

Vichy Communauté

communauté d'agglomération

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 67

Votants : 72 (dont 5 procurations)

N°1

OBJET :

**INSTALLATION DES
MEMBRES DU
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **20 JAN. 2017**

Publiée ou notifiée

le : **20 JAN. 2017**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Raymond MAZAL, Doyen d'âge.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président par intérim.

Mmes et MM. F. MINARD – P. MONTAGNER - J. TERRACOL - F. SZYPULA - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. GAILLARD – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. GONZALES - F. SEMONSUT – P. COLAS – R. MAZAL - C. BERTIN - A.G. CROUZIER - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3^{ème} VP) – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT – I. DELUNEL - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - A. DUMONT - J. KUCHNA - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - J.M. GERMANANGUE G. MAQUIN – C. GRELET – F. AGUILERA - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD –JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3^{ème} VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 3188/2016 du Préfet de l'Allier en date du 5 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

.../...

Vu l'arrêté préfectoral n°3349/2016 en date du 20 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

M. Raymond MAZAL, Doyen d'âge des conseillers communautaires, installe les nouveaux élus communautaires dans les conditions retracées au point 1 du procès-verbal d'élection ci-annexé.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Vichy.

.....
Fait à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Doyen d'âge,


Raymond MAZAL

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS et des autres MEMBRES du BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS (dans l'ordre d'élection)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat
M.	MALHURET Claude	8 mars 1950	Président	
Mme	CUISSET Elisabeth	21 avril 1961	1 ^{er} Vice-Présidente	
M.	LALOY Jean-Sébastien	24 juin 1988	2 ^{ème} Vice-Président	
M.	SZYPULA François	14 mai 1958	3 ^{ème} Vice-Président	
M.	AURAMBOUT Michel	19 juin 1947	4 ^{ème} Vice-Président	
M.	GAILLARD Joseph	20 mai 1946	5 ^{ème} Vice-Président	
M.	KUCHNA Joseph	7 juin 1949	6 ^{ème} Vice-Président	
M.	GERMANANGUE Jean-Marc	2 janvier 1956	7 ^{ème} Vice-Président	
M.	MAZAL Raymond	20 mai 1940	8 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUILERA Frédéric	10 avril 1975	9 ^{ème} Vice-Président	
M.	CROUZIER André	1 ^{er} juillet 1947	10 ^{ème} Vice-Président	
M.	DUMONT Alain	31 octobre 1964	11 ^{ème} Vice-Président	
M.	GONZALES Franck	23 avril 1965	12 ^{ème} Vice-Président	
M.	MONTAGNER Patrick	9 février 1954	13 ^{ème} Vice-Présidente	
Mme	DELUNEL Isabelle	3 janvier 1962	14 ^{ème} Vice-Président	
M.	TERRACOL Jacques	2 mars 1947	15 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUIAR Bernard	16 juin 1953	1 ^{er} membre du Bureau	
M.	BARRAUD Jean-Dominique	27 octobre 1956	2 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLANC Jean-Pierre	14 janvier 1943	3 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLETTERY Jacques	18 janvier 1953	4 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BERTIN Christian		5 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOFFETY Fernand	09 janvier 1944	6 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BONNET Pierre	16 août 1973	7 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	BOUARD Christine	12 juillet 1958	8 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOUREL Jean-Marc	8 juillet 1958	9 ^{ème} membre du Bureau	
M.	CATARD Christian	24 mai 1955	10 ^{ème} membre du Bureau	

Mme	CHARASSE Michèle	14 février 1964	11 ^{ème} membre du Bureau	
M.	COLAS Philippe	19 mai 1968	12 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	CORNE Annie	16 novembre 1950	13 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	COULANGE Nicole	6 novembre 1952	14 ^{ème} membre du Bureau	
M.	DUMONT Christophe	11 avril 1968	15 ^{ème} membre du Bureau	
M.	DURANTET Gilles	18 février 1958	16 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	FAYOLLE Carole	4 décembre 1964	17 ^{ème} membre du Bureau	
M.	GIRAUD Alexandre	4 décembre 1946	18 ^{ème} membre du Bureau	
M.	GUYOT Michel	22 juin 1951	19 ^{ème} membre du Bureau	
M.	JOANNET Jérôme	14 juillet 1968	20 ^{ème} membre du Bureau	
M.	LAZZERINI Jean-Marcel	15 avril 1946	21 ^{ème} membre du Bureau	
M.	MAQUIN Gabriel	10 octobre 1949	22 ^{ème} membre du Bureau	
M.	MARSONI Gérard	3 février 1953	23 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	MONTIBERT Monique	11 mai 1950	24 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	MORGAND Maryline	23 mai 1965	25 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	SEGUIN Christiane	9 mars 1946	26 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	SEMONSUT Françoise	23 avril 1955	27 ^{ème} membre du Bureau	

Fait à l'Hôtel d'Agglomération de VICHY, le 19 JANVIER 2017

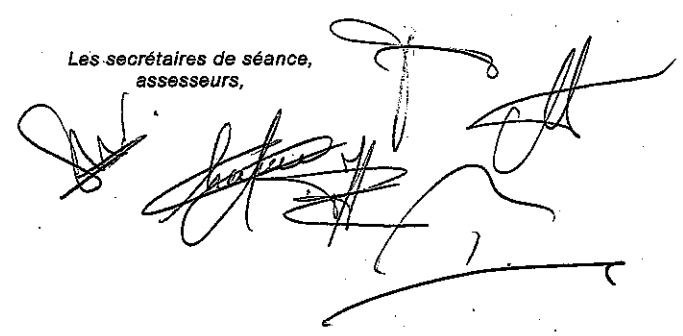
Le Président,



Le conseiller communautaire
le plus âgé,



Les secrétaires de séance,
assesseurs,



DÉPARTEMENT
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT
VICHY

VICHY COMMUNAUTE

Effectif légal
du conseil communautaire
75

Communauté d'Agglomération

Élection du Président, des Vice-
Présidents et Membres du
Bureau

Nombre de conseillers en exercice
75

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf du mois de Janvier,
à dix-sept heures, en application des articles L. 5211-41-3 et par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

M. Fernand MINARD	Mme Marie-Claude VALLAT	M. Joseph KUCHNA
M. Patrick MONTAGNER	M. Hervé DUBOSQ (arrivé à 18h09 après question 3)	Mme Martine MERLE
M. Jacques TERRACOL	Pascale SEMET	Mme Christine BOUARD
M. François SZYPULA	Jean-Yves CHEGUT	M. Pierre BONNET
M. Jérôme JOANNET	Mme Isabelle DELUNEL	M. Jean-Marc GERMANANGUE
M. Joseph GAILLARD	M. Jean-Marcel LAZZERINI	M. Claude MALHURET
Mme Jeannine ROIG (arrivée à 17h30 question n°3)	Mme Marilynne MORGAND	M. Gabriel MAQUIN
Mme Françoise DUBESSAY	M. Jean-Marc BOUREL	Mme Claire GRELET
M. Nicolas RAY	Mme Nicole COULANGE	M. Frédéric AGUILERA
M. Jean-Michel GUERRE	M. Alexandre GIRAUD	Mme Marie-Christine STEYER
M. Jean-Pierre BLANC	Mme Monique MONTIBERT	M. Jean-Jacques MARMOL
M. Christian CATARD	M. Jean-Dominique BARRAUD	Mme Evelyne VOITELLIER
Mme Christiane SEGUIN	M. Gilles DURANTET	M. Yves-Jean BIGNON
M. Michel AURAMBOUT	M. Bernard AGUIAR	Mme Charlotte BENOIT
M. Franck GONZALES	Mme Carole FAYOLLE	M. Bernard KAJDAN
Mme Françoise SEMONSUT	M. Gérard MARSONI	Mme Christiane LEPRAT
M. Philippe COLAS	M. Christophe DUMONT	Mme Myriam JIMENEZ
M. Raymond MAZAL	Mme Michèle CHARASSE	Mme Sylvie FONTAINE
M. Léopold NUNEZ	M. Fernand BOFFETY	M. Jean-Louis GUITARD
M. Christian BERTIN	Mme Elisabeth CUISSET	M. Jean-Philippe SALAT
M. André-Gilbert CROUZIER	M. Michel GUYOT	M. William PASZKUDZKI
Jean-Sébastien LALOY (arrivé à 18h38 question n°4 B/)	M. Alain DUMONT	M. François SKVOR
Annie CORNE		M. Christophe POMMERAY
Bertrand BAYLAUCCQ		Mme Marie-José CONTE
Annie DAUPHIN		

Absents excusés ayant donné procuration : Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTYER à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3^{ème} VP)

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Raymond MAZAL, doyen d'âge, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mmes et MM. Charlotte BENOIT, Marilyne MORGAND, Michèle CHARASSE, Bertrand BAYLAUCQ, Nicolas RAY, William PASZKUDZKI ont été désignés en qualité de secrétaires (art. L. 2121-15 du CGCT) par le conseil communautaire.

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, à savoir M. Raymond MAZAL a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 67 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux

tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Un seul candidat a fait officiellement acte de candidature : M. MALHURET

2.2. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller communautaire, a lui-même déposé son bulletin dans l'urne qui lui était présentée. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ont été annexés au procès-verbal avec la feuille de dépouillement.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 73
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 6
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 61
- f. Majorité absolue ²37

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude MALHURET61.....soixante et un.....
.....
.....
.....
.....

2.4. Proclamation de l'élection du président

M. Claude MALHURET a été proclamé président et a été immédiatement installé.

¹ Majorité des membres en exercice du conseil communautaire ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre des vice-présidents du conseil communautaire.

3.1. Élection du premier vice-président

Une candidate a fait acte de candidature : Mme Elisabeth CUISSET

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Elisabeth CUISSET	...64...soixante quatre.....
M. François SZYPULA.....	1	Un
.....
.....
.....

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme Elisabeth CUISSET a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

3.2. Élection du deuxième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Jean Sebastien LALOY

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 64
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 2
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean Sebastien LALOY	...64.....Soixante quatre.....
.....
.....
.....
.....

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Jean Sebastien LALOY a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Francois SZYPULA

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de suffrages blancs :12
- e. Nombre de suffrages exprimés 59
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Francois SZYPULA59.....cinquante neuf.....
.....
.....
.....
.....

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Francois SZYPULA a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4. Élection du quatrième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel AURAMBOUT

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel AURAMBOUT71.....soixante et onze.....
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Michel AURAMBOUT a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph GAILLARD

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 62
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph GAILLARD 62..... soixante-deux.....
.....
.....
.....
.....

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Joseph GAILLARD a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph KUCHNA

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph KUCHNA 66..... soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Joseph KUCHNA a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean Marc GERMANANGUE

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 10
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean Marc GERMANANGUE64.....soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. Jean Marc GERMANANGUE a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8. Election du huitième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Raymond MAZAL

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Raymond MAZAL70.....soixante-dix.....
M. Jean-Dominique BARRAUD.....	1
.....
.....
.....

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Raymond MAZAL a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

3.9. Election du neuvième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Frédéric AGUILERA

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 86
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Frédéric AGUILERA66.....soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. Frédéric AGUILERA a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. André CROUZIER

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 14
- e. Nombre de suffrages exprimés 57
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. André CROUZIER	57	cinquante-sept
M. Christian BERTIN	1	un
.....
.....
.....

3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M. André CROUZIER a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

3.11. Élection du onzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alain DUMONT

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alain DUMONT	64	soixante-quatre
M. Christophe DUMONT	1	un
.....
.....
.....

3.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

M. Alain DUMONT a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

3.12. Élection du douzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Franck GONZALES

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Franck GONZALES66.....soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

3.12.2. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

M. Franck GONZALES a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

3.13. Élection du treizième vice-président

Deux candidats ont fait acte de candidature : M. Patrick MONTAGNER et Mme Christine BOUARD

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 42
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Patrick MONTAGNER42.....quarante-deux.....
Mme Christine BOUARD17.....dix-sept.....
Mme Nicole COULANGE1.....un.....
.....
.....

3.13.2. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

M. Patrick MONTAGNER a été proclamée treizième vice-président et immédiatement installé.

3.14. Élection du quatorzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Isabelle DELUNEL

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Isabelle DELUNEL66.....soixante-six.....
Mme Nicole COULANGE1.....un.....
.....
.....
.....

3.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Mme Isabelle DELUNEL a été proclamée quatorzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.15. Élection du quinzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques TERRACOL

3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 52
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques TERRACOL	52	cinquante-deux
M. Hervé DUBOSQ	6	six
Mme Nicole COULANGE	3	trois
M. Gilles DURANTET	1	un

3.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M. Jacques TERRACOL a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.

4. Élection des membres du Bureau

Sous la présidence de M. Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des membres du Bureau. Il a été rappelé que ceux-ci sont élus selon les mêmes modalités que le président et les vice-Présidents (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres sans que ce nombre ne soit limité.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé la composition du bureau comme suit :

- *Le Président
- *Les 15 Vice-Présidents
- * 27 autres membres

4.1. Élection du premier membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Bernard AGUIAR

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Bernard AGUIAR	71	soixante et onze
.....
.....
.....
.....

4.1.2. Proclamation de l'élection du 1^{er} membre

M. Bernard AGUIAR a été proclamé 1^{er} Membre et immédiatement installé.

4.2. Élection du deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Dominique BARRAUD

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Dominique BARRAUD68.....soixante-huit.....
.....
.....
.....
.....

4.2.2. Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre

M. Jean-Dominique BARRAUD a été proclamé 2ème Membre et immédiatement installé.

4.3. Élection du troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian BERTIN

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian BERTIN66.....soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.3.2. Proclamation de l'élection du 3ème membre

M. Christian BERTIN a été proclamé 3ème Membre et immédiatement installé.

4.4. Élection du quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Pierre BLANC

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés 73
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Pierre BLANC73.....soixante-treize.....
.....
.....
.....
.....

4.4.2. Proclamation de l'élection du 4ème membre

M. Jean-Pierre BLANC a été proclamé 4ème Membre et immédiatement installé.

4.5. Élection du cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques BLETTERY

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques BLETTERY64.....soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

4.5.2. Proclamation de l'élection du 5ème membre

M. Jacques BLETTERY a été proclamé 5ème Membre et immédiatement installé.

4.6. Élection du sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Fernand BOFFETY

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Fernand BOFFETY65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....
.....

4.6.2. Proclamation de l'élection du 6ème membre

M. Fernand BOFFETY a été proclamé 6ème Membre et immédiatement installé.

4.7. Élection du septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Pierre BONNET.

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Pierre BONNET	71	soixante et onze
.....
.....
.....
.....

4.7.2. Proclamation de l'élection du 7ème membre

M. Pierre BONNET a été proclamée 7^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.8. Élection du huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christine BOUARD

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 19
- e. Nombre de suffrages exprimés 53
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christine BOUARD	53	cinquante-trois
Mme Christiane SEGUIN	1	un
.....
.....
.....

4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième membre

Mme Christine BOUARD a été proclamée 8^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.9. Élection du neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marc BOUREL

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marc BOUREL66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.9.2. Proclamation de l'élection du 9ème membre

M. Jean-Marc BOUREL a été proclamé 9^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.10. Élection du dixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian CATARD

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian CATARD69.....soixante-neuf.....
.....
.....
.....

4.10.2. Proclamation de l'élection du 10ème membre

M. Christian CATARD a été proclamé 10ème Membre et immédiatement installé.

4.11. Élection du onzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Michèle CHARASSE

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 67
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Michèle CHARASSE67.....soixante-sept.....
.....
.....
.....

4.11.2. Proclamation de l'élection du 11^{ème} membre

Mme. Michèle CHARASSE a été proclamée 11^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.12. Élection du douzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Philippe COLAS

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuis:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe COLAS	74	soixante quatorze
.....
.....
.....

4.12.2. Proclamation de l'élection du douzième membre

M. Philippe COLAS a été proclamé 12^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.13. Élection du treizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Annie CORNE

4.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuis:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Annie CORNE	65	soixante-cinq
M. François SKVOR	1	un
.....
.....

4.13.2. Proclamation de l'élection du treizième membre

Mme Annie CORNE a été proclamée 13^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.14. Élection du quatorzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Nicole COULANGE

4.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuis:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Nicole COULANGE65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....

4.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième membre

Mme Nicole COULANGE a été proclamée 14^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.15. Élection du quinzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christophe DUMONT

4.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christophe DUMONT65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....

4.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième membre

M. Christophe DUMONT a été proclamé 15^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.16. Élection du seizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gilles DURANTET

4.16.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gilles DURANTET68.....soixante-huit.....
.....
.....
.....

4.16.2. Proclamation de l'élection du seizième membre

M. Gilles DURANTET a été proclamé 16^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.17. Élection du dix-septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Carole FAYOLLE

4.17.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Carole FAYOLLE 68..... soixante-huit.....
.....
.....
.....
.....

4.17.2. Proclamation de l'élection du dix-septième membre

Mme Carole FAYOLLE a été proclamée 17^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.18. Élection du dix-huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alexandre GIRAUD

4.18.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alexandre GIRAUD 69..... soixante-neuf.....
.....
.....
.....
.....

4.18.2. Proclamation de l'élection du dix-huitième membre

M. Alexandre GIRAUD a été proclamé 18^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.19. Élection du dix-neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel GUYOT

4.19.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel GUYOT70.....soixante-dix.....
.....
.....
.....

4.19.2. Proclamation de l'élection du dix-neuvième membre

M. Michel GUYOT a été proclamé 19^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.20. Élection du vingtième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jérôme JOANNET

4.20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 61
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jérôme JOANNET61.....soixante-un.....
.....
.....
.....

4.20.2. Proclamation de l'élection du vingtième membre

M. Jérôme JOANNET a été proclamé 20^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.21. Élection du vingt et unième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marcel LAZZERINI

4.21.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marcel LAZZERINI66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.21.2. Proclamation de l'élection du vingt et unième membre

M. Jean-Marcel LAZZERINI a été proclamé 21^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.22. Élection du vingt deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gabriel MAQUIN

4.22.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gabriel MAQUIN66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.22.2. Proclamation de l'élection du vingt deuxième membre

M. Gabriel MAQUIN a été proclamé 22^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.23. Élection du vingt troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gérard MARSONI

4.23.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gérard MARSONI64.....	soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.23.2. Proclamation de l'élection du vingt troisième membre

M. Gérard MARSONI a été proclamé 23^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.24. Élection du vingt quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Monique MONTIBERT

4.24.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Monique MONTIBERT64.....	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

4.24.2. Proclamation de l'élection du vingt quatrième membre

Mme Monique MONTIBERT a été proclamée 24^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.25. Élection du vingt cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Marilyne MORGAND

4.25.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Marilyne MORGAND64.....	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

4.25.2. Proclamation de l'élection du vingt cinquième membre

Mme Marilyne MORGAND a été proclamée 25^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.26. Élection du vingt sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christiane SEGUIN

4.26.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christiane SEGUIN66.....	soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.26.2. Proclamation de l'élection du vingt sixième membre

Mme Christiane SEGUIN a été proclamée 26^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.27. Élection du vingt septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Françoise SEMONSUT

4.27.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Françoise SEMONSUT66.....	Soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.27.2. Proclamation de l'élection du vingt septième membre

Mme Françoise SEMONSUT a été proclamée 27^{ème} Membre et immédiatement installée.

5. Observations et réclamations ³

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

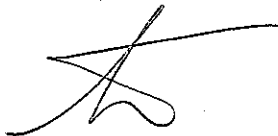
.....

Conformément aux exigences de l'article L. 5211-6 du CGCT, le Président donne lecture de la charte de l'élu local aux membres du bureau et il remet à chaque conseiller communautaire une copie de cette charte ainsi que les dispositions de la section 3 du chapitre 4 du titre premier du CGCT.

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf janvier, à 21heures 34 minutes, en double exemplaire ⁴ a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

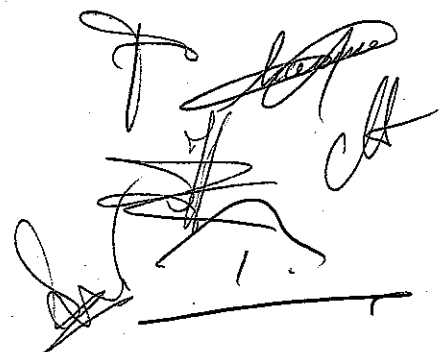
Le président,



Le conseiller communautaire le plus âgé,



Les secrétaires,



³ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

⁴ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 1 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER
2017 - INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 20/01/2017

de réception :

Numéro de l'acte : 19jan2017_1

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_1-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1

Institutions et vie politique

Election executif

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

Nom du fichier : 1.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_1-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : PV Président VP et Membres Bureau .pdf (003-240300426-20170119-
19JAN2017_1-DE-1-1_2.pdf)

PV Election Président et VP et membres du bureau

Annexe : Feuille de proclamation annexée au PV d'élection.pdf (003-240300426-
20170119-19JAN2017_1-DE-1-1_3.pdf)

feuille de proclamation annexée au PV d'élection

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 67

Votants : 72 (dont 5 procurations)

N° 2

OBJET :

**DESIGNATION DES
SECRETAIRES DE
SEANCE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 20 JAN. 2017

Publiée ou notifiée
le : 20 JAN. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Raymond MAZAL, Doyen d'âge.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président par intérim.

Mmes et MM. F. MINARD – P. MONTAGNER - J. TERRACOL - F. SZYPULA - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. GAILLARD – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. GONZALES - F. SEMONSUT – P. COLAS – R. MAZAL - C. BERTIN - A.G. CROUZIER - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT – I. DELUNEL - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - A. DUMONT - J. KUCHNA - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - J.M. GERMANANGUE G. MAQUIN – C. GRELET – F. AGUILERA - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD –JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTYERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-15,

Vu l'arrêté n°3188/2016 de M. le Préfet de l'Allier du 05 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n°3349/2016 en date du 20 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

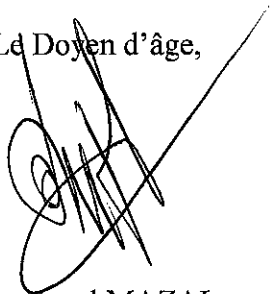
Il est procédé à la désignation des secrétaires de séance (les 3 plus jeunes femmes et les 3 plus jeunes hommes) dans les conditions détaillées à l'article 1 du procès-verbal d'élection ci-annexé.

- Mme Charlotte BENOIT
- Mme Michèle CHARASSE
- Mme Marilyne MORGAND
- M. Bertrand BAYLAUCQ
- M. Nicolas RAY
- M. William PASZKUDZKI

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Vichy.

.....
Fait à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Doyen d'âge,



Raymond MAZAL

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 2 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER
2017 - DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 20/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_2

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_2-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1

Institutions et vie politique

Election executif

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 2.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_2-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : PV Président VP et Membres Bureau .pdf (003-240300426-20170119-
19JAN2017_2-DE-1-1_2.pdf)

PV Election Président et VP et membres du bureau

Annexe : Feuille de proclamation annexée au PV d'élection.pdf (003-240300426-
20170119-19JAN2017_2-DE-1-1_3.pdf)

feuille de proclamation annexée au PV d'élection

Vichy Communauté

communauté d'agglomération

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N° 3

OBJET :

**ELECTION DU
PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
VICHY
COMMUNAUTE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 20 JAN. 2017

Publiée ou notifiée

le : 20 JAN. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Raymond MAZAL, Doyen d'âge.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président par intérim.

Mmes et MM. F. MINARD – P. MONTAGNER - J. TERRACOL - F. SZYPULA - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. GAILLARD – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. GONZALES - F. SEMONSUT – P. COLAS – R. MAZAL - C. BERTIN - A.G. CROUZIER - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT – I. DELUNEL - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - A. DUMONT - J. KUCHNA - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - J.M. GERMANANGUE G. MAQUIN – C. GRELET – F. AGUILERA - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseiller Communautaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-7, L 5211-1, L 5211-9 et L 5211-41-3,

Vu l'arrêté n°3188/2016 de M. le Préfet de l'Allier du 05 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n°3349/2016 en date du 20 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

Sous la présidence de Monsieur Raymond MAZAL, Doyen d'âge, il a été procédé à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté par vote au scrutin secret conformément au point 2 du procès-verbal d'élection joint en annexe.

M. Claude MALHURET, élu Président de Vichy Communauté a déclaré accepter ce mandat.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Vichy.

.....
A l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Doyen d'âge,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Raymond MAZAL

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte : 2017 - ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION VICHY COMMUNAUTE

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 20/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_3

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_3-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1

Institutions et vie politique

Election executif

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 3.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_3-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : PV Président VP et Membres Bureau .pdf (003-240300426-20170119-
19JAN2017_3-DE-1-1_2.pdf)

PV Election Président et VP et membres du bureau

Annexe : Feuille de proclamation annexée au PV d'élection.pdf (003-240300426-
20170119-19JAN2017_3-DE-1-1_3.pdf)

feuille de proclamation annexée au PV d'élection

ÉLECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS et des autres MEMBRES du BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION
annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS
(dans l'ordre d'élection)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat
M.	MALHURET Claude	8 mars 1950	Président	
Mme	CUISSET Elisabeth	21 avril 1961	1 ^{er} Vice-Présidente	
M.	LALOY Jean-Sébastien	24 juin 1988	2 ^{ème} Vice-Président	
M.	SZYPULA François	14 mai 1958	3 ^{ème} Vice-Président	
M.	AURAMBOUT Michel	19 juin 1947	4 ^{ème} Vice-Président	
M.	GAILLARD Joseph	20 mai 1946	5 ^{ème} Vice-Président	
M.	KUCHNA Joseph	7 juin 1949	6 ^{ème} Vice-Président	
M.	GERMANANGUE Jean-Marc	2 janvier 1956	7 ^{ème} Vice-Président	
M.	MAZAL Raymond	20 mai 1940	8 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUILERA Frédéric	10 avril 1975	9 ^{ème} Vice-Président	
M.	CROUZIER André	1 ^{er} juillet 1947	10 ^{ème} Vice-Président	
M.	DUMONT Alain	31 octobre 1964	11 ^{ème} Vice-Président	
M.	GONZALES Franck	23 avril 1965	12 ^{ème} Vice-Président	
M.	MONTAGNER Patrick	9 février 1954	13 ^{ème} Vice-Présidente	
Mme	DELUNEL Isabelle	3 janvier 1962	14 ^{ème} Vice-Président	
M.	TERRACOL Jacques	2 mars 1947	15 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUIAR Bernard	16 juin 1953	1 ^{er} membre du Bureau	
M.	BARRAUD Jean-Dominique	27 octobre 1956	2 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLANC Jean-Pierre	14 janvier 1943	3 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLETTERY Jacques	18 janvier 1953	4 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BERTIN Christian		5 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOFFETY Fernand	09 janvier 1944	6 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BONNET Pierre	16 août 1973	7 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	BOUARD Christine	12 juillet 1958	8 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOUREL Jean-Marc	8 juillet 1958	9 ^{ème} membre du Bureau	
M.	CATARD Christian	24 mai 1955	10 ^{ème} membre du Bureau	

Mme	CHARASSE Michèle	14 février 1964	11 ^{ème} membre du Bureau
M.	COLAS Philippe	19 mai 1968	12 ^{ème} membre du Bureau
Mme	CORNE Annie	16 novembre 1950	13 ^{ème} membre du Bureau
Mme	COULANGE Nicole	6 novembre 1952	14 ^{ème} membre du Bureau
M.	DUMONT Christophe	11 avril 1968	15 ^{ème} membre du Bureau
M.	DURANTET Gilles	18 février 1958	16 ^{ème} membre du Bureau
Mme	FAYOLLE Carole	4 décembre 1964	17 ^{ème} membre du Bureau
M.	GIRAUD Alexandre	4 décembre 1946	18 ^{ème} membre du Bureau
M.	GUYOT Michel	22 juin 1951	19 ^{ème} membre du Bureau
M.	JOANNET Jérôme	14 juillet 1968	20 ^{ème} membre du Bureau
M.	LAZZERINI Jean-Marcel	15 avril 1946	21 ^{ème} membre du Bureau
M.	MAQUIN Gabriel	10 octobre 1949	22 ^{ème} membre du Bureau
M.	MARSONI Gérard	3 février 1953	23 ^{ème} membre du Bureau
Mme	MONTIBERT Monique	11 mai 1950	24 ^{ème} membre du Bureau
Mme	MORGAND Maryline	23 mai 1965	25 ^{ème} membre du Bureau
Mme	SEGUIN Christiane	9 mars 1946	26 ^{ème} membre du Bureau
Mme	SEMONSUT Françoise	23 avril 1955	27 ^{ème} membre du Bureau

Fait à l'Hôtel d'Agglomération de VICHY, le 19 JANVIER 2017

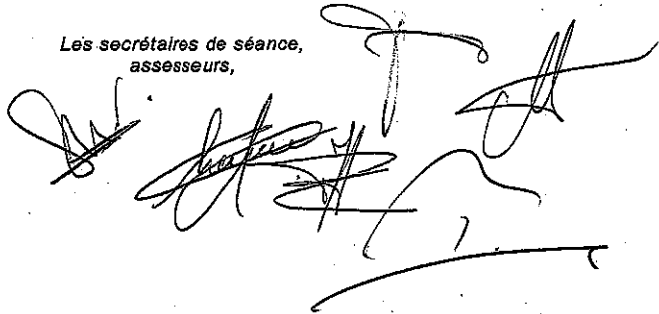
Le Président,



Le conseiller communautaire
le plus âgé,



Les secrétaires de séance,
assesseurs,



DÉPARTEMENT
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT
VICHY

VICHY COMMUNAUTE

Effectif légal
du conseil communautaire
75

Communauté d'Agglomération

Élection du Président, des Vice-
Présidents et Membres du
Bureau

Nombre de conseillers en exercice
75

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf du mois de Janvier,

à dix-sept heures, en application des articles L. 5211-41-3 et par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

M. Fernand MINARD	Mme Marie-Claude VALLAT	M. Joseph KUCHNA
M. Patrick MONTAGNER	M. Hervé DUBOSQ (arrivé à 18h09 après question 3)	Mme Martine MERLE
M. Jacques TERRACOL	Pascale SEMET	Mme Christine BOUARD
M. François SZYPULA	Jean-Yves CHEGUT	M. Pierre BONNET
M. Jérôme JOANNET	Mme Isabelle DELUNEL	M. Jean-Marc GERMANANGUE
M. Joseph GAILLARD	M. Jean-Marcel LAZZERINI	M. Claude MALHURET
Mme Jeannine ROIG (arrivée à 17h30 question n°3)	Mme Marilynne MORGAND	M. Gabriel MAQUIN
Mme Françoise DUBESSAY	M. Jean-Marc BOUREL	Mme Claire GRELET
M. Nicolas RAY	Mme Nicole COULANGE	M. Frédéric AGUILERA
M. Jean-Michel GUERRE	M. Alexandre GIRAUD	Mme Marie-Christine STEYER
M. Jean-Pierre BLANC	Mme Monique MONTIBERT	M. Jean-Jacques MARMOL
M. Christian CATARD	M. Jean-Dominique BARRAUD	Mme Evelyne VOITELLIER
Mme Christiane SEGUIN	M. Gilles DURANTET	M. Yves-Jean BIGNON
M. Michel AURAMBOUT	M. Bernard AGUIAR	Mme Charlotte BENOIT
M. Franck GONZALES	Mme Carole FAYOLLE	M. Bernard KAJDAN
Mme Françoise SEMONSUT	M. Gérard MARSONI	Mme Christiane LEPRAT
M. Philippe COLAS	M. Christohe DUMONT	Mme Myriam JIMENEZ
M. Raymond MAZAL	Mme Michèle CHARASSE	Mme Sylvie FONTAINE
M. Léopold NUNEZ	M. Fernand BOFFETY	M. Jean-Louis GUITARD
M. Christian BERTIN	Mme Elisabeth CUISSET	M. Jean-Philippe SALAT
M. André-Gilbert CROUZIER	M. Michel GUYOT	M. William PASZKUDZKI
Jean-Sébastien LALOY (arrivé à 18h38 question n°4 B/)	M. Alain DUMONT	M. François SKVOR
Annie CORNE		M. Christophe POMMERAY
Bertrand BAYLAUCQ		Mme Marie-José CONTE
Annie DAUPHIN		

Absents excusés ayant donné procuration : Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3^{ème} VP)

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Raymond MAZAL, doyen d'âge, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mmes et MM. Charlotte BENOIT, Marilyne MORGAND, Michèle CHARASSE, Bertrand BAYLAUCQ, Nicolas RAY, William PASZKUDZKI ont été désignés en qualité de secrétaires (art. L. 2121-15 du CGCT) par le conseil communautaire.

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, à savoir M. Raymond MAZAL a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 67 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Un seul candidat a fait officiellement acte de candidature : M. MALHURET

2.2. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller communautaire, a lui-même déposé son bulletin dans l'urne qui lui était présentée. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ont été annexés au procès-verbal avec la feuille de dépouillement.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 73
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 6
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés
- f. Majorité absolue ²37

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude MALHURET61.....soixante et un.....
.....
.....
.....
.....

2.4. Proclamation de l'élection du président

M. Claude MALHURET a été proclamé président et a été immédiatement installé.

¹ Majorité des membres en exercice du conseil communautaire ou nouvelle convocation sans condition de quorum.
² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre des vice-présidents du conseil communautaire.

3.1. Élection du premier vice-président

Une candidate a fait acte de candidature : Mme Elisabeth CUISSET

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Elisabeth CUISSET	...64...soixante quatre.....
M. François SZYPULA.....	1	Un
.....
.....
.....

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme Elisabeth CUISSET a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

3.2. Élection du deuxième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Jean Sebastien LALOY

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 64
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 2
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean Sebastien LALOY	...64.....Soixante quatre.....
.....
.....
.....
.....

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Jean Sebastien LALOY a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Election du troisième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Francois SZYPULA

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 59
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Francois SZYPULA59.....cinquante neuf.....
.....
.....
.....
.....

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Francois SZYPULA a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4. Election du quatrième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel AURAMBOUT

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel AURAMBOUT71.....soixante et onze.....
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Michel AURAMBOUT a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph GAILLARD

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 62
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph GAILLARD 62..... soixante-deux.....
.....
.....
.....
.....

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Joseph GAILLARD a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph KUCHNA

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph KUCHNA 66..... soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Joseph KUCHNA a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean Marc GERMANANGUE

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 10
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean Marc GERMANANGUE 64 soixante-quatre
.....
.....
.....

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. Jean Marc GERMANANGUE a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8. Élection du huitième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Raymond MAZAL

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Raymond MAZAL 70 soixante-dix
M. Jean-Dominique BARRAUD..... 1
.....
.....

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Raymond MAZAL a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

3.9. Élection du neuvième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Frédéric AGUILERA

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls.....
- d. Nombre de suffrages blancs : 86
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Frédéric AGUILERA 66 soixante-six
.....
.....
.....

3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. Frédéric AGUILERA a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. André CROUZIER

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 14
- e. Nombre de suffrages exprimés 57
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. André CROUZIER	57	cinquante-sept
M. Christian BERTIN	1	un
.....
.....
.....

3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M. André CROUZIER a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

3.11. Élection du onzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alain DUMONT

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alain DUMONT	64	soixante-quatre
M. Christophe DUMONT	1	un
.....
.....
.....

3.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

M. Alain DUMONT a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

3.12. Élection du douzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Franck GONZALES

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Franck GONZALES	66	soixante-six
.....
.....
.....

3.12.2. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

M. Franck GONZALES a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

3.13. Élection du treizième vice-président

Deux candidats ont fait acte de candidature : M. Patrick MONTAGNER et Mme Christine BOUARD

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 42
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Patrick MONTAGNER	42	quarante-deux
Mme Christine BOUARD	17	dix-sept
Mme Nicole COULANGE	1	un
.....

3.13.2. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

M. Patrick MONTAGNER a été proclamée treizième vice-président et immédiatement installé.

3.14. Élection du quatorzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Isabelle DELUNEL

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Isabelle DELUNEL	66	soixante-six
Mme Nicole COULANGE	1	un
.....

3.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Mme Isabelle DELUNEL a été proclamée quatorzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.15. Élection du quinzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques TERRACOL

3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 52
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques TERRACOL	52	cinquante-deux
M. Hervé DUBOSQ	6	six
Mme Nicole COULANGE	3	trois
M. Gilles DURANTET	1	un

3.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M. Jacques TERRACOL a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.

4. Élection des membres du Bureau

Sous la présidence de M. Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des membres du Bureau. Il a été rappelé que ceux-ci sont élus selon les mêmes modalités que le président et les vice-Présidents (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres sans que ce nombre ne soit limité.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé la composition du bureau comme suit :

- *Le Président
- *Les 15 Vice-Présidents
- * 27 autres membres

4.1. Élection du premier membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Bernard AGUIAR

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de suffrages blancs 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Bernard AGUIAR	71	soixante et onze
.....
.....
.....
.....

4.1.2. Proclamation de l'élection du 1^{er} membre

M. Bernard AGUIAR a été proclamé 1^{er} Membre et immédiatement installé.

4.2. Élection du deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Dominique BARRAUD

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Dominique BARRAUD	68	soixante-huit
.....
.....
.....
.....

4.2.2. Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre

M. Jean-Dominique BARRAUD a été proclamé 2^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.3. Élection du troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian BERTIN

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian BERTIN	66	soixante-six
.....
.....
.....
.....

4.3.2. Proclamation de l'élection du 3^{ème} membre

M. Christian BERTIN a été proclamé 3^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.4. Élection du quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Pierre BLANC

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés 73
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Pierre BLANC	73	soixante-treize
.....
.....
.....

4.4.2. Proclamation de l'élection du 4ème membre

M. Jean-Pierre BLANC a été proclamé 4ème Membre et immédiatement installé.

4.5. Élection du cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques BLETTERY

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques BLETTERY	64	soixante-quatre
.....
.....
.....

4.5.2. Proclamation de l'élection du 5ème membre

M. Jacques BLETTERY a été proclamé 5ème Membre et immédiatement installé.

4.6. Élection du sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Fernand BOFFETY

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Fernand BOFFETY	65	soixante-cinq
.....
.....
.....

4.6.2. Proclamation de l'élection du 6ème membre

M. Fernand BOFFETY a été proclamé 6^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.7. Élection du septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M, Pierre BONNET.

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Pierre BONNET 71 soixante et onze
.....
.....
.....
.....

4.7.2. Proclamation de l'élection du 7ème membre

M. Pierre BONNET a été proclamée 7^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.8. Élection du huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christine BOUARD

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 19
- e. Nombre de suffrages exprimés 53
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christine BOUARD 53 cinquante-trois
Mme Christiane SEGUIN 1 un
.....
.....
.....

4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième membre

Mme Christine BOUARD a été proclamée 8^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.9. Élection du neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marc BOUREL

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marc BOUREL66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.9.2. Proclamation de l'élection du 9ème membre

M. Jean-Marc BOUREL a été proclamé 9^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.10. Élection du dixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian CATARD

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian CATARD69.....soixante-neuf.....
.....
.....
.....

4.10.2. Proclamation de l'élection du 10ème membre

M. Christian CATARD a été proclamé 10ème Membre et immédiatement installé.

4.11. Élection du onzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Michèle CHARASSE

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 67
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Michèle CHARASSE67.....soixante-sept.....
.....
.....
.....

4.11.2. Proclamation de l'élection du 11^{ème} membre

Mme. Michèle CHARASSE a été proclamée 11^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.12. Élection du douzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Philippe COLAS

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe COLAS	74	soixante quatorze
.....
.....
.....
.....

4.12.2. Proclamation de l'élection du douzième membre

M. Philippe COLAS a été proclamé 12^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.13. Élection du treizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Annie CORNE

4.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Annie CORNE	65	soixante-cinq
M. François SKVOR	1	un
.....
.....
.....

4.13.2. Proclamation de l'élection du treizième membre

Mme Annie CORNE a été proclamée 13^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.14. Élection du quatorzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Nicole COULANGE

4.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Nicole COULANGE 65..... soixante-cinq.....
.....
.....
.....
.....

4.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième membre

Mme Nicole COULANGE a été proclamée 14^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.15. Élection du quinzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christophe DUMONT

4.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christophe DUMONT 65..... soixante-cinq.....
.....
.....
.....
.....

4.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième membre

M. Christophe DUMONT a été proclamé 15^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.16. Élection du seizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gilles DURANTET

4.16.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gilles DURANTET 68..... soixante-huit.....
.....
.....
.....
.....

4.16.2. Proclamation de l'élection du seizième membre

M. Gilles DURANTET a été proclamé 16^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.17. Élection du dix-septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Carole FAYOLLE

4.17.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Carole FAYOLLE 68..... soixante-huit.....
.....
.....
.....
.....

4.17.2. Proclamation de l'élection du dix-septième membre

Mme Carole FAYOLLE a été proclamée 17^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.18. Élection du dix-huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alexandre GIRAUD

4.18.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alexandre GIRAUD 69..... soixante-neuf.....
.....
.....
.....
.....

4.18.2. Proclamation de l'élection du dix-huitième membre

M. Alexandre GIRAUD a été proclamé 18^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.19. Élection du dix-neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel GUYOT

4.19.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel GUYOT70.....soixante-dix.....
.....
.....
.....

4.19.2. Proclamation de l'élection du dix-neuvième membre

M. Michel GUYOT a été proclamé 19^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.20. Élection du vingtième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jérôme JOANNET

4.20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 61
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jérôme JOANNET61.....soixante-un.....
.....
.....
.....

4.20.2. Proclamation de l'élection du vingtième membre

M. Jérôme JOANNET a été proclamé 20^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.21. Élection du vingt et unième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marcel LAZZERINI

4.21.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marcel LAZZERINI66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.21.2. Proclamation de l'élection du vingt et unième membre

M. Jean-Marcel LAZZERINI a été proclamé 21^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.22. Élection du vingt deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gabriel MAQUIN

4.22.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gabriel MAQUIN66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.22.2. Proclamation de l'élection du vingt deuxième membre

M. Gabriel MAQUIN a été proclamé 22^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.23. Élection du vingt troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gérard MARSONI

4.23.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gérard MARSONI64.....	soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.23.2. Proclamation de l'élection du vingt troisième membre

M. Gérard MARSONI a été proclamé 23^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.24. Élection du vingt quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Monique MONTIBERT

4.24.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Monique MONTIBERT 64.....	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.24.2. Proclamation de l'élection du vingt quatrième membre

Mme Monique MONTIBERT a été proclamée 24^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.25. Élection du vingt cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Marilyne MORGAND

4.25.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Marilyne MORGAND 64.....	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.25.2. Proclamation de l'élection du vingt cinquième membre

Mme Marilyne MORGAND a été proclamée 25^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.26. Élection du vingt sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christiane SEGUIN

4.26.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christiane SEGUIN 66.....	soixante-six.....
.....
.....
.....

4.26.2. Proclamation de l'élection du vingt sixième membre

Mme Christiane SEGUIN a été proclamée 26^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.27. Élection du vingt septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Françoise SEMONSUT

4.27.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Françoise SEMONSUT66.....	Soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.27.2. Proclamation de l'élection du vingt septième membre

Mme Françoise SEMONSUT a été proclamée 27^{ème} Membre et immédiatement installée.

5. Observations et réclamations ³

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Conformément aux exigences de l'article L. 5211-6 du CGCT, le Président donne lecture de la charte de l'élu local aux membres du bureau et il remet à chaque conseiller communautaire une copie de cette charte ainsi que les dispositions de la section 3 du chapitre 4 du titre premier du CGCT.

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf janvier, à 21heures 34 minutes, en double exemplaire ⁴ a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

Le président,

Le conseiller communautaire le plus âgé,

Les secrétaires,

³ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

⁴ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 69

Votants : 74 (dont 5 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

N° 4 A/

OBJET :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

**DETERMINATION
DU NOMBRE DE
VICE-PRESIDENTS**

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET – MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

.formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseiller Communautaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-7, L 5211-1 et L 5211-10,

Vu l'arrêté n°3188/2016 du Préfet de l'Allier en date du 5 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de

.../...

communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n°3349/2016 en date du 20 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Il est proposé au Conseil Communautaire de fixer à 15 le nombre de vice-présidents du Conseil Communautaire de Vichy Communauté, au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours, dans les conditions décrites à l'article 3 du procès-verbal d'élection ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les propositions susvisées.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Vichy.

.....
Fait à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Claude MALHURET



ÉLECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS et des autres MEMBRES du BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION
annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS
(dans l'ordre d'élection)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat
M.	MALHURET Claude	8 mars 1950	Président	
Mme	CUISSET Elisabeth	21 avril 1961	1 ^{er} Vice-Présidente	
M.	LALOY Jean-Sébastien	24 juin 1988	2 ^{ème} Vice-Président	
M.	SZYPULA François	14 mai 1958	3 ^{ème} Vice-Président	
M.	AURAMBOUT Michel	19 juin 1947	4 ^{ème} Vice-Président	
M.	GAILLARD Joseph	20 mai 1946	5 ^{ème} Vice-Président	
M.	KUCHNA Joseph	7 juin 1949	6 ^{ème} Vice-Président	
M.	GERMANANGUE Jean-Marc	2 janvier 1956	7 ^{ème} Vice-Président	
M.	MAZAL Raymond	20 mai 1940	8 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUILERA Frédéric	10 avril 1975	9 ^{ème} Vice-Président	
M.	CROUZIER André	1 ^{er} juillet 1947	10 ^{ème} Vice-Président	
M.	DUMONT Alain	31 octobre 1964	11 ^{ème} Vice-Président	
M.	GONZALES Franck	23 avril 1965	12 ^{ème} Vice-Président	
M.	MONTAGNER Patrick	9 février 1954	13 ^{ème} Vice-Présidente	
Mme	DELUNEL Isabelle	3 janvier 1962	14 ^{ème} Vice-Président	
M.	TERRACOL Jacques	2 mars 1947	15 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUIAR Bernard	16 juin 1953	1 ^{er} membre du Bureau	
M.	BARRAUD Jean-Dominique	27 octobre 1956	2 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLANC Jean-Pierre	14 janvier 1943	3 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLETTYERY Jacques	18 janvier 1953	4 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BERTIN Christian		5 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOFFETY Fernand	09 janvier 1944	6 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BONNET Pierre	16 août 1973	7 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	BOUARD Christine	12 juillet 1958	8 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOUREL Jean-Marc	8 juillet 1958	9 ^{ème} membre du Bureau	
M.	CATARD Christian	24 mai 1955	10 ^{ème} membre du Bureau	

Mme	CHARASSE Michèle	14 février 1964	11 ^{ème} membre du Bureau	
M.	COLAS Philippe	19 mai 1968	12 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	CORNE Annie	16 novembre 1950	13 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	COULANGE Nicole	6 novembre 1952	14 ^{ème} membre du Bureau	
M.	DUMONT Christophe	11 avril 1968	15 ^{ème} membre du Bureau	
M.	DURANTET Gilles	18 février 1958	16 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	FAYOLLE Carole	4 décembre 1964	17 ^{ème} membre du Bureau	
M.	GIRAUD Alexandre	4 décembre 1946	18 ^{ème} membre du Bureau	
M.	GUYOT Michel	22 juin 1951	19 ^{ème} membre du Bureau	
M.	JOANNET Jérôme	14 juillet 1968	20 ^{ème} membre du Bureau	
M.	LAZZERINI Jean-Marcel	15 avril 1946	21 ^{ème} membre du Bureau	
M.	MAQUIN Gabriel	10 octobre 1949	22 ^{ème} membre du Bureau	
M.	MARSONI Gérard	3 février 1953	23 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	MONTIBERT Monique	11 mai 1950	24 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	MORGAND Maryline	23 mai 1965	25 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	SEGUIN Christiane	9 mars 1946	26 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	SEMONSUT Françoise	23 avril 1955	27 ^{ème} membre du Bureau	

Fait à l'Hôtel d'Agglomération de VICHY, le 19 JANVIER 2017

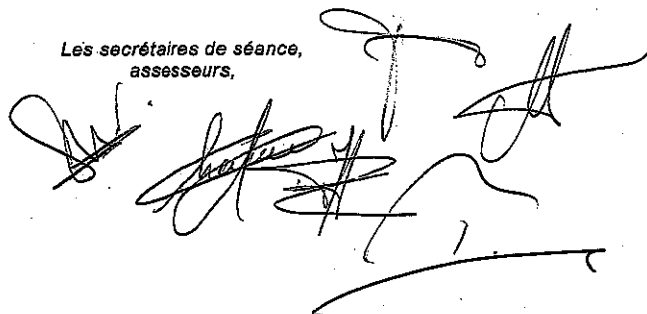
Le Président,



Le conseiller communautaire
le plus âgé,



Les secrétaires de séance,
assesseurs,



DÉPARTEMENT
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT
VICHY

VICHY COMMUNAUTE

Effectif légal
du conseil communautaire
75

Communauté d'Agglomération

Élection du Président, des Vice-
Présidents et Membres du
Bureau

Nombre de conseillers en exercice
75

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf du mois de Janvier,

à dix-sept heures, en application des articles L. 5211-41-3 et par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

M. Fernand MINARD	Mme Marie-Claude VALLAT	M. Joseph KUCHNA
M. Patrick MONTAGNER	M. Hervé DUBOSQ (arrivé à 18h09 après question 3)	Mme Martine MERLE
M. Jacques TERRACOL	Pascale SEMET	Mme Christine BOUARD
M. François SZYPULA	Jean-Yves CHEGUT	M. Pierre BONNET
M. Jérôme JOANNET	Mme Isabelle DELUNEL	M. Jean-Marc GERMANANGUE
M. Joseph GAILLARD	M. Jean-Marcel LAZZERINI	M. Claude MALHURET
Mme Jeannine ROIG (arrivée à 17h30 question n°3)	Mme Marilynne MORGAND	M. Gabriel MAQUIN
Mme Françoise DUBESSAY	M. Jean-Marc BOUREL	Mme Claire GRELET
M. Nicolas RAY	Mme Nicole COULANGE	M. Frédéric AGUILERA
M. Jean-Michel GUERRE	M. Alexandre GIRAUD	Mme Marie-Christine STEYER
M. Jean-Pierre BLANC	Mme Monique MONTIBERT	M. Jean-Jacques MARMOL
M. Christian CATARD	M. Jean-Dominique BARRAUD	Mme Evelyne VOITELLIER
Mme Christiane SEGUIN	M. Gilles DURANTET	M. Yves-Jean BIGNON
M. Michel AURAMBOUT	M. Bernard AGUIAR	Mme Charlotte BENOIT
M. Franck GONZALES	Mme Carole FAYOLLE	M. Bernard KAJDAN
Mme Françoise SEMONSUT	M. Gérard MARSONI	Mme Christiane LEPRAT
M. Philippe COLAS	M. Christohe DUMONT	Mme Myriam JIMENEZ
M. Raymond MAZAL	Mme Michèle CHARASSE	Mme Sylvie FONTAINE
M. Léopold NUNEZ	M. Fernand BOFFETY	M. Jean-Louis GUITARD
M. Christian BERTIN	Mme Elisabeth CUISSET	M. Jean-Philippe SALAT
M. André-Gilbert CROUZIER	M. Michel GUYOT	M. William PASZKUDZKI
Jean-Sébastien LALOY (arrivé à 18h38 question n°4 B/)	M. Alain DUMONT	M. François SKVOR
Annie CORNE		M. Christophe POMMERAY
Bertrand BAYLAUCQ		Mme Marie-José CONTE
Annie DAUPHIN		

Absents excusés ayant donné procuration : Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3^{ème} VP)

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Raymond MAZAL, doyen d'âge, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mmes et MM. Charlotte BENOIT, Marilyne MORGAND, Michèle CHARASSE, Bertrand BAYLAUCQ, Nicolas RAY, William PASZKUDZKI ont été désignés en qualité de secrétaires (art. L. 2121-15 du CGCT) par le conseil communautaire.

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, à savoir M. Raymond MAZAL a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 67 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Un seul candidat a fait officiellement acte de candidature : M. MALHURET

2.2. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller communautaire, a lui-même déposé son bulletin dans l'urne qui lui était présentée. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ont été annexés au procès-verbal avec la feuille de dépouillement.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 73
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 6
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés
- f. Majorité absolue ²37

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude MALHURET61.....soixante et un.....
.....
.....
.....
.....

2.4. Proclamation de l'élection du président

M. Claude MALHURET a été proclamé président et a été immédiatement installé.

¹ Majorité des membres en exercice du conseil communautaire ou nouvelle convocation sans condition de quorum.
² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre des vice-présidents du conseil communautaire.

3.1. Élection du premier vice-président

Une candidate a fait acte de candidature : Mme Elisabeth CUISSET

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Elisabeth CUISSET	...64....soixante quatre.....
M. François SZYPULA.....	1	Un
.....
.....
.....

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme Elisabeth CUISSET a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

3.2. Élection du deuxième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Jean Sebastien LALOY

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 64
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 2
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean Sebastien LALOY	...64.....Soixante quatre.....
.....
.....
.....
.....

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Jean Sebastien LALOY a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Francois SZYPULA

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 59
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Francois SZYPULA59.....cinquante neuf.....
.....
.....
.....
.....

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Francois SZYPULA a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4. Élection du quatrième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel AURAMBOUT

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel AURAMBOUT71.....soixante et onze.....
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Michel AURAMBOUT a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph GAILLARD

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 62
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph GAILLARD 62 soixante-deux
.....
.....
.....
.....

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Joseph GAILLARD a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph KUCHNA

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph KUCHNA 66 soixante-six
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Joseph KUCHNA a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean Marc GERMANANGUE

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 10
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean Marc GERMANANGUE64.....soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. Jean Marc GERMANANGUE a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8. Élection du huitième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Raymond MAZAL

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuis..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Raymond MAZAL70.....soixante-dix.....
M. Jean-Dominique BARRAUD.....	1
.....
.....
.....

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Raymond MAZAL a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

3.9. Élection du neuvième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Frédéric AGUILERA

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuis.....
- d. Nombre de suffrages blancs : 86
- e. Nombre de suffrages exprimés66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Frédéric AGUILERA66.....soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. Frédéric AGUILERA a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. André CROUZIER

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 14
- e. Nombre de suffrages exprimés 57
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. André CROUZIER	57	cinquante-sept
M. Christian BERTIN	1	un
.....
.....
.....

3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M. André CROUZIER a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

3.11. Élection du onzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alain DUMONT

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alain DUMONT	64	soixante-quatre
M. Christophe DUMONT	1	un
.....
.....
.....

3.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

M. Alain DUMONT a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

3.12. Élection du douzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Franck GONZALES

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Franck GONZALES	66	soixante-six
.....
.....
.....

3.12.2. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

M. Franck GONZALES a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

3.13. Élection du treizième vice-président

Deux candidats ont fait acte de candidature : M. Patrick MONTAGNER et Mme Christine BOUARD

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 42
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Patrick MONTAGNER	42	quarante-deux
Mme Christine BOUARD	17	dix-sept
Mme Nicole COULANGE	1	un
.....

3.13.2. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

M. Patrick MONTAGNER a été proclamée treizième vice-président et immédiatement installé.

3.14. Élection du quatorzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Isabelle DELUNEL

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Isabelle DELUNEL	66	soixante-six
Mme Nicole COULANGE	1	un
.....

3.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Mme Isabelle DELUNEL a été proclamée quatorzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.15. Élection du quinzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques TERRACOL

3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 52
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques TERRACOL	52	cinquante-deux
M. Hervé DUBOSQ	6	six
Mme Nicole COULANGE	3	trois
M. Gilles DURANTET	1	un

3.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M. Jacques TERRACOL a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.

4. Élection des membres du Bureau

Sous la présidence de M. Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des membres du Bureau. Il a été rappelé que ceux-ci sont élus selon les mêmes modalités que le président et les vice-Présidents (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres sans que ce nombre ne soit limité.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé la composition du bureau comme suit :

- *Le Président
- *Les 15 Vice-Présidents
- * 27 autres membres

4.1. Élection du premier membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Bernard AGUIAR

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de suffrages blancs 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Bernard AGUIAR	71	soixante et onze
.....
.....
.....

4.1.2. Proclamation de l'élection du 1^{er} membre

M. Bernard AGUIAR a été proclamé 1^{er} Membre et immédiatement installé.

4.2. Élection du deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Dominique BARRAUD

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Dominique BARRAUD 68..... soixante-huit.....
.....
.....
.....
.....

4.2.2. Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre

M. Jean-Dominique BARRAUD a été proclamé 2ème Membre et immédiatement installé.

4.3. Élection du troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian BERTIN

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian BERTIN 66..... soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.3.2. Proclamation de l'élection du 3ème membre

M. Christian BERTIN a été proclamé 3ème Membre et immédiatement installé.

4.4. Élection du quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Pierre BLANC

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés 73
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Pierre BLANC73.....soixante-treize.....
.....
.....
.....
.....

4.4.2. Proclamation de l'élection du 4ème membre

M. Jean-Pierre BLANC a été proclamé 4ème Membre et immédiatement installé.

4.5. Élection du cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques BLETTERY

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques BLETTERY64.....soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

4.5.2. Proclamation de l'élection du 5ème membre

M. Jacques BLETTERY a été proclamé 5ème Membre et immédiatement installé.

4.6. Élection du sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Fernand BOFFETY

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Fernand BOFFETY65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....
.....

4.6.2. Proclamation de l'élection du 6ème membre

M. Fernand BOFFETY a été proclamé 6ème Membre et immédiatement installé.

4.7. Élection du septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Pierre BONNET.

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Pierre BONNET	71	soixante et onze
.....
.....
.....
.....

4.7.2. Proclamation de l'élection du 7ème membre

M. Pierre BONNET a été proclamée 7^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.8. Élection du huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christine BOUARD

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 19
- e. Nombre de suffrages exprimés 53
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christine BOUARD	53	cinquante-trois
Mme Christiane SEGUIN	1	un
.....
.....
.....

4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième membre

Mme Christine BOUARD a été proclamée 8^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.9. Élection du neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marc BOUREL

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marc BOUREL 66 soixante-six
.....
.....
.....

4.9.2. Proclamation de l'élection du 9ème membre

M. Jean-Marc BOUREL a été proclamé 9^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.10. Élection du dixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian CATARD

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian CATARD 69 soixante-neuf
.....
.....
.....

4.10.2. Proclamation de l'élection du 10ème membre

M. Christian CATARD a été proclamé 10ème Membre et immédiatement installé.

4.11. Élection du onzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Michèle CHARASSE

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 67
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Michèle CHARASSE 67 soixante-sept
.....
.....
.....

4.11.2. Proclamation de l'élection du 11^{ème} membre

Mme. Michèle CHARASSE a été proclamée 11^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.12. Élection du douzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Philippe COLAS

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe COLAS	74	soixante quatorze
.....
.....
.....
.....

4.12.2. Proclamation de l'élection du douzième membre

M. Philippe COLAS a été proclamé 12^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.13. Élection du treizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Annie CORNE

4.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Annie CORNE	65	soixante-cinq
M. François SKVOR	1	un
.....
.....
.....

4.13.2. Proclamation de l'élection du treizième membre

Mme Annie CORNE a été proclamée 13^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.14. Élection du quatorzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Nicole COULANGE

4.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Nicole COULANGE65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....

4.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième membre

Mme Nicole COULANGE a été proclamée 14^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.15. Élection du quinzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christophe DUMONT

4.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants..... 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴..... 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christophe DUMONT65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....

4.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième membre

M. Christophe DUMONT a été proclamé 15^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.16. Élection du seizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gilles DURANTET

4.16.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants..... 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴..... 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gilles DURANTET68.....soixante-huit.....
.....
.....
.....

4.16.2. Proclamation de l'élection du seizième membre

M. Gilles DURANTET a été proclamé 16^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.17. Élection du dix-septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Carole FAYOLLE

4.17.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Carole FAYOLLE	68	soixante-huit
.....
.....
.....
.....

4.17.2. Proclamation de l'élection du dix-septième membre

Mme Carole FAYOLLE a été proclamée 17^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.18. Élection du dix-huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alexandre GIRAUD

4.18.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alexandre GIRAUD	69	soixante-neuf
.....
.....
.....
.....

4.18.2. Proclamation de l'élection du dix-huitième membre

M. Alexandre GIRAUD a été proclamé 18^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.19. Élection du dix-neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel GUYOT

4.19.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel GUYOT	70	soixante-dix
.....
.....
.....
.....

4.19.2. Proclamation de l'élection du dix-neuvième membre

M. Michel GUYOT a été proclamé 19^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.20. Élection du vingtième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jérôme JOANNET

4.20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 61
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jérôme JOANNET	61	soixante-un
.....
.....
.....
.....

4.20.2. Proclamation de l'élection du vingtième membre

M. Jérôme JOANNET a été proclamé 20^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.21. Élection du vingt et unième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marcel LAZZERINI

4.21.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marcel LAZZERINI	66	soixante-six
.....
.....
.....
.....

4.21.2. Proclamation de l'élection du vingt et unième membre

M. Jean-Marcel LAZZERINI a été proclamé 21^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.22. Élection du vingt deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gabriel MAQUIN

4.22.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gabriel MAQUIN66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.22.2. Proclamation de l'élection du vingt deuxième membre

M. Gabriel MAQUIN a été proclamé 22^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.23. Élection du vingt troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gérard MARSONI

4.23.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gérard MARSONI64.....	soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.23.2. Proclamation de l'élection du vingt troisième membre

M. Gérard MARSONI a été proclamé 23^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.24. Élection du vingt quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Monique MONTIBERT

4.24.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Monique MONTIBERT64.....	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

4.24.2. Proclamation de l'élection du vingt quatrième membre

Mme Monique MONTIBERT a été proclamée 24^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.25. Élection du vingt cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Marilynne MORGAND

4.25.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Marilynne MORGAND64.....	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

4.25.2. Proclamation de l'élection du vingt cinquième membre

Mme Marilynne MORGAND a été proclamée 25^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.26. Élection du vingt sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christiane SEGUIN

4.26.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christiane SEGUIN66.....	soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.26.2. Proclamation de l'élection du vingt sixième membre

Mme Christiane SEGUIN a été proclamée 26^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.27. Élection du vingt septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Françoise SEMONSUT

4.27.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Françoise SEMONSUT66.....	Soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.27.2. Proclamation de l'élection du vingt septième membre

Mme Françoise SEMONSUT a été proclamée 27^{ème} Membre et immédiatement installée.

5. Observations et réclamations ³

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

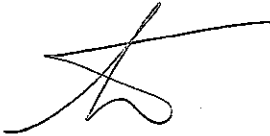
.....

Conformément aux exigences de l'article L. 5211-6 du CGCT, le Président donne lecture de la charte de l'élu local aux membres du bureau et il remet à chaque conseiller communautaire une copie de cette charte ainsi que les dispositions de la section 3 du chapitre 4 du titre premier du CGCT.

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf janvier, à 21heures 34 minutes, en double exemplaire ⁴ a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

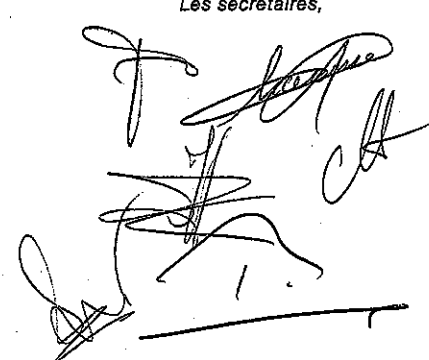
Le président,



Le conseiller communautaire le plus âgé,



Les secrétaires,



³ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

⁴ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - DETERMINATION DU NOMBRE DE VIOCE-PRESIDENTS

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_4A

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_4A-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1

Institutions et vie politique

Election executif

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 4 A.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_4A-DE-1-1_1.pdf)

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers :

Séance du 19 janvier 2017

En exercice : 75

Présents : 69

Votants : 74 (dont 5 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

N° 4 B/

OBJET :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

**ELECTION DES
VICE-PRESIDENTS**

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY - N. RAY - J.M. GUERRE - J.P. BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN - M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT - P. COLAS - C. BERTIN - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - MC. VALLAT - H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) - P. SEMET - JY. CHEGÛT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET - M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - G. MAQUIN - C. GRELET - MC. STEYER - JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) - YJ. BIGNON - C. BENOIT - B. KAJDAN - C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE - JL. GUITARD - JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ - Mme COGNET à M. DAUPHIN - M. BLETTERY à M. SZYPULA - M. DUWICQUET à Mme CORNE - M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT - M. CHARASSE - M. MORGAND - B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI - N. RAY, Conseiller Communautaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-7, L 5211-1 et L 5211-10,

Vu l'arrêté n° 3188/2016 du Préfet de l'Allier en date du 5 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n°3349/2016 en date du 20 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

Vu la délibération n° 4 A/ du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 19 janvier 2017 fixant à 15 le nombre de vice-présidents,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'élire les vice-présidents au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, dans les conditions décrites à l'article 3 du procès-verbal d'élection ci-annexé.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Vichy.

.....
Fait à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Claude MALHURET

ÉLECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS et des autres MEMBRES du BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION
annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS
(dans l'ordre d'élection)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat
M.	MALHURET Claude	8 mars 1950	Président	
Mme	CUISSET Elisabeth	21 avril 1961	1 ^{er} Vice-Présidente	
M.	LALOY Jean-Sébastien	24 juin 1988	2 ^{ème} Vice-Président	
M.	SZYPULA François	14 mai 1958	3 ^{ème} Vice-Président	
M.	AURAMBOUT Michel	19 juin 1947	4 ^{ème} Vice-Président	
M.	GAILLARD Joseph	20 mai 1946	5 ^{ème} Vice-Président	
M.	KUCHNA Joseph	7 juin 1949	6 ^{ème} Vice-Président	
M.	GERMANANGUE Jean-Marc	2 janvier 1956	7 ^{ème} Vice-Président	
M.	MAZAL Raymond	20 mai 1940	8 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUILERA Frédéric	10 avril 1975	9 ^{ème} Vice-Président	
M.	CROUZIER André	1 ^{er} juillet 1947	10 ^{ème} Vice-Président	
M.	DUMONT Alain	31 octobre 1964	11 ^{ème} Vice-Président	
M.	GONZALES Franck	23 avril 1965	12 ^{ème} Vice-Président	
M.	MONTAGNER Patrick	9 février 1954	13 ^{ème} Vice-Présidente	
Mme	DELUNEL Isabelle	3 janvier 1962	14 ^{ème} Vice-Président	
M.	TERRACOL Jacques	2 mars 1947	15 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUIAR Bernard	16 juin 1953	1 ^{er} membre du Bureau	
M.	BARRAUD Jean-Dominique	27 octobre 1956	2 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLANC Jean-Pierre	14 janvier 1943	3 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLETTERY Jacques	18 janvier 1953	4 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BERTIN Christian		5 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOFFETY Fernand	09 janvier 1944	6 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BONNET Pierre	16 août 1973	7 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	BOUARD Christine	12 juillet 1958	8 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOUREL Jean-Marc	8 juillet 1958	9 ^{ème} membre du Bureau	
M.	CATARD Christian	24 mai 1955	10 ^{ème} membre du Bureau	

Mme	CHARASSE Michèle	14 février 1964	11 ^{ème} membre du Bureau	
M.	COLAS Philippe	19 mai 1968	12 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	CORNE Annie	16 novembre 1950	13 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	COULANGE Nicole	6 novembre 1952	14 ^{ème} membre du Bureau	
M.	DUMONT Christophe	11 avril 1968	15 ^{ème} membre du Bureau	
M.	DURANTET Gilles	18 février 1958	16 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	FAYOLLE Carole	4 décembre 1964	17 ^{ème} membre du Bureau	
M.	GIRAUD Alexandre	4 décembre 1946	18 ^{ème} membre du Bureau	
M.	GUYOT Michel	22 juin 1951	19 ^{ème} membre du Bureau	
M.	JOANNET Jérôme	14 juillet 1968	20 ^{ème} membre du Bureau	
M.	LAZZERINI Jean-Marcel	15 avril 1946	21 ^{ème} membre du Bureau	
M.	MAQUIN Gabriel	10 octobre 1949	22 ^{ème} membre du Bureau	
M.	MARSONI Gérard	3 février 1953	23 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	MONTIBERT Monique	11 mai 1950	24 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	MORGAND Maryline	23 mai 1965	25 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	SEGUIN Christiane	9 mars 1946	26 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	SEMONSUT Françoise	23 avril 1955	27 ^{ème} membre du Bureau	

Fait à l'Hôtel d'Agglomération de VICHY, le 19 JANVIER 2017

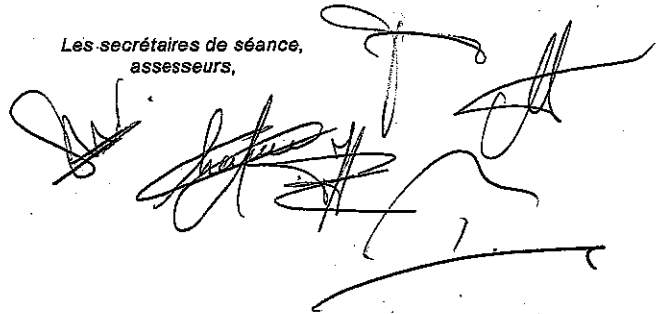
Le Président,



Le conseiller communautaire
le plus âgé,



Les secrétaires de séance,
assesseurs,



DÉPARTEMENT
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT
VICHY

VICHY COMMUNAUTE

Effectif légal
du conseil communautaire
75

Communauté d'Agglomération

Élection du Président, des Vice-Présidents et Membres du Bureau

Nombre de conseillers en exercice
75

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf du mois de Janvier,
à dix-sept heures, en application des articles L. 5211-41-3 et par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

M. Fernand MINARD	Mme Marie-Claude VALLAT	M. Joseph KUCHNA
M. Patrick MONTAGNER	M. Hervé DUBOSQ (arrivé à 18h09 après question 3)	Mme Martine MERLE
M. Jacques TERRACOL	Pascale SEMET	Mme Christine BOUARD
M. François SZYPULA	Jean-Yves CHEGUT	M. Pierre BONNET
M. Jérôme JOANNET	Mme Isabelle DELUNEL	M. Jean-Marc GERMANANGUE
M. Joseph GAILLARD	M. Jean-Marcel LAZZERINI	M. Claude MALHURET
Mme Jeannine ROIG (arrivée à 17h30 question n°3)	Mme Marilynne MORGAND	M. Gabriel MAQUIN
Mme Françoise DUBESSAY	M. Jean-Marc BOUREL	Mme Claire GRELET
M. Nicolas RAY	Mme Nicole COULANGE	M. Frédéric AGUILERA
M. Jean-Michel GUERRE	M. Alexandre GIRAUD	Mme Marie-Christine STEYER
M. Jean-Pierre BLANC	Mme Monique MONTIBERT	M. Jean-Jacques MARMOL
M. Christian CATARD	M. Jean-Dominique BARRAUD	Mme Evelyne VOITELLIER
Mme Christiane SEGUIN	M. Gilles DURANTET	M. Yves-Jean BIGNON
M. Michel AURAMBOUT	M. Bernard AGUIAR	Mme Charlotte BENOIT
M. Franck GONZALES	Mme Carole FAYOLLE	M. Bernard KAJDAN
Mme Françoise SEMONSUT	M. Gérard MARSONI	Mme Christiane LEPRAT
M. Philippe COLAS	M. Christohe DUMONT	Mme Myriam JIMENEZ
M. Raymond MAZAL	Mme Michèle CHARASSE	Mme Sylvie FONTAINE
M. Léopold NUNEZ	M. Fernand BOFFETY	M. Jean-Louis GUITARD
M. Christian BERTIN	Mme Elisabeth CUISSET	M. Jean-Philippe SALAT
M. André-Gilbert CROUZIER	M. Michel GUYOT	M. William PASZKUDZKI
Jean-Sébastien LALOY (arrivé à 18h38 question n°4 B/)	M. Alain DUMONT	M. François SKVOR
Annie CORNE		M. Christophe POMMERAY
Bertrand BAYLAUCQ		Mme Marie-José CONTE
Annie DAUPHIN		

Absents excusés ayant donné procuration : Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTYER à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3^{ème} VP)

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Raymond MAZAL, doyen d'âge, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mmes et MM. Charlotte BENOIT, Marilyne MORGAND, Michèle CHARASSE, Bertrand BAYLAUCQ, Nicolas RAY, William PASZKUDZKI ont été désignés en qualité de secrétaires (art. L. 2121-15 du CGCT) par le conseil communautaire.

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, à savoir M. Raymond MAZAL a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 67 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Un seul candidat a fait officiellement acte de candidature : M. MALHURET

2.2. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller communautaire, a lui-même déposé son bulletin dans l'urne qui lui était présentée. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ont été annexés au procès-verbal avec la feuille de dépouillement.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 73
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 6
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés
- f. Majorité absolue ²37

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude MALHURET61.....soixante et un.....
.....
.....
.....
.....

2.4. Proclamation de l'élection du président

M. Claude MALHURET a été proclamé président et a été immédiatement installé.

¹ Majorité des membres en exercice du conseil communautaire ou nouvelle convocation sans condition de quorum.
² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre des vice-présidents du conseil communautaire.

3.1. Élection du premier vice-président

Une candidate a fait acte de candidature : Mme Elisabeth CUISSET

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls :..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Elisabeth CUISSET	...64...soixante quatre.....
M. François SZYPULA.....	1	Un
.....
.....
.....

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme Elisabeth CUISSET a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

3.2. Élection du deuxième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Jean Sebastien LALOY

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls :..... 64
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 2
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean Sebastien LALOY	...64.....Soixante quatre.....
.....
.....
.....
.....

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Jean Sebastien LALOY a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Francois SZYPULA

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 59
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Francois SZYPULA 59..... cinquante neuf.....
.....
.....
.....
.....

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Francois SZYPULA a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4. Élection du quatrième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel AURAMBOUT

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel AURAMBOUT 71..... soixante et onze.....
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Michel AURAMBOUT a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph GAILLARD

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 62
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph GAILLARD62.....soixante-deux.....
.....
.....
.....
.....

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Joseph GAILLARD a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph KUCHNA

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph KUCHNA66.....soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Joseph KUCHNA a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean Marc GERMANANGUE

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 10
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean Marc GERMANANGUE 64.....soixante-quatre.....
.....
.....
.....

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. Jean Marc GERMANANGUE a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8. Élection du huitième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Raymond MAZAL

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Raymond MAZAL 70.....soixante-dix.....
M. Jean-Dominique BARRAUD.....	1
.....
.....

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Raymond MAZAL a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

3.9. Élection du neuvième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Frédéric AGUILERA

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls.....
- d. Nombre de suffrages blancs : 86
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Frédéric AGUILERA 66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. Frédéric AGUILERA a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. André CROUZIER

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 14
- e. Nombre de suffrages exprimés 57
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. André CROUZIER57.....cinquante-sept.....
M. Christian BERTIN	1	un
.....
.....
.....

3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M. André CROUZIER a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

3.11. Élection du onzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alain DUMONT

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alain DUMONT64.....soixante-quatre.....
M. Christophe DUMONT	1	un
.....
.....
.....

3.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

M. Alain DUMONT a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

3.12. Élection du douzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Franck GONZALES

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Franck GONZALES66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

3.12.2. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

M. Franck GONZALES a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

3.13. Élection du treizième vice-président

Deux candidats ont fait acte de candidature : M. Patrick MONTAGNER et Mme Christine BOUARD

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 42
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Patrick MONTAGNER42.....quarante-deux.....
Mme Christine BOUARD17.....dix-sept.....
Mme Nicole COULANGE1.....un.....
.....
.....

3.13.2. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

M. Patrick MONTAGNER a été proclamé treizième vice-président et immédiatement installé.

3.14. Élection du quatorzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Isabelle DELUNEL

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Isabelle DELUNEL66.....soixante-six.....
Mme Nicole COULANGE1.....un.....
.....
.....

3.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Mme Isabelle DELUNEL a été proclamée quatorzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.15. Élection du quinzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques TERRACOL

3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 52
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques TERRACOL	52	cinquante-deux
M. Hervé DUBOSQ	6	six
Mme Nicole COULANGE	3	trois
M. Gilles DURANTET	1	un

3.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M. Jacques TERRACOL a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.

4. Élection des membres du Bureau

Sous la présidence de M. Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des membres du Bureau. Il a été rappelé que ceux-ci sont élus selon les mêmes modalités que le président et les vice-Présidents (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres sans que ce nombre ne soit limité.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé la composition du bureau comme suit :

- *Le Président
- *Les 15 Vice-Présidents
- * 27 autres membres

4.1. Élection du premier membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Bernard AGUIAR

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Bernard AGUIAR	71	soixante et onze
.....
.....
.....

4.1.2. Proclamation de l'élection du 1^{er} membre

M. Bernard AGUIAR a été proclamé 1^{er} Membre et immédiatement installé.

4.2. Élection du deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Dominique BARRAUD

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Dominique BARRAUD68.....soixante-huit.....
.....
.....
.....

4.2.2. Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre

M. Jean-Dominique BARRAUD a été proclamé 2ème Membre et immédiatement installé.

4.3. Élection du troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian BERTIN

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian BERTIN66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.3.2. Proclamation de l'élection du 3ème membre

M. Christian BERTIN a été proclamé 3ème Membre et immédiatement installé.

4.4. Élection du quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Pierre BLANC

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés 73
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Pierre BLANC	73	soixante-treize
.....
.....
.....

4.4.2. Proclamation de l'élection du 4ème membre

M. Jean-Pierre BLANC a été proclamé 4ème Membre et immédiatement installé.

4.5. Élection du cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques BLETTERY

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques BLETTERY	64	soixante-quatre
.....
.....
.....

4.5.2. Proclamation de l'élection du 5ème membre

M. Jacques BLETTERY a été proclamé 5ème Membre et immédiatement installé.

4.6. Élection du sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Fernand BOFFETY

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Fernand BOFFETY	65	soixante-cinq
.....
.....
.....

4.6.2. Proclamation de l'élection du 6ème membre

M. Fernand BOFFETY a été proclamé 6ème Membre et immédiatement installé.

4.7. Élection du septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M, Pierre BONNET .

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Pierre BONNET	71	soixante et onze
.....
.....
.....
.....

4.7.2. Proclamation de l'élection du 7ème membre

M. Pierre BONNET a été proclamée 7^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.8. Élection du huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christine BOUARD

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 19
- e. Nombre de suffrages exprimés 53
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christine BOUARD	53	cinquante-trois
Mme Christiane SEGUIN	1	un
.....
.....
.....

4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième membre

Mme Christine BOUARD a été proclamée 8^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.9. Élection du neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marc BOUREL

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marc BOUREL66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.9.2. Proclamation de l'élection du 9ème membre

M. Jean-Marc BOUREL a été proclamé 9^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.10. Élection du dixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian CATARD

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian CATARD69.....soixante-neuf.....
.....
.....
.....

4.10.2. Proclamation de l'élection du 10ème membre

M. Christian CATARD a été proclamé 10ème Membre et immédiatement installé.

4.11. Élection du onzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Michèle CHARASSE

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 67
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Michèle CHARASSE67.....soixante-sept.....
.....
.....
.....

4.11.2. Proclamation de l'élection du 11^{ème} membre

Mme. Michèle CHARASSE a été proclamée 11^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.12. Élection du douzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Philippe COLAS

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe COLAS	74	soixante quatorze
.....
.....
.....
.....

4.12.2. Proclamation de l'élection du douzième membre

M. Philippe COLAS a été proclamé 12^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.13. Élection du treizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Annie CORNE

4.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Annie CORNE	65	soixante-cinq
M. François SKVOR	1	un
.....
.....
.....

4.13.2. Proclamation de l'élection du treizième membre

Mme Annie CORNE a été proclamée 13^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.14. Élection du quatorzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Nicole COULANGE

4.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Nicole COULANGE65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....

4.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième membre

Mme Nicole COULANGE a été proclamée 14^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.15. Election du quinzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christophe DUMONT

4.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christophe DUMONT65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....

4.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième membre

M. Christophe DUMONT a été proclamé 15^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.16. Election du seizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gilles DURANTET

4.16.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gilles DURANTET68.....soixante-huit.....
.....
.....
.....

4.16.2. Proclamation de l'élection du seizième membre

M. Gilles DURANTET a été proclamé 16^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.17. Election du dix-septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Carole FAYOLLE

4.17.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Carole FAYOLLE 68 soixante-huit
.....
.....
.....
.....

4.17.2. Proclamation de l'élection du dix-septième membre

Mme Carole FAYOLLE a été proclamée 17^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.18. Élection du dix-huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alexandre GIRAUD

4.18.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alexandre GIRAUD 69 soixante-neuf
.....
.....
.....
.....

4.18.2. Proclamation de l'élection du dix-huitième membre

M. Alexandre GIRAUD a été proclamé 18^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.19. Élection du dix-neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel GUYOT

4.19.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel GUYOT70.....soixante-dix.....
.....
.....
.....

4.19.2. Proclamation de l'élection du dix-neuvième membre

M. Michel GUYOT a été proclamé 19^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.20. Élection du vingtième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jérôme JOANNET

4.20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 61
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jérôme JOANNET61.....soixante-un.....
.....
.....
.....

4.20.2. Proclamation de l'élection du vingtième membre

M. Jérôme JOANNET a été proclamé 20^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.21. Élection du vingt et unième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marcel LAZZERINI

4.21.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marcel LAZZERINI66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.21.2. Proclamation de l'élection du vingt et unième membre

M. Jean-Marcel LAZZERINI a été proclamé 21^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.22. Élection du vingt deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gabriel MAQUIN

4.22.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gabriel MAQUIN66.....soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.22.2. Proclamation de l'élection du vingt deuxième membre

M. Gabriel MAQUIN a été proclamé 22^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.23. Élection du vingt troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gérard MARSONI

4.23.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gérard MARSONI64.....	soixante-quatre.....
.....
.....
.....
.....

4.23.2. Proclamation de l'élection du vingt troisième membre

M. Gérard MARSONI a été proclamé 23^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.24. Élection du vingt quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Monique MONTIBERT

4.24.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Monique MONTIBERT64.....	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.24.2. Proclamation de l'élection du vingt quatrième membre

Mme Monique MONTIBERT a été proclamée 24^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.25. Élection du vingt cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Marilyne MORGAND

4.25.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Marilyne MORGAND64.....	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.25.2. Proclamation de l'élection du vingt cinquième membre

Mme Marilyne MORGAND a été proclamée 25^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.26. Élection du vingt sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christiane SEGUIN

4.26.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christiane SEGUIN66.....	soixante-six.....
.....
.....
.....

4.26.2. Proclamation de l'élection du vingt sixième membre

Mme Christiane SEGUIN a été proclamée 26^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.27. Élection du vingt septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Françoise SEMONSUT

4.27.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Françoise SEMONSUT66.....	Soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.27.2. Proclamation de l'élection du vingt septième membre

Mme Françoise SEMONSUT a été proclamée 27^{ème} Membre et immédiatement installée.

5. Observations et réclamations ³

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

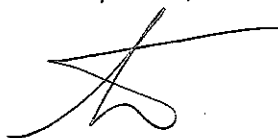
.....

Conformément aux exigences de l'article L. 5211-6 du CGCT, le Président donne lecture de la charte de l'élu local aux membres du bureau et il remet à chaque conseiller communautaire une copie de cette charte ainsi que les dispositions de la section 3 du chapitre 4 du titre premier du CGCT.

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf janvier, à 21heures 34 minutes, en double exemplaire ⁴ a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

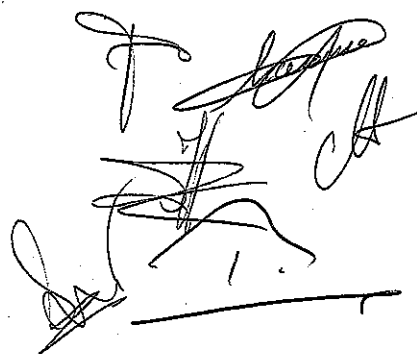
Le président,



Le conseiller communautaire le plus âgé,



Les secrétaires,



³ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

⁴ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_4B

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_4B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1

Institutions et vie politique

Election executif

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 4 B.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_4B-DE-1-1_1.pdf)

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

Séance du 19 janvier 2017

En exercice : 75

Présents : 70

Votants : 74 (dont 4 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

N° 5 A/

OBJET :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

**DETERMINATION
DE LA
COMPOSITION DU
BUREAU**

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY - N. RAY - J.M. GUERRE - J.P. BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN - M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT - P. COLAS - C. BERTIN - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - MC. VALLAT - H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) - P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET - M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - G. MAQUIN - C. GRELET - MC. STEYER - JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) - YJ. BIGNON - C. BENOIT - B. KAJDAN - C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE - JL. GUITARD - JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ - Mme COGNET à M. DAUPHIN - M. BLETTERY à M. SZYPULA - M. DUWICQUET à Mme CORNE - M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT - M. CHARASSE - M. MORGAND - B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI - N. RAY, Conseiller Communautaire

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **23 JAN. 2017**

Publiée ou notifiée

le : **23 JAN. 2017**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-7, L 5211-1 et L 5211- 10,

Vu l'arrêté n°3188/2016 de M. le Préfet de l'Allier du 05 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de
.../...

Communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n°3349/2016 en date du 20 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres sans que ce nombre ne soit limité.

Il est proposé au Conseil Communautaire de fixer à 43 le nombre des membres du Bureau Communautaire de sorte que ce dernier soit composé comme suit :

- Le Président,
- 15 vice-présidents,
- 27 autres membres.

Deux conseillers communautaires se sont abstenus : M. POMMERAY et M. SKVOR.

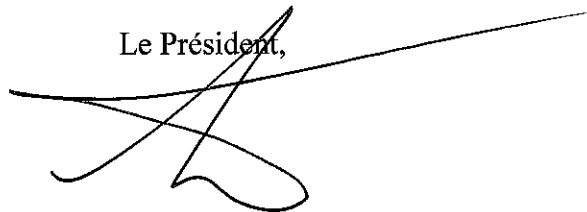
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les propositions susvisées.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Vichy.

.....
Fait en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - DETERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU

.....

Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 19jan2017_5A

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_5A-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1

Institutions et vie politique

Election executif

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....

Nom du fichier : 5 A.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_5A-DE-1-1_1.pdf)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 70

Votants : 74 (dont 4 procurations)

N° 5 B/

OBJET :

**ELECTION DES
MEMBRES DU
BUREAU**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **23 JAN. 2017**

Publiée ou notifiée

le : **23 JAN. 2017**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD –JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseiller Communautaire

Vu l'arrêté n°3188/2016 de M. le Préfet de l'Allier du 05 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n°3349/2016 en date du 20 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

Vu la délibération n° 5 A/ du Conseil Communautaire de Vichy Communauté en date du 19 janvier 2017, fixant à 43 le nombre des membres du Bureau Communautaire.

Il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'élection des membres du Bureau Communautaire au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, dans les conditions décrites à l'article 4 du procès-verbal d'élection ci-annexé.

Le Président donne lecture de la charte de l'élu local.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Vichy.

.....
Fait en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



Claude MALHURET

ÉLECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS et des autres MEMBRES du BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION
annexée au procès-verbal de l'élection

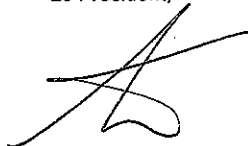
NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS
(dans l'ordre d'élection)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat
M.	MALHURET Claude	8 mars 1950	Président	
Mme	CUISSET Elisabeth	21 avril 1961	1 ^{er} Vice-Présidente	
M.	LALOY Jean-Sébastien	24 juin 1988	2 ^{ème} Vice-Président	
M.	SZYPULA François	14 mai 1958	3 ^{ème} Vice-Président	
M.	AURAMBOUT Michel	19 juin 1947	4 ^{ème} Vice-Président	
M.	GAILLARD Joseph	20 mai 1946	5 ^{ème} Vice-Président	
M.	KUCHNA Joseph	7 juin 1949	6 ^{ème} Vice-Président	
M.	GERMANANGUE Jean-Marc	2 janvier 1956	7 ^{ème} Vice-Président	
M.	MAZAL Raymond	20 mai 1940	8 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUILERA Frédéric	10 avril 1975	9 ^{ème} Vice-Président	
M.	CROUZIER André	1 ^{er} juillet 1947	10 ^{ème} Vice-Président	
M.	DUMONT Alain	31 octobre 1964	11 ^{ème} Vice-Président	
M.	GONZALES Franck	23 avril 1965	12 ^{ème} Vice-Président	
M.	MONTAGNER Patrick	9 février 1954	13 ^{ème} Vice-Présidente	
Mme	DELUNEL Isabelle	3 janvier 1962	14 ^{ème} Vice-Président	
M.	TERRACOL Jacques	2 mars 1947	15 ^{ème} Vice-Président	
M.	AGUIAR Bernard	16 juin 1953	1 ^{er} membre du Bureau	
M.	BARRAUD Jean-Dominique	27 octobre 1956	2 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLANC Jean-Pierre	14 janvier 1943	3 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BLETTERY Jacques	18 janvier 1953	4 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BERTIN Christian		5 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOFFETY Fernand	09 janvier 1944	6 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BONNET Pierre	16 août 1973	7 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	BOUARD Christine	12 juillet 1958	8 ^{ème} membre du Bureau	
M.	BOUREL Jean-Marc	8 juillet 1958	9 ^{ème} membre du Bureau	
M.	CATARD Christian	24 mai 1955	10 ^{ème} membre du Bureau	

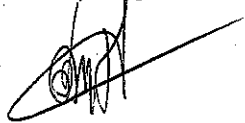
Mme	CHARASSE Michèle	14 février 1964	11 ^{ème} membre du Bureau	
M.	COLAS Philippe	19 mai 1968	12 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	CORNE Annie	16 novembre 1950	13 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	COULANGE Nicole	6 novembre 1952	14 ^{ème} membre du Bureau	
M.	DUMONT Christophe	11 avril 1968	15 ^{ème} membre du Bureau	
M.	DURANTET Gilles	18 février 1958	16 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	FAYOLLE Carole	4 décembre 1964	17 ^{ème} membre du Bureau	
M.	GIRAUD Alexandre	4 décembre 1946	18 ^{ème} membre du Bureau	
M.	GUYOT Michel	22 juin 1951	19 ^{ème} membre du Bureau	
M.	JOANNET Jérôme	14 juillet 1968	20 ^{ème} membre du Bureau	
M.	LAZZERINI Jean-Marcel	15 avril 1946	21 ^{ème} membre du Bureau	
M.	MAQUIN Gabriel	10 octobre 1949	22 ^{ème} membre du Bureau	
M.	MARSONI Gérard	3 février 1953	23 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	MONTIBERT Monique	11 mai 1950	24 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	MORGAND Maryline	23 mai 1965	25 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	SEGUIN Christiane	9 mars 1946	26 ^{ème} membre du Bureau	
Mme	SEMONSUT Françoise	23 avril 1955	27 ^{ème} membre du Bureau	

Fait à l'Hôtel d'Agglomération de VICHY, le 19 JANVIER 2017

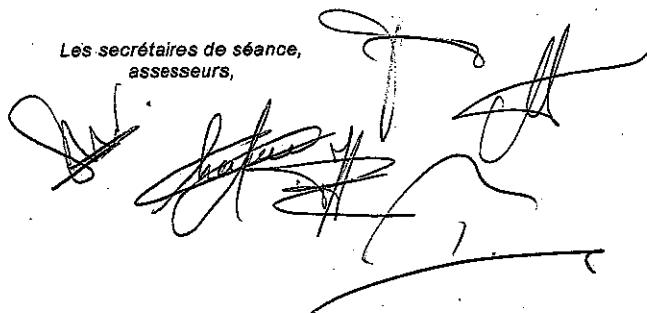
Le Président,



Le conseiller communautaire
le plus âgé,



Les secrétaires de séance,
assesseurs,



DÉPARTEMENT
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT
VICHY

VICHY COMMUNAUTE

Élection du Président, des Vice-Présidents et Membres du Bureau

Effectif légal
du conseil communautaire
75

Communauté d'Agglomération

Nombre de conseillers en exercice
75

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf du mois de Janvier,

à dix-sept heures, en application des articles L. 5211-41-3 et par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités

territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

M. Fernand MINARD	Mme Marie-Claude VALLAT	M. Joseph KUCHNA
M. Patrick MONTAGNER	M. Hervé DUBOSQ (arrivé à 18h09 après question 3)	Mme Martine MERLE
M. Jacques TERRACOL	Pascale SEMET	Mme Christine BOUARD
M. François SZYPULA	Jean-Yves CHEGUT	M. Pierre BONNET
M. Jérôme JOANNET	Mme Isabelle DELJUNEL	M. Jean-Marc GERMANANGUE
M. Joseph GAILLARD	M. Jean-Marcel LAZZERINI	M. Claude MALHURET
Mme Jeannine ROIG (arrivée à 17h30 question n°3)	Mme Marilynne MORGAND	M. Gabriel MAQUIN
Mme Françoise DUBESSAY	M. Jean-Marc BOUREL	Mme Claire GRELET
M. Nicolas RAY	Mme Nicole COULANGE	M. Frédéric AGUILERA
M. Jean-Michel GUERRE	M. Alexandre GIRAUD	Mme Marie-Christine STEYER
M. Jean-Pierre BLANC	Mme Monique MONTIBERT	M. Jean-Jacques MARMOL
M. Christian CATARD	M. Jean-Dominique BARRAUD	Mme Evelyne VOITELLIER
Mme Christiane SEGUIN	M. Gilles DURANTET	M. Yves-Jean BIGNON
M. Michel AURAMBOUT	M. Bernard AGUIAR	Mme Charlotte BENOIT
M. Franck GONZALES	Mme Carole FAYOLLE	M. Bernard KAJDAN
Mme Françoise SEMONSUT	M. Gérard MARSONI	Mme Christiane LEPRAT
M. Philippe COLAS	M. Christohe DUMONT	Mme Myriam JIMENEZ
M. Raymond MAZAL	Mme Michèle CHARASSE	Mme Sylvie FONTAINE
M. Léopold NUNEZ	M. Fernand BOFFETY	M. Jean-Louis GUITARD
M. Christian BERTIN	Mme Elisabeth CUISSET	M. Jean-Philippe SALAT
M. André-Gilbert CROUZIER	M. Michel GUYOT	M. William PASZKUDZKI
Jean-Sébastien LALOY (arrivé à 18h38 question n°4 B/)	M. Alain DUMONT	M. François SKVOR
Annie CORNE		M. Christophe POMMERAY
Bertrand BAYLAUCQ		Mme Marie-José CONTE
Annie DAUPHIN		

Absents excusés ayant donné procuration : Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3^{ème} VP)

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Raymond MAZAL, doyen d'âge, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mmes et MM. Charlotte BENOIT, Marilynne MORGAND, Michèle CHARASSE, Bertrand BAYLAUCQ, Nicolas RAY, William PASZKUDZKI ont été désignés en qualité de secrétaires (art. L. 2121-15 du CGCT) par le conseil communautaire.

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, à savoir M. Raymond MAZAL a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 67 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Un seul candidat a fait officiellement acte de candidature : M. MALHURET

2.2. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller communautaire, a lui-même déposé son bulletin dans l'urne qui lui était présentée. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ont été annexés au procès-verbal avec la feuille de dépouillement.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 73
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 6
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 67
- f. Majorité absolue ² 37

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude MALHURET61.....soixante et un.....
.....
.....
.....
.....

2.4. Proclamation de l'élection du président

M. Claude MALHURET a été proclamé président et a été immédiatement installé.

¹ Majorité des membres en exercice du conseil communautaire ou nouvelle convocation sans condition de quorum.
² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre des vice-présidents du conseil communautaire.

3.1. Élection du premier vice-président

Une candidate a fait acte de candidature : Mme Elisabeth CUISSET

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Elisabeth CUISSET	...64....soixante quatre.....
M. François SZYPULA.....	1	Un
.....
.....
.....

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme Elisabeth CUISSET a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

3.2. Élection du deuxième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Jean Sebastien LALOY

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 64
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 2
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean Sebastien LALOY	...64.....Soixante quatre.....
.....
.....
.....
.....

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Jean Sebastien LALOY a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Election du troisième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Francois SZYPULA

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 59
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Francois SZYPULA59.....cinquante neuf.....
.....
.....
.....
.....

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Francois SZYPULA a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4. Election du quatrième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel AURAMBOUT

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel AURAMBOUT71.....soixante et onze.....
.....
.....
.....
.....

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Michel AURAMBOUT a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph GAILLARD

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 62
- f. Majorité absolue ⁴38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph GAILLARD	62	soixante-deux
.....
.....
.....
.....

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Joseph GAILLARD a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Joseph KUCHNA

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joseph KUCHNA	66	soixante-six
.....
.....
.....
.....

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Joseph KUCHNA a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean Marc GERMANANGUE

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 10
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean Marc GERMANANGUE64.....soixante-quatre.....
.....
.....
.....

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. Jean Marc GERMANANGUE a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8. Élection du huitième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Raymond MAZAL

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Raymond MAZAL70.....soixante-dix.....
M. Jean-Dominique BARRAUD.....	1
.....
.....

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Raymond MAZAL a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

3.9. Élection du neuvième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Frédéric AGUILERA

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls.....
- d. Nombre de suffrages blancs : 86
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Frédéric AGUILERA66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. Frédéric AGUILERA a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. André CROUZIER

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 14
- e. Nombre de suffrages exprimés 57
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. André CROUZIER 57 cinquante-sept
M. Christian BERTIN 1 un
.....
.....
.....

3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M. André CROUZIER a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

3.11. Élection du onzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alain DUMONT

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alain DUMONT 64 soixante-quatre
M. Christophe DUMONT 1 un
.....
.....
.....

3.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

M. Alain DUMONT a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

3.12. Élection du douzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Franck GONZALES

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Franck GONZALES66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

3.12.2. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

M. Franck GONZALES a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

3.13. Élection du treizième vice-président

Deux candidats ont fait acte de candidature : M. Patrick MONTAGNER et Mme Christine BOUARD

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés 42
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Patrick MONTAGNER42.....quarante-deux.....
Mme Christine BOUARD17.....dix-sept.....
Mme Nicole COULANGE1.....un.....
.....
.....

3.13.2. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

M. Patrick MONTAGNER a été proclamée treizième vice-président et immédiatement installé.

3.14. Élection du quatorzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Isabelle DELUNEL

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Isabelle DELUNEL66.....soixante-six.....
Mme Nicole COULANGE1.....un.....
.....
.....

3.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Mme Isabelle DELUNEL a été proclamée quatorzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.15. Élection du quinzième vice-président

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques TERRACOL

3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants	74
c. Nombre de suffrages déclarés nuls.....	2
d. Nombre de suffrages blancs :	9
e. Nombre de suffrages exprimés	52
f. Majorité absolue ⁴	38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques TERRACOL	52.....	cinquante-deux.....
M. Hervé DUBOSQ	6.....	six.....
Mme Nicole COULANGE	3	trois
M. Gilles DURANTET	1	un
.....

3.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M. Jacques TERRACOL a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.

4. Élection des membres du Bureau

Sous la présidence de M. Claude MALHURET élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des membres du Bureau. Il a été rappelé que ceux-ci sont élus selon les mêmes modalités que le président et les vice-Présidents (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres sans que ce nombre ne soit limité.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé la composition du bureau comme suit :

- *Le Président
- *Les 15 Vice-Présidents
- * 27 autres membres

4.1. Élection du premier membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Bernard AGUIAR

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants	74
c. Nombre de suffrages déclarés nuls.....	0
d. Nombre de suffrages blancs	3
e. Nombre de suffrages exprimés	71
f. Majorité absolue ⁴	38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Bernard AGUIAR	71.....	soixante et onze.....
.....
.....
.....
.....

4.1.2. Proclamation de l'élection du 1^{er} membre

M. Bernard AGUIAR a été proclamé 1^{er} Membre et immédiatement installé.

4.2. Élection du deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Dominique BARRAUD

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Dominique BARRAUD68.....soixante-huit.....
.....
.....
.....
.....

4.2.2. Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre

M. Jean-Dominique BARRAUD a été proclamé 2ème Membre et immédiatement installé.

4.3. Élection du troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian BERTIN

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian BERTIN66.....soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.3.2. Proclamation de l'élection du 3ème membre

M. Christian BERTIN a été proclamé 3ème Membre et immédiatement installé.

4.4. Élection du quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Pierre BLANC

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés 73
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Pierre BLANC 73 soixante-treize
.....
.....
.....

4.4.2. Proclamation de l'élection du 4ème membre

M. Jean-Pierre BLANC a été proclamé 4ème Membre et immédiatement installé.

4.5. Élection du cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jacques BLETTYERY

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacques BLETTYERY 64 soixante-quatre
.....
.....
.....

4.5.2. Proclamation de l'élection du 5ème membre

M. Jacques BLETTYERY a été proclamé 5ème Membre et immédiatement installé.

4.6. Élection du sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Fernand BOFFETY

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Fernand BOFFETY 65 soixante-cinq
.....
.....
.....

4.6.2. Proclamation de l'élection du 6ème membre

M. Fernand BOFFETY a été proclamé 6^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.7. Élection du septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Pierre BONNET

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés 71
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Pierre BONNET 71 soixante et onze
.....
.....
.....
.....

4.7.2. Proclamation de l'élection du 7ème membre

M. Pierre BONNET a été proclamée 7^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.8. Élection du huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christine BOUARD

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs 19
- e. Nombre de suffrages exprimés 53
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christine BOUARD 53 cinquante-trois
Mme Christiane SEGUIN 1 un
.....
.....
.....

4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième membre

Mme Christine BOUARD a été proclamée 8^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.9. Élection du neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marc BOUREL

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marc BOUREL66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.9.2. Proclamation de l'élection du 9ème membre

M. Jean-Marc BOUREL a été proclamé 9^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.10. Élection du dixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christian CATARD

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christian CATARD69.....soixante-neuf.....
.....
.....
.....

4.10.2. Proclamation de l'élection du 10ème membre

M. Christian CATARD a été proclamé 10^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.11. Élection du onzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme. Michèle CHARASSE

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 67
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Michèle CHARASSE67.....soixante-sept.....
.....
.....
.....

4.11.2. Proclamation de l'élection du 11^{ème} membre

Mme. Michèle CHARASSE a été proclamée 11^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.12. Élection du douzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Philippe COLAS

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe COLAS	74	soixante quatorze
.....
.....
.....
.....

4.12.2. Proclamation de l'élection du douzième membre

M. Philippe COLAS a été proclamé 12^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.13. Élection du treizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Annie CORNE

4.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Annie CORNE	65	soixante-cinq
M. François SKVOR	1	un
.....
.....
.....

4.13.2. Proclamation de l'élection du treizième membre

Mme Annie CORNE a été proclamée 13^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.14. Élection du quatorzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Nicole COULANGE

4.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Nicole COULANGE65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....

4.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième membre

Mme Nicole COULANGE a été proclamée 14^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.15. Élection du quinzième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Christophe DUMONT

4.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 65
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Christophe DUMONT65.....soixante-cinq.....
.....
.....
.....

4.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième membre

M. Christophe DUMONT a été proclamé 15^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.16. Élection du seizième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gilles DURANTET

4.16.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gilles DURANTET68.....soixante-huit.....
.....
.....
.....

4.16.2. Proclamation de l'élection du seizième membre

M. Gilles DURANTET a été proclamé 16^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.17. Élection du dix-septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Carole FAYOLLE

4.17.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 68
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme. Carole FAYOLLE	68	soixante-huit
.....
.....
.....
.....

4.17.2. Proclamation de l'élection du dix-septième membre

Mme Carole FAYOLLE a été proclamée 17^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.18. Élection du dix-huitième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Alexandre GIRAUD

4.18.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés 69
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Alexandre GIRAUD	69	soixante-neuf
.....
.....
.....
.....

4.18.2. Proclamation de l'élection du dix-huitième membre

M. Alexandre GIRAUD a été proclamé 18^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.19. Élection du dix-neuvième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Michel GUYOT

4.19.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés 70
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel GUYOT70.....soixante-dix.....
.....
.....
.....

4.19.2. Proclamation de l'élection du dix-neuvième membre

M. Michel GUYOT a été proclamé 19^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.20. Élection du vingtième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jérôme JOANNET

4.20.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés 61
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jérôme JOANNET61.....soixante-un.....
.....
.....
.....

4.20.2. Proclamation de l'élection du vingtième membre

M. Jérôme JOANNET a été proclamé 20^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.21. Élection du vingt et unième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Jean-Marcel LAZZERINI

4.21.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls:..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean-Marcel LAZZERINI66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.21.2. Proclamation de l'élection du vingt et unième membre

M. Jean-Marcel LAZZERINI a été proclamé 21^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.22. Élection du vingt deuxième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gabriel MAQUIN

4.22.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gabriel MAQUIN66.....soixante-six.....
.....
.....
.....

4.22.2. Proclamation de l'élection du vingt deuxième membre

M. Gabriel MAQUIN a été proclamé 22^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.23. Élection du vingt troisième membre

Un candidat a fait acte de candidature : M. Gérard MARSONI

4.23.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Gérard MARSONI64.....	soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.23.2. Proclamation de l'élection du vingt troisième membre

M. Gérard MARSONI a été proclamé 23^{ème} Membre et immédiatement installé.

4.24. Élection du vingt quatrième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Monique MONTIBERT

4.24.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de suffrages blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Monique MONTIBERT 64	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.24.2. Proclamation de l'élection du vingt quatrième membre

Mme Monique MONTIBERT a été proclamée 24^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.25. Élection du vingt cinquième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Marilyne MORGAND

4.25.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 3
- d. Nombre de suffrages blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés 64
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Marilyne MORGAND 64	Soixante-quatre.....
.....
.....
.....

4.25.2. Proclamation de l'élection du vingt cinquième membre

Mme Marilyne MORGAND a été proclamée 25^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.26. Élection du vingt sixième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Christiane SEGUIN

4.26.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 2
- d. Nombre de suffrages blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Christiane SEGUIN 66	soixante-six.....
.....
.....
.....

4.26.2. Proclamation de l'élection du vingt sixième membre

Mme Christiane SEGUIN a été proclamée 26^{ème} Membre et immédiatement installée.

4.27. Élection du vingt septième membre

Un candidat a fait acte de candidature : Mme Françoise SEMONSUT

4.27.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 74
- c. Nombre de suffrages déclarés nuis: 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés 66
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Françoise SEMONSUT66.....	Soixante-six.....
.....
.....
.....
.....

4.27.2. Proclamation de l'élection du vingt septième membre

Mme Françoise SEMONSUT a été proclamée 27^{ème} Membre et immédiatement installée.

5. Observations et réclamations ³

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

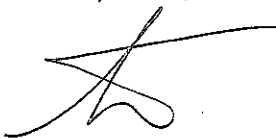
.....

Conformément aux exigences de l'article L. 5211-6 du CGCT, le Président donne lecture de la charte de l'élu local aux membres du bureau et il remet à chaque conseiller communautaire une copie de cette charte ainsi que les dispositions de la section 3 du chapitre 4 du titre premier du CGCT.

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf janvier, à 21heures 34 minutes, en double exemplaire ⁴ a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

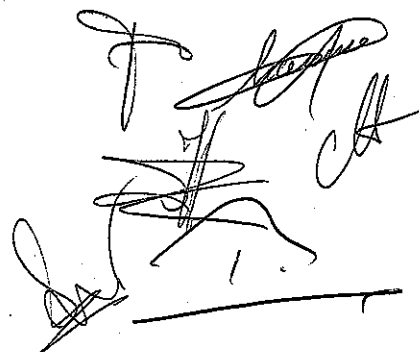
Le président,



Le conseiller communautaire le plus âgé,



Les secrétaires,



³ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

⁴ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'Etat.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_5B

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_5B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1

Institutions et vie politique

Election executif

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 5 B.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_5B-DE-1-1_1.pdf)

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N° 6

OBJET :

COMMISSIONS
THEMATIQUES

DETERMINATION
DU NOMBRE ET DES
MODALITES DE
COMPOSITION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée
le : 23 JAN. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-22,

Vu l'arrêté n°3188/2016 de M. le Préfet de l'Allier du 05 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de

Communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'arrêté préfectoral n°3349/2016 en date du 20 décembre 2016 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

Considérant la nécessité de créer des commissions chargées d'étudier et préparer les décisions du Conseil ou du Bureau Communautaire,

Il est proposé au Conseil Communautaire:

- 1) la création des 5 commissions thématiques selon le tableau ci-annexé,
- 2) de définir comme suit, les modalités de constitution et composition de ces commissions :
 - les commissions thématiques créées sont composées exclusivement de conseillers communautaires qui peuvent librement décider de participer au fonctionnement d'une ou de plusieurs commissions,
 - les communes représentées par un seul conseiller communautaire au sein de ces commissions peuvent toutefois être représentées en leur sein par un conseiller municipal disposant d'une simple voix consultative (sur proposition du Maire de la commune),

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 19 janvier 2017

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

~~Le Président,~~

Claude MANHURET

**VICHY COMMUNAUTE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

LISTE DES COMMISSIONS THEMATIQUES (en jaune les nouveautés proposées)

* * *

<u>Vichy Val d'Allier en 2016</u>	<u>Propositions Vichy Communauté 2017</u>
<p><u>COMMISSION N° 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . EMPLOI . ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 	<p><u>COMMISSION N° 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE . EMPLOI . ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TOURISME SPORT et ECONOMIE DU SPORT BOIS / FORET
<p><u>COMMISSION N° 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . AMENAGEMENT DE L'ESPACE . DEVELOPPEMENT DURABLE . TRANSPORTS . HABITAT 	<p><u>COMMISSION N° 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . AMENAGEMENT DE L'ESPACE, URBANISME . DEVELOPPEMENT DURABLE et ENERGIE . TRANSPORTS . HABITAT AGRICULTURE ESPACES NATURELS SENSIBLES POLITIQUE D'ACCUEIL, SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE EN MILIEU RURAL
<p><u>COMMISSION N° 3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . COHESION SOCIALE . CULTURE . SPORT . ENFANCE . JEUNESSE 	<p><u>COMMISSION N° 3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . COHESION SOCIALE . CULTURE . ENFANCE . JEUNESSE . ACTION SOCIALE
<p><u>COMMISSION N° 4 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . TRAVAUX . VOIRIE . BATIMENTS . DECHETS . ASSAINISSEMENT 	<p><u>COMMISSION N° 4 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . TRAVAUX . VOIRIE . BATIMENTS . DECHETS . ASSAINISSEMENT
<p><u>COMMISSION N° 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . RESSOURCES HUMAINES . FINANCES . MUTUALISATION 	<p><u>COMMISSION N° 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . RESSOURCES HUMAINES . FINANCES . MUTUALISATION POLITIQUES CONTRACTUELLES et FONDS EUROPEENS

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte : 2017 - COMMISSIONS THEMATIQUES - DETERMINATION DU NOMBRE
ET DES MODALITES DE COMPOSITION

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_6

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assemblees

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 6.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_6-DE-1-1_1.pdf)

Vichy Communauté

communauté d'agglomération

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5
procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

N°7

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

OBJET :

ELUS

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

**INDEMNITES DE
FONCTION DES
ELUS
COMMUNAUTAIRES**

formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée le :

23 JAN. 2017

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-12, L5216 et R 5216-1,

Vu l'installation du Conseil Communautaire en date du 19 janvier 2017,

.../...

Vu la délibération n° portant ouverture de 15 postes de Vice-Présidents,

Considérant que les indemnités maximales pour l'exercice des fonctions de président, de vice-président, et de conseiller sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut 1015 des traitements, selon l'importance démographique de l'établissement public de coopération intercommunale,

Considérant que le conseil communautaire détermine le montant des indemnités versées dans les limites de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au président et vice-président, et inscrites au budget,

Considérant que la délibération fixant le taux des indemnités doit s'accompagner d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'attribuer au Président, aux Vice-présidents, ainsi qu'aux conseillers délégués des indemnités de fonctions, conformément à la réglementation en vigueur,
- De fixer le montant de ces indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents et des Conseillers Délégués, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

	Indemnité en % de l'indice terminal 1015	Indemnité brute mensuelle
Président	87 %	3 327,12 €
Vice-présidents	39 %	1 491,47 €
Conseillers indemnifiés (au maximum)	6 %	229,46 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

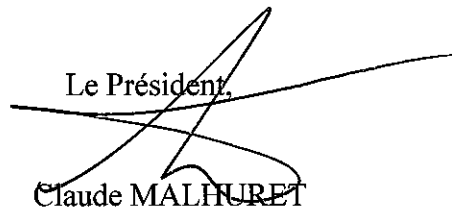
- D'attribuer au Président, aux Vice-présidents, ainsi qu'aux conseillers délégués, des indemnités de fonctions, conformément à la réglementation en vigueur, telle que définies par les articles L.5211-12, L. 5216 et R 5216-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- De fixer le montant de ces indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents et des Conseillers Délégués, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux,
- D'adopter le tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités de fonctions allouées, qui seront automatiquement revalorisées en fonction de

l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement,

- D'octroyer ces indemnités de fonctions au président et vice-président à la date de leur élection, ainsi qu'à la date d'effet de l'arrêté de délégation du Président pour les conseillers communautaires bénéficiant d'une délégation de fonction,
- d'inscrire les crédits au budget 2017,
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté
le 19 janvier 2017

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Claude MALHURET

DÉPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

VICHY COMMUNAUTE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES

ARTICLES L.5211-12, L5216 et R 5216-1 DU CGCT

POPULATION TOTALE DE L'EPCI : 83 419 HABITANTS

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

Indemnité maximale du Président : 110 % de l'Indice Brut 1015

Soit : 4 206,71 € bruts mensuels et 50 480,49 € bruts annuels

Indemnités des Vice-Présidents : 44 % de l'Indice Brut 1015

Soit : 1 682,68 € bruts mensuels et 20 192,16 € bruts annuels

Soit pour 15 vice-présidents : 302 882,94 € bruts annuels

CREDIT GLOBAL : 353 363,43 € bruts annuels

II - INDEMNITES ALLOUEES

A- INDEMNITES ALLOUEES AU PRESIDENT (article R 5216-1 du CGCT)

Taux Indemnité (allouée en % de l'indice 1015)	Montant brut mensuel	Montant brut annuel	Crédit brut Global Annuel
87%	3 327,12 €	39 925,48 €	39 925,48 €

B - INDEMNITES ALLOUEES AUX 15 VICE-PRESIDENT (article R 5216-1 du CGCT)

Taux Indemnité (allouée en % de l'indice 1015)	Montant brut mensuel	Montant brut annuel	Crédit brut Global Annuel
39%	1 491,47 €	17 897,64 €	268 464,60 €

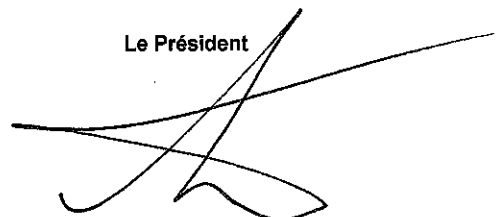
B - INDEMNITES ALLOUEES AUX CONSEILLERS DELEGUES (article L 5216-4 du CGCT)

Taux Indemnité (allouée en % de l'indice 1015)	Montant brut mensuel	Montant brut annuel	Crédit brut Global Annuel (12 élus maximum)
6%	229,46 €	2 753,52 €	33 042,24 €

CREDIT GLOBAL : 337 301,46 € bruts annuels

Fait à Vichy le

Le Président



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 7 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS COMMUNAUTAIRES

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_7

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_7-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .6

Institutions et vie politique

Exercice des mandats locaux

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 7.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_7-DE-1-1_1.pdf)

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N° 8

OBJET :

**DELEGATIONS DU
CONSEIL AU
PRESIDENT ET AU
BUREAU**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée

le : 23 JAN. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD –JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-10 qui prévoit que l'organe délibérant d'un EPCI peut déléguer une partie de ses attributions au président, aux vice-présidents ayant reçu délégation et au bureau communautaire,

.../...

Propose au Conseil Communautaire :

- de confier au Président, exécutif de la Communauté d'agglomération, lorsque les crédits sont inscrits au budget, les délégations suivantes :

1) procéder à la réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements dans les limites prévues par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change et les renégociations et de signer à cet effet les actes nécessaires,

2) réaliser les lignes de trésorerie,

3) créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires,

4) décider de la conclusion, révision (y compris résiliation avec versement ou demande de versement d'indemnités) de tous les contrats d'occupation/location/prêt des biens dont dispose Vichy Communauté hormis ceux qui emportent transfert de droits réel immobiliers soit en cours de contrat, soit à leur issue (exemple bail emphytéotique ou crédit-bail),

5) décider de la conclusion, révision (y compris résiliation avec versement ou demande de versement d'indemnités) de tous les contrats d'occupation/location/prêt de biens mobiliers ou immobiliers au profit de Vichy Communauté

6) décider de la création, au profit ou à l'encontre de Vichy Communauté, de servitude(s) qu'elles soient ou non assorties de contreparties,

7) signer toute autorisation administrative en faveur de futurs acquéreurs de biens de Vichy Communauté (autorisation de dépôt de permis, bornage, ...),

8) représenter librement Vichy Communauté aux assemblées générales de copropriétaires en prenant part aux différents votes et décisions,

9) exercer ou déléguer librement au nom de la Communauté d'Agglomération les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme (que Vichy Communauté en soit titulaire ou délégataire) quels que soient les domaines et montants et/ou déléguer l'exercice de ces droits selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code,

10) fixer librement le montant des offres de la Communauté d'Agglomération à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes,

11) arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires (et notamment décision de classement et déclassement du domaine public),

12) décider librement de l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers de Vichy Val d'Allier,

13) adopter les règlements intérieurs des équipements communautaires,

14) préparer, lancer et suivre les procédures, attribuer, signer et exécuter les marchés publics et accords-cadres suivants, lorsque cette compétence ne relève pas de la commission d'appel d'offres :

- travaux, fournitures et services courants d'un montant inférieur au seuil européen publié au Journal Officiel (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016),

.../...

- services sociaux et autres services spécifiques (article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016), quelqu'en soit le montant,

- services de représentation juridique (article 29 décret n°2016-360 du 25 mars 2016) quelqu'en soit le montant,

- marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable (article 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) d'un montant inférieur au seuil européen publié au Journal Officiel, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants,

15) préparer, lancer et suivre les procédures, exécuter les marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable (article 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) d'un montant supérieur au seuil européen publié au Journal Officiel, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants, lorsque cette compétence ne relève pas de la commission d'appel d'offres,

16) préparer, lancer et suivre les procédures, exécuter les marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que leurs avenants,

17) réunir et saisir pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) prévue à l'article L1413-1 du C.G.C.T., dans tous les cas où cette consultation préalable est organisée par la législation en vigueur,

18) déposer toutes les autorisations et demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, CU, déclaration préalable, ...) relatives à des opérations portées par la Communauté d'Agglomération,

19) négocier, souscrire, actualiser et modifier (avenants) les contrats d'assurances et accepter toutes les indemnités de sinistres afférentes ainsi que les autres indemnisations (de particuliers, de sociétés ...) pour les préjudices matériels ou immatériels occasionnés à Vichy Val d'Allier,

20) apprécier et régler librement les conséquences dommageables (financières ou autres) des incidents ou accidents dans lesquels la responsabilité de Vichy Communauté est engagée, notamment en raison de ses biens mobiliers ou immobiliers, de ses activités ou de ses agents,

21) décider de l'opportunité de donner suite aux demandes d'exonération des frais de fourrières au vu des différents cas d'espèces,

22) choisir et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts dans tous les cas où leurs services sont nécessaires,

23) défendre les intérêts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté ou ceux de ses agents dans toutes les actions dirigées contre eux, notamment, devant les juridictions de l'ordre administratif ou judiciaire,

24) intenter au nom de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté, pour le compte de celle-ci ou de ses agents, toute action amiable, précontentieuse ou contentieuse, notamment devant les juridictions de l'ordre administratif ou judiciaire, dans tous les cas où la défense de ses intérêts ou celle de ses agents l'exige,

25) signer les différentes conventions de partenariat n'impliquant aucun engagement financier direct de Vichy Communauté et dont l'impact financier indirect estimé est nul ou inférieur à 5 000 € (cas de mise à disposition de locaux, de services, prise de frais de reprographie, d'expédition ...),

26) décider de l'opportunité de suspendre temporairement les services de transport scolaire pour des motifs météorologiques notamment,

27) une fois, la décision de principe de création d'un service commun par le Conseil Communautaire, de procéder à l'élaboration et à la signature des conventions prévues à l'article L5211-4-2 du CGCT et à tous leurs avenants ou ajustements sans

incidence financière ainsi qu'à la signature de tous documents inhérents à leur bon fonctionnement.

- de confier au Bureau communautaire, lorsque les crédits sont inscrits au budget, les délégations suivantes :

A) Actualiser les tarifs d'accès aux différents services et équipements publics communautaires et les droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération qui n'ont pas un caractère fiscal, dans les limites définies chaque année par le Conseil Communautaire,

B) Accepter les dons et legs,

C) En matière foncière :

a. Décider de l'acquisition d'immeubles, de droits réels immobiliers ou de fonds de commerce d'un montant inférieur ou égal à 500 000 € (contreparties éventuelles en nature incluses de type reconstruction de murs, clôtures, ...) quelle que soit la forme juridique retenue pour ce faire (y compris le recours à l'expropriation), en direct ou par le biais de l'EPF Smaf,

b. Décider de toutes acquisitions, de cessions et d'échanges d'immeubles, de droits réels immobiliers ou de fonds de commerce dans le cadre du projet d'aménagement du « Boulevard Urbain » (Avenue de la Liberté et autres tranches), contreparties éventuelles en nature incluses (de recours à l'expropriation) dans la limite du plafond de l'opération et des crédits inscrits au budget, en direct ou par le biais de l'EPF Smaf,

c. Décider de toutes les acquisitions, les cessions et les échanges d'immeubles entre Vichy Communauté et ses communes membres en respectant toutefois les conditions ci-dessous énoncées à savoir :

*au prix de 1 € symbolique lorsque le bien, objet de la transaction répond aux conditions cumulatives suivantes :

-a été acquis depuis plus de 10 ans

-n'a pas fait l'objet d'investissements ou aménagements spécifiques depuis plus de 5 ans

-est cédé pour la réalisation d'un service ou équipement public, ou à la seule condition suivante : « qu'il soit cédé pour son intégration dans la voirie communale »

*au prix de revient dans les autres cas, étant précisé que pour les biens situés en ZAC ou Lotissement (faisant notamment l'objet de budgets annexes), le prix de revient intègrera en sus des frais d'acquisition et de ceux liés à d'éventuels travaux entrepris sur ce foncier, les frais spécifiques liés à l'aménagement de ces zones (voieries, assainissement, pluvial, ... déduction faite des subventions perçues). Néanmoins, ce prix ne pourra être supérieur à l'avis de France Domaine.

D) Sous réserve des dispositions des articles 14, 15 et 16 susvisés, et lorsque cette compétence ne relève pas de la commission d'appel d'offres : décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur au seuil européen, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants,

E) Délivrer l'avis de Vichy Communauté lorsque la Communauté d'Agglomération est officiellement consultée dans le cadre de procédures d'aménagement, d'urbanisme ou en matière d'environnement,

F) Procéder aux demandes de subvention pour le compte de Vichy Communauté auprès de tous les organismes ou collectivités,

G) Décider de la passation de tous les avenants aux marchés autres que ceux pour lesquels cette prise de décision a été déléguée au Président aux alinéas 14), 15) et 16) ci-dessus,

H) Autoriser la signature des conventions de co-maîtrise d'ouvrage ou de groupement de commandes et de procéder, le cas échéant, à la désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) ad-hoc créée pour l'occasion parmi les membres ayant voix délibérative de la CAO de Vichy Communauté

I) Autoriser la signature des différentes conventions de partenariat n'impliquant aucun engagement financier direct de VVA mais dont l'impact financier indirect estimé serait potentiellement supérieur à 5 000 € (cas de mise à disposition de locaux, de services, prise en charge de frais de reprographie, d'expédition, ...) ainsi que toutes les conventions d'adhésion aux associations,

J) Délivrer les mandats spéciaux au Président, Vice-Présidents et Conseillers Communautaires pour les missions accomplies dans l'intérêt de l'agglomération,

K) Autoriser la passation des avenants techniques aux contrats communaux d'aménagement de bourgs (CCAB) n'engendrant aucune incidence financière,

L) Autoriser la signature de conventions de mise à disposition entrantes et sortantes de personnel entre Vichy Communauté et ses communes membres, entre Vichy Communauté et tout type d'organisme public, parapublic ou privé à but non lucratif,

M) Décider, dans le cadre défini par le statut de la fonction publique territoriale, de l'adoption du règlement intérieur du personnel communautaire et de ses éventuelles évolutions,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution de cette décision.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 19 janvier 2017

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Claude MALHURET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER 2017

Annexe relative aux délégations prises en application de l'article L5211-10 DU CGCT

		DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE	DECISION DU PRESIDENT	CAO (pour attribution)	COMMISSION MARCHES PUBLICS (pour avis)
Procédures adaptées	* seuils européens applicables au 1er janvier 2016 ** décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics					X
	marché et accord-cadre de travaux, fournitures et services courants < seuils européens (article 27**)			X		(pour avis si marché travaux > 209 000 €HT)
	Marché et accord-cadre de services sociaux quelqu'en soit le montant (article 28**)			X	X (si > 750 000 €HT*)	
	Marché et accord-cadre de services juridiques de représentation quelqu'en soit le montant (article 29**)			X	X (si > 750 000 €HT*)	
Procédures formalisées	Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence < seuils européens (article 30**)			X		
	marché et accord-cadre de fournitures et services courants > seuil européen (209 000 €HT*)		X		X	
	Marché et accord-cadre de travaux > seuil européen (5 225 000 €HT*)		X		X	
	Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence > seuils européens (article 30**)		X			X
Avenants	Avenant à un marché ou accord-cadre de travaux, fournitures et services courants < seuils européens (article 27**)			X		(pour avis si avenant d'un marché de travaux > 209 000 €HT > 5%)
	Avenant à un marché ou accord-cadre de services sociaux (article 28**)			X	X (pour avis si marché > 750 000 €HT et si avenant > 5%)	
	Avenant à un marché ou accord-cadre de services juridiques de représentation (article 29**)			X	X (pour avis si marché > 750 000 €HT et si avenant > 5%)	
	Avenant à un marché article 30** < seuils européens			X		
	Avenant à un marché ou accord-cadre de travaux, fournitures services passé en procédure formalisée		X		X (pour avis si > 5%)	
	Avenant à un marché article 30** > seuils européens		X			

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 8 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - DELEGATIONS DU CONSEIL AU PRESIDENT ET AU BUREAU

Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

Numéro de l'acte : 19jan2017_8

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_8-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assemblees

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

Nom du fichier : 8.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_8-DE-1-1_1.pdf)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N° 9 A/

OBJET :

**COMPOSITION DE
LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES
(CAO) A
CARACTERE
PERMANENT DE
VICHY
COMMUNAUTE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : **23 JAN. 2017**

Publiée ou notifiée
le : **23 JAN. 2017**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTYERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1414-2

.../...

qui prévoit que pour les marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens mentionnés à l'article 42 de l'ordonnance susvisée à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres,

Vu l'article L 1411-5 du CGCT qui précise les modalités de composition et d'élection de cette commission telles que décrites ci-après :

- Composition : le Président de la communauté d'agglomération ou son représentant et cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus parmi les membres de l'Assemblée délibérante,
- Election de cette commission au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Considérant le souhait de n'avoir qu'une seule commission d'appel d'offres à caractère permanent, compétente pour la passation de tous marchés ou avenants nécessitant le recours à cette commission,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'approuver le principe de l'élection d'une commission d'appel d'offre à caractère permanent, compétente pour la passation de tous marchés ou avenants nécessitant le recours à cette commission,
- de procéder à son élection : une seule liste a été présentée.
 - o Liste A :

Titulaires :

M. Gilles DURANTET
M. Gabriel MAQUIN
M. Jean-Jacques MARMOL
M. Raymond MAZAL
M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

M. Christophe DUMONT
M. Joseph KUCHNA
M. Joseph GAILLARD
Mme Annie DAUPHIN
M. André CROUZIER

Le déroulement de l'élection des membres de cette commission et les résultats sont retracés au point 1) du procès-verbal d'élection ci-annexé.

La présente délibération sera transmise en sous-préfecture de Vichy.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (abstentions M. Pommeray et M. Skvor), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Claude MALHURET

DÉPARTEMENT
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT
VICHY

VICHY COMMUNAUTÉ

Effectif légal
du conseil communautaire

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

75

Nombre de conseillers en exercice

75

PROCÈS-VERBAL

**DE L'ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES,
DU JURY ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION ET DE
CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf du mois de janvier

à dix-huit sept, s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES - DU JURY
ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION ET
DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

M. Fernand MINARD	Mme Marie-Claude VALLAT	M. Joseph KUCHNA
M. Patrick MONTAGNER	Hervé DUBOSCQ	Mme Martine MERLE
M. Jacques TERRACOL	Pascale SEMET	Mme Christine BOUARD
M. François SZYPULA	Jean-Yves CHEGUT	M. Pierre BONNET
M. Jérôme JOANNET	Mme Isabelle DELUNEL	M. Jean-Marc GERMANANGUE
M. Joseph GAILLARD	M. Jean-Marcel LAZZERINI	M. Claude MALHURET
Mme Jeannine ROIG	Mme Marilyne MORGAND	M. Gabriel MAQUIN
Mme Françoise DUBESSAY	M. Jean-Marc BOUREL	Mme Claire GRELET
M. Nicolas RAY	Mme Nicole COULANGE	M. Frédéric AGUILERA
M. Jean-Michel GUERRE	M. Alexandre GIRAUD	Mme Marie-Christine STEYER
M. Jean-Pierre BLANC	Mme Monique MONTIBERT	M. Jean-Jacques MARMOL
M. Christian CATARD	M. Jean-Dominique BARRAUD	
Mme Christiane SEGUIN	M. Gilles DURANTET	M. Yves-Jean BIGNON
M. Michel AURAMBOUT	M. Bernard AGUIAR	Mme Charlotte BENOIT
M. Franck GONZALES	Mme Carole FAYOLLE	M. Bernard KAJDAN
Mme Françoise SEMONSUT	M. Gérard MARSONI	Mme Christiane LEPRAT
M. Philippe COLAS	M. Christohe DUMONT	Mme Myriam JIMENEZ
M. Raymond MAZAL	Mme Michèle CHARASSE	Mme Sylvie FONTAINE
Mme Carine PAGLIA / M. Léopold NUNEZ	M. Fernand BOFFETY	M. Jean-Louis GUITARD
M. Christian BERTIN	Mme Elisabeth CUISSET	M. Jean-Philippe SALAT
M. André-Gilbert CROUZIER	M. Michel GUYOT	M. William PASZKUDZKI
Jean-Sébastien LALOY	M. Alain DUMONT	M. François SKVOR
Annie CORNE		M. Christophe POMMERAY
Bertrand BAYLAUCQ		Mme Marie-José CONTE
Annie DAUPHIN		

Absents excusés ayant donné procuration : Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – Mme VOITELLIER à Mme Fontaine

.....
.....
.....

Le Président rappelle, avant de procéder à l'élection des 3 commissions réglementaires liées à la Commande Publique, leurs modalités d'élection qui sont identiques à savoir :

- **Leurs membres sont élus au sein du conseil communautaire au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, à la proportionnelle au plus fort reste. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.**
- **Pour chaque commission il appartient d'élire 5 titulaires et 5 suppléants (non affectés)**
- **Les listes peuvent contenir moins de noms de titulaires et de suppléants qu'il n'y a de sièges à pourvoir.**

1. Commission d'appel d'offres

Il est proposé au Conseil Communautaire, conformément à l'article 1414-2 du CGCT de constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent pour choisir le titulaire des marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens mentionnés à l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux.

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection 1 seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHINA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

1.1. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT

1.2. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus :

membres titulaires de la C.A.O.:

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Membres suppléants de la C.A.O :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

2. Jury de concours

.Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 88, 89 et 91, il est proposé au Conseil communautaire de constituer un jury à caractère permanent, pour toutes les affaires de la collectivité susceptibles d'être soumises à cette instance. Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection une seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 4- M. André CROUZIER

2.1. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT

2.3. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus:

Membres titulaires du jury de concours :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Membres suppléants du jury de concours :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 4- M. André CROUZIER

3.1 Commission de Délégation et de Concession de Service Public

Conformément aux dispositions de l'article L1411-5 en vertu desquelles il appartient au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération d'élire une commission chargée d'examiner les délégations de service public et qui précise ses modalités de composition, il est proposé au Conseil communautaire de constituer une Commission de Délégation et de Concession de Service Public à caractère permanent, pour traiter de toutes les délégations de service public susceptibles d'être soumises à cette instance.

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection une seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

3.2. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT (Passer alors directement à la proclamation des résultats)

3.3. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus :

Membres titulaires de la Commission de Délégation et de Concession de Service Public :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOU

Membres suppléants de la Commission de Délégation et de Concession de Service Public :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

4. Observations et réclamations¹

.....

.....

.....

.....

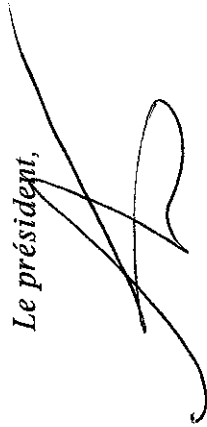
.....

.....

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf janvier, à h, en double exemplaire² a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

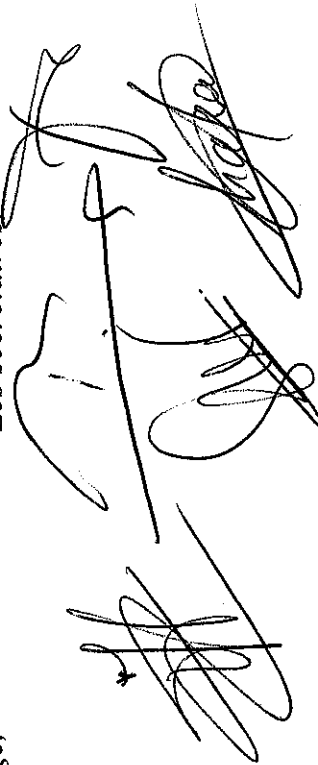
Le président,



Le conseiller communautaire le plus âgé,



Les secrétaires,



¹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

² Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte : 2017 - COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) A
CARACTERE PERMANENT

.....

Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 19jan2017_9A

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_9A-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....

Nom du fichier : 9 A.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_9A-DE-1-1_1.pdf)

Vichy Communauté

communauté d'agglomération

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

Séance du 19 janvier 2017

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5
procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

N°9 B/

OBJET :

**COMPOSITION
DU JURY
PERMANENT DE
VICHY
COMMUNAUTÉ**

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY - N. RAY - J.M. GUERRE - J.P. BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN - M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT - P. COLAS - C. BERTIN - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - MC. VALLAT - H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) - P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET - M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - G. MAQUIN - C. GRELET - MC. STEYER - JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) - YJ. BIGNON - C. BENOIT - B. KAJDAN - C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE - JL. GUITARD - JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-

Préfecture le :

23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée le

23 JAN. 2017

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ - Mme COGNET à M. DAUPHIN - M. BLETTERY à M. SZYPULA - M. DUWICQUET à Mme CORNE - M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT - M. CHARASSE - M. MORGAND - B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI - N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

.../...

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment ses articles 88, 89 et 91, qui disposent que le jury est désigné par l'acheteur et en précisent la composition,

Considérant que les membres élus de la Commission d'appel d'offres sont membres de plein droit du jury,

Considérant que, lorsqu'une qualification professionnelle particulière est exigée pour participer à l'une des procédures nécessitant le recours au jury, au moins un tiers des membres doit posséder cette qualification ou une qualification particulière,

Propose au Conseil Communautaire :

- De désigner le Président ou son représentant, Président du Jury permanent de Vichy Communauté,
- De désigner l'ensemble des membres de la Commission d'appel d'offres, soit les cinq titulaires (et leurs cinq suppléants), membres du jury, à savoir :

Titulaires :
M. Gilles DURANTET
M. Gabriel MAQUIN
M. Jean-Jacques MARMOL
M. Raymond MAZAL
M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :
M. Christophe DUMONT
M. Joseph KUCHNA
M. Joseph GAILLARD
Mme Annie DAUPHIN
M. André CROUZIER

- De donner délégation au Président pour désigner les personnalités qualifiées lorsqu'une compétence professionnelle est exigée pour participer à l'une des procédures nécessitant le recours au jury,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Approuve les propositions susvisées.

Le déroulement de l'élection des membres de cette commission et les résultats sont retracés au point 2) du procès-verbal d'élection ci-annexé.

La présente délibération sera transmise en sous-préfecture de Vichy.

Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (abstentions M. Pommeray et M. Skvor), en l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté le 19 janvier 2017.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



Claude MALHURET

DÉPARTEMENT
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT
VICHY

**VICHY COMMUNAUTÉ
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION**

Effectif légal
du conseil communautaire

75

Nombre de conseillers en exercice

75

PROCÈS-VERBAL

**DE L'ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES,
DU JURY ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION ET DE
CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf du mois de janvier
à dix-huit sept, s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES - DU JURY
ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION ET
DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

M. Fernand MINARD	Mme Marie-Claude VALLAT	M. Joseph KUCHNA
M. Patrick MONTAGNER	Hervé DUBOSCQ	Mme Martine MERLE
M. Jacques TERRACOL	Pascale SEMET	Mme Christine BOUARD
M. François SZYPULA	Jean-Yves CHEGUT	M. Pierre BONNET
M. Jérôme JOANNET	Mme Isabelle DELUNEL	M. Jean-Marc GERMANANGUE
M. Joseph GAILLARD	M. Jean-Marcel LAZZERINI	M. Claude MALHURET
Mme Jeannine ROIG	Mme Marilyne MORGAND	M. Gabriel MAQUIN
Mme Françoise DUBESSAY	M. Jean-Marc BOUREL	Mme Claire GRELET
M. Nicolas RAY	Mme Nicole COULANGE	M. Frédéric AGUILERA
M. Jean-Michel GUERRE	M. Alexandre GIRAUD	Mme Marie-Christine STEYER
M. Jean-Pierre BLANC	Mme Monique MONTIBERT	M. Jean-Jacques MARMOL
M. Christian CATARD	M. Jean-Dominique BARRAUD	
Mme Christiane SEGUIN	M. Gilles DURANTET	M. Yves-Jean BIGNON
M. Michel AURAMBOUT	M. Bernard AGUIAR	Mme Charlotte BENOIT
M. Franck GONZALES	Mme Carole FAYOLLE	M. Bernard KAJDAN
Mme Françoise SEMONSUT	M. Gérard MARSONI	Mme Christiane LEPRAT
M. Philippe COLAS	M. Christohe DUMONT	Mme Myriam JIMENEZ
M. Raymond MAZAL	Mme Michèle CHARASSE	Mme Sylvie FONTAINE
Mme Carine PAGLIA / M. Léopold NUNEZ	M. Fernand BOFFETY	M. Jean-Louis GUITARD
M. Christian BERTIN	Mme Elisabeth CUISSET	M. Jean-Philippe SALAT
M. André-Gilbert CROUZIER	M. Michel GUYOT	M. William PASZKUDZKI
Jean-Sébastien LALOY	M. Alain DUMONT	M. François SKVOR
Annie CORNE		M. Christophe POMMERAY
Bertrand BAYLAUCQ		Mme Marie-José CONTE
Annie DAUPHIN		

Absents excusés ayant donné procuration : Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – Mme VOITELLIER à Mme Fontaine

.....

.....

.....

Le Président rappelle, avant de procéder à l'élection des 3 commissions réglementaires liées à la Commande Publique, leurs modalités d'élection qui sont identiques à savoir :

- Leurs membres sont élus au sein du conseil communautaire au scrutin de liste, sans panache ni vote préférentiel, à la proportionnelle au plus fort reste. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.
- Pour chaque commission il appartient d'élire 5 titulaires et 5 suppléants (non affectés)
- Les listes peuvent contenir moins de noms de titulaires et de suppléants qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

1. Commission d'appel d'offres

Il est proposé au Conseil Communautaire, conformément à l'article 1414-2 du CGCT de constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent pour choisir le titulaire des marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens mentionnés à l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux.

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection 1 seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

1.1. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT

1.2. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus :

membres titulaires de la C.A.O.:

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Membres suppléants de la C.A.O :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

2. Jury de concours

.Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 88, 89 et 91, il est proposé au Conseil communautaire de constituer un jury à caractère permanent, pour toutes les affaires de la collectivité susceptibles d'être soumises à cette instance. Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection une seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 4- M. André CROUZIER

2.1. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT

2.3. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus:

Membres titulaires du jury de concours :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Membres suppléants du jury de concours :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 4- M. André CROUZIER

3.1 Commission de Délégation et de Concession de Service Public

Conformément aux dispositions de l'article L1411-5 en vertu desquelles il appartient au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération d'élire une commission chargée d'examiner les délégations de service public et qui précise ses modalités de composition, il est proposé au Conseil communautaire de constituer une Commission de Délégation et de Concession de Service Public à caractère permanent, pour traiter de toutes les délégations de service public susceptibles d'être soumises à cette instance.

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection une seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

3.2. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT (Passer alors directement à la proclamation des résultats)

3.3. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus :

Membres titulaires de la Commission de Délégation et de Concession de Service Public :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Membres suppléants de la Commission de Délégation et de Concession de Service Public :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

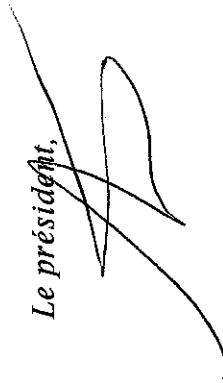
4. Observations et réclamations¹

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf janvier, à h, en double exemplaire² a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

Le président,



Le conseiller communautaire le plus âgé,



Les secrétaires,



¹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

² Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'Etat.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - COMPOSITION DU JURY PERMANENT DE VICHY COMMUNAUTE

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_9B

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_9B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 9 B.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_9B-DE-1-1_1.pdf)

Vichy Communauté

communauté d'agglomération

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5
procurations)

N°9 C/

OBJET

COMPOSITION
DE LA
COMMISSION DE
DELEGATION ET
DE CONCESSION
DE SERVICE
PUBLIC DE
VICHY
COMMUNAUTE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-

Préfecture le :

23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée le

23 JAN. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1411-5 qui dispose qu'il appartient au Conseil Communautaire de

la Communauté d'agglomération d'élire une commission chargée d'examiner les délégations de service public et qui précise ses modalités de composition et d'élection, à savoir pour le cas propre à Vichy Communauté :

- Composition : le Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant, et cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus parmi les membres de l'Assemblée délibérante,

- Election de cette commission au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, et notamment l'article 58,

Vu le décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession,

Vu l'article D1411-5 du CGCT qui dispose que l'assemblée délibérante locale fixe les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation et de concession de service public,

Considérant le souhait de n'avoir qu'une seule commission pour traiter de toutes les délégations de service public et autres contrats de concession de service public susceptibles d'être soumises à cette instance,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'approuver le principe selon lequel les listes de candidatures pour l'élection des membres de la commission de délégation et de concession de service public peuvent être librement déposées en séance avant les opérations électorales,
- d'approuver le principe de l'élection d'une commission de délégation et de concession de service public à caractère permanent compétente pour traiter de toutes les délégations de service public et autres contrats de concession de service public susceptibles d'être soumises à cette instance,
- de procéder à son élection : une seule liste a été présentée.

o Liste A :

Titulaires :

Suppléants :

M. Gilles DURANTET
M. Gabriel MAQUIN
M. Jean-Jacques MARMOL
M. Raymond MAZAL
M. Michel AURAMBOUT

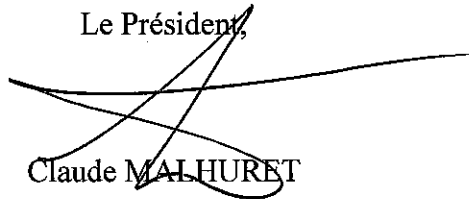
M. Christophe DUMONT
M. Joseph KUCHNA
M. Joseph GAILLARD
Mme Annie DAUPHIN
M. André CROUZIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :
- approuve les propositions susvisées.

La présente délibération sera transmise en sous-préfecture de Vichy

Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (abstentions M. Pommeray et M. Skvor), en l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 C/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - DETERMINATION DU NOMBRE DE VIOCE-PRESIDENTS

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_9C

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_9C-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 9 C.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_9C-DE-1-1_1.pdf)

DÉPARTEMENT
03

EPCI :

EPCI à fiscalité propre

ARRONDISSEMENT
VICHY

**VICHY COMMUNAUTÉ
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION**

Effectif légal
du conseil communautaire

75

Nombre de conseillers en exercice

75

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES - DU JURY
ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION ET
DE CONCESSON DE SERVICE PUBLIC

PROCÈS-VERBAL

**DE L'ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES,
DU JURY ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION ET DE
CONCESSON DE SERVICE PUBLIC**

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf du mois de janvier
à dix-huit sept, s'est réuni le conseil communautaire de Vichy Communauté

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

M. Fernand MINARD	Mme Marie-Claude VALLAT	M. Joseph KUCHNA
M. Patrick MONTAGNER	Hervé DUBOSQ	Mme Martine MERLE
M. Jacques TERRACOL	Pascale SEMET	Mme Christine BOUARD
M. François SZYPULA	Jean- Yves CHEGUT	M. Pierre BONNET
M. Jérôme JOANNET	Mme Isabelle DELUNEL	M. Jean-Marc GERMANANGUE
M. Joseph GAILLARD	M. Jean-Marcel LAZZERINI	M. Claude MALHURET
Mme Jeannine ROIG	Mme Marilynne MORGAND	M. Gabriel MAQUIN
Mme Françoise DUBESSAY	M. Jean-Marc BOUREL	Mme Claire GRELET
M. Nicolas RAY	Mme Nicole COULANGE	M. Frédéric AGUILERA
M. Jean-Michel GUERRE	M. Alexandre GIRAUD	Mme Marie-Christine STEYER
M. Jean-Pierre BLANC	Mme Monique MONTIBERT	M. Jean-Jacques MARMOL
M. Christian CATARD	M. Jean-Dominique BARRAUD	
Mme Christiane SEGUIN	M. Gilles DURANTET	M. Yves-Jean BIGNON
M. Michel AURAMBOUT	M. Bernard AGUIAR	Mme Charlotte BENOIT
M. Franck GONZALES	Mme Carole FAYOLLE	M. Bernard KAJDAN
Mme Françoise SEMONSUT	M. Gérard MARSONI	Mme Christiane LEPRAT
M. Philippe COLAS	M. Christophe DUMONT	Mme Myriam JIMENEZ
M. Raymond MAZAL	Mme Michèle CHARASSE	Mme Sylvie FONTAINE
Mme Carine PAGLIA / M. Léopold NUNEZ	M. Fernand BOFFETY	M. Jean-Louis GUITARD
M. Christian BERTIN	Mme Elisabeth CUISSET	M. Jean-Philippe SALAT
M. André-Gilbert CROUZIER	M. Michel GUYOT	M. William PASZKUDZKI
Jean-Sébastien LALOY	M. Alain DUMONT	M. François SKVOR
Annie CORNE		M. Christophe POMMERAY
Bertrand BAYLAUCQ		Mme Marie-José CONTE
Annie DAUPHIN		

Absents excusés ayant donné procuration : Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – Mme VOITELLIER à Mme Fontaine

.....
.....
.....

Le Président rappelle, avant de procéder à l'élection des 3 commissions réglementaires liées à la Commande Publique, leurs modalités d'élection qui sont identiques à savoir :

- **Leurs membres sont élus au sein du conseil communautaire au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, à la proportionnelle au plus fort reste. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.**
- **Pour chaque commission il appartient d'élire 5 titulaires et 5 suppléants (non affectés)**
- **Les listes peuvent contenir moins de noms de titulaires et de suppléants qu'il n'y a de sièges à pourvoir.**

1. Commission d'appel d'offres

Il est proposé au Conseil Communautaire, conformément à l'article 1414-2 du CGCT de constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent pour choisir le titulaire des marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens mentionnés à l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux.

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection 1 seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

1.1. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT

1.2. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus :

membres titulaires de la C.A.O.:

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Membres suppléants de la C.A.O :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

2. Jury de concours

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 88, 89 et 91, il est proposé au Conseil communautaire de constituer un jury à caractère permanent, pour toutes les affaires de la collectivité susceptibles d'être soumises à cette instance. Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection une seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 4- M. André CROUZIER

2.1. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT

2.3. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus :

Membres titulaires du jury de concours :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Membres suppléants du jury de concours :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 4- M. André CROUZIER

3.1 Commission de Délégation et de Concession de Service Public

Conformément aux dispositions de l'article L1411-5 en vertu desquelles il appartient au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération d'élire une commission chargée d'examiner les délégations de service public et qui précise ses modalités de composition, il est proposé au Conseil communautaire de constituer une Commission de Délégation et de Concession de Service Public à caractère permanent, pour traiter de toutes les délégations de service public susceptibles d'être soumises à cette instance.

Le Président informe les conseillers communautaires que pour cette élection une seule liste a été déposée.

Titulaires :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

3.2. Déroulement du scrutin

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT (Passer alors directement à la proclamation des résultats)

3.3. Proclamation des résultats

Le Président proclame donc élus :

Membres titulaires de la Commission de Délégation et de Concession de Service Public :

- 1- M. Gilles DURANTET
- 2- M. Gabriel MAQUIN
- 3- M. Jean-Jacques MARMOL
- 4- M. Raymond MAZAL
- 5- M. Michel AURAMBOUT

Membres suppléants de la Commission de Délégation et de Concession de Service Public :

- 1- M. Christophe DUMONT
- 2- M. Joseph KUCHNA
- 3- M. Joseph GAILLARD
- 4- Mme Annie DAUPHIN
- 5- M. André CROUZIER

4. Observations et réclamations ¹

.....

.....

.....

.....

.....

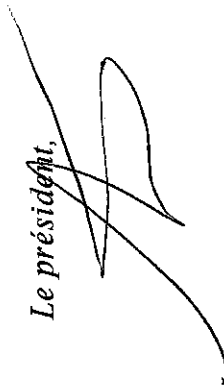
.....

.....

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-neuf janvier, à h, en double exemplaire ² a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les secrétaires de séances ayant fait également office d'assesseurs.

Le président,



Le conseiller communautaire le plus âgé,



Les secrétaires,



¹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

² Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers :

Séance du 19 JANVIER 2017

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5
procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

N° 9 D/

OBJET :

**COMMISSION
CONSULTATIVE
DES SERVICES
PUBLICS LOCAUX**

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY - N. RAY - J.M. GUERRE - J.P. BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN - M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT - P. COLAS - C. BERTIN - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - MC. VALLAT - H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) - P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET - M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - G. MAQUIN - C. GRELET - MC. STEYER - JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) - YJ. BIGNON - C. BENOIT - B. KAJDAN - C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE - JL. GUITARD - JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée le :

23 JAN. 2017

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ - Mme COGNET à M. DAUPHIN - M. BLETTERY à M. SZYPULA - M. DUWICQUET à Mme CORNE - M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT - M. CHARASSE - M. MORGAND - B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI - N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son articles L 1413-1 qui impose la création dans les

établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

Vu la délibération n° 6 du 11 décembre 2014 par laquelle le Conseil Communautaire a confirmé :

➤ la nécessité de la CCSPL qui aura autorité pour l'ensemble des services publics relevant des compétences de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

➤ que cette commission sera composée du Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant, de six membres titulaires et de six membres suppléants de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle ainsi que de trois représentants titulaires et de trois représentants suppléants d'associations locales nommés parmi les membres du conseil de développement,

Considérant que cette commission consultative est compétente pour l'ensemble des services publics locaux confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie. Elle examine les rapports établis par les délégataires sur l'exécution de leur délégation de service public, les rapports sur le service d'assainissement et le service de collecte, d'évacuation ou de traitement des déchets ménagers, le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ainsi que le rapport établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

La commission est également consultée pour tout projet de délégation de service public, tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière et tout projet de partenariat.

Propose au Conseil Communautaire :

- de désigner parmi les membres de la présente assemblée délibérante les membres de la commission consultative des services publics locaux ci-dessous :

- le président de la CCSPL :
 - Le Président de l'assemblée délibérante ou son représentant
- les membres de la CCSPL :
 - Les 6 membres titulaires et 6 membres suppléants suivants : une seule liste a été présentée.

Liste A :

Titulaires :

M. Joseph KUCHNA
M. Gilles DURANTET
M. Gabriel MAQUIN
M. Jean-Jacques MARMOL
M. Raymond MAZAL
M. Michel AURAMBOUT

Suppléants :

M. Christophe DUMONT
M. Franck GONZALES
M. Joseph GAILLARD
Mme Annie DAUPHIN
M. André-Gilbert CROUZIER
Mme Sylvie FONTAINE

- de lui donner mandat pour solliciter auprès du Conseil de développement la liste de 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants issus de ses membres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les propositions susvisées,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....

Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (abstentions M. Pommeray et M. Skvor), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val d'Allier, le 19 janvier 2017

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 9 D/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER
2017 - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_9D

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_9D-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 9 D.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_9D-DE-1-1_1.pdf)

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5
procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

N°10

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

OBJET :

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

PERSONNEL
COMMUNAUTAIRE

CREATION
COMPOSITION ET
ELECTION DES
REPRESENTANTS
AU COMITE
TECHNIQUE ET U
COMITE D'HYGIENE,
DE SECURITE ET
CONDITIONS DE
TRAVAIL

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTYERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Rendue exécutoire :

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Transmise en Sous-
Préfecture le :

23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée le :

23 JAN. 2017

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-33,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux Comités Techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale,

Vu la consultation des organisations syndicales en date du 16 janvier 2017,

Considérant que selon l'effectif des agents relevant du Comité Technique, le nombre de représentants titulaires du personnel à ce comité est fixé par l'organe délibérant de la collectivité dans la limite de 4 à 6 représentants lorsque l'effectif est au moins égal à 350 agents et inférieur à 1 000,

Considérant que selon l'effectif des agents relevant du Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail, le nombre de représentants titulaires du personnel à ce comité est fixé par l'organe délibérant de la collectivité dans la limite de 3 à 10 représentants lorsque l'effectif est au moins égal à 200 agents,

Propose au Conseil Communautaire :

- la création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail,
- de fixer de manière identique le nombre de représentants titulaires du personnel à cinq pour le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,
- le maintien du paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la collectivité en nombre égal à celui des représentants du personnel titulaire et suppléant,
- que les avis du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail, conformément à l'article 26 du décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié, soient supposés rendus lorsqu'ont été recueillis, d'une part, l'avis du collège des représentants de la collectivité et d'autre part, l'avis du collège des représentants du personnel,
- de désigner les représentants de la Collectivité au Comité Technique comme suit :

Liste A : une seule liste a été présentée

Titulaires :

M. Frédéric AGUILERA
Mme Marie-Claude VALLAT
Mme Christine BOUARD
M. Jacques BLETTERY
M. Jean-Jacques MARMOL

Suppléants :

M. Michel AURAMBOUT
M. Jean-Pierre BLANC
M. Patrick MONTAGNER
Mme Annie DAUPHIN
M. Philippe COLAS

- de désigner les représentants de la Collectivité au comme Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail suit : une seule liste a été présentée.

Titulaires :
M. Frédéric AGUILERA
M. Michel AURAMBOU
Mme Christine BOUARD
M. Jacques BLETTERY
M. Jean-Jacques MARMOL

Suppléants :
Mme Marie-Claude VALLAT
M. Jean-Pierre BLANC
M. André CROUZIER
M. Patrick MONTAGNER
Mme Evelyne VOITELLIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- la création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail,

- de fixer de manière identique le nombre de représentants titulaires du personnel à cinq pour le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,

- le maintien du paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la collectivité en nombre égal à celui des représentants du personnel titulaire et suppléant,

- que les avis du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail, conformément à l'article 26 du décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié, soient supposés rendus lorsqu'ont été recueillis, d'une part, l'avis du collège des représentants de la collectivité et d'autre part, l'avis du collège des représentants du personnel,

- de désigner les représentants figurant dans la délibération,

- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (abstentions M. Pommeray et M. Skvor), en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 10 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte : 2017 - PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - CREATION COMPOSITION ET
ELECTION DES REPRESENTANTS AU COMITE TECHNIQUE ET AU COMITE
D'HYGIENE, DE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_10

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_10-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 10.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_10-DE-1-1_1.pdf)

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

Séance du 19 janvier 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

N° 11 A/
OBJET :
COMPETENCE
DECHETS DE
VICHY
COMMUNAUTE
ADHESION DE
VICHY
COMMUNAUTE
AU SICTOM SUD
ALLIER

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-

Préfecture le :

23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée le

23 JAN. 2017

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5216-5, L 5216-7, L 5711-1 à L 5711-5, L 5211-18 et L 5211-61,

Vu l'arrêté n° 3188/2016 du Préfet de l'Allier en date du 5 décembre

2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment sa compétence obligatoire « Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés »,

Vu l'arrêté n° 2065/2013 du Préfet de l'Allier en date du 15 juillet 2013 autorisant la modification statutaire du SICTOM Sud Allier,

Vu l'article 3 des statuts du SICTOM Sud Allier en date du 15 juillet 2013 intitulé « Extension du territoire », qui autorise les EPCI à fiscalité propre à adhérer au syndicat dans les conditions définies par le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la communauté d'agglomération Vichy Communauté d'adhérer au SICTOM Sud Allier pour l'exercice de sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers et ce pour partie de son territoire seulement, à l'exclusion des communes de Vichy, Cusset et Bellerive sur Allier collectée par Vichy Communauté,

Considérant que la faculté pour un EPCI à fiscalité propre d'adhérer à un syndicat mixte pour une partie seulement de son territoire pour l'exercice de la compétence collecte ou traitement des déchets ménagers et assimilés est prévu par l'article L 5211-61 du CGCT,

Propose au Conseil Communautaire :

- de demander l'adhésion de Vichy Communauté au SICTOM Sud Allier pour l'exercice de sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers à l'exclusion des communes de Vichy, Cusset et Bellerive sur Allier,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- se prononce favorablement pour demander l'adhésion de Vichy Communauté au SICTOM Sud Allier pour l'exercice de sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers à l'exclusion des communes de Vichy, Cusset et Bellerive sur Allier,

La présente délibération sera transmise en sous-préfecture de Vichy.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté, le 19 janvier 2017. Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte : 2017 - COMPETENCE DECHETS DE VICHY COMMUNAUTE - ADHESION
DE VICHY COMMUNAUTE AU SICTOM SUD ALLIER

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_11A

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_11A-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7

Institutions et vie politique

Intercommunalite

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 11 A.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_11A-DE-1-1_1.pdf)

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

**N° 11 B/
OBJET :
COMPETENCE
DECHETS DE
VICHY
COMMUNAUTE**

**PROLONGATION
DE LA
CONVENTION DE
GESTION
TRANSITOIRE
POUR
L'EXERCICE DE
LA COMPETENCE
COLLECTE ET
TRAITEMENT
DES DECHETS**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

24 JAN. 2017

Publiée ou notifiée le

24 JAN. 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 3188/2016 du Préfet de l'Allier en date du 5 décembre

2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment sa compétence obligatoire « Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés »,

Vu la circulaire n° 53/16 du Préfet de l'Allier en date du 23 septembre 2016 relative notamment, aux conséquences de l'exercice à titre obligatoire par la Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » à compter du 1^{er} janvier 2017,

Vu la convention de gestion transitoire pour l'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets conclue entre Vichy Communauté et le SICTOM Sud Allier le 02 janvier 2017,

Considérant que l'exercice à titre obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2017, de la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » par Vichy Communauté, issue de la fusion entre la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise, a emporté un retrait de ces deux établissements publics de coopération intercommunales du SICTOM Sud Allier,

Considérant, qu'au regard d'un impératif de continuité du service public, et dans l'attente de l'arrivée à terme d'une éventuelle procédure de ré adhésion au SICTOM Sud Allier, une convention de gestion transitoire pour l'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets a été conclue entre Vichy Communauté et le SICTOM Sud Allier, le 02 janvier 2017,

Considérant que cette convention a pour vocation de régir les modalités de gestion transitoire de la collecte des déchets ménagers sur le territoire des 35 communes, précédemment desservies, par le SICTOM Sud Allier,

Considérant que cette convention a été signée par le Président par intérim de Vichy Communauté et qu'il appartient désormais au Conseil communautaire nouvellement installé de confirmer les termes de cette convention en acceptant de confier au SICTOM Sud Allier, à titre transitoire, dans l'attente de l'arrivée à terme d'une éventuelle procédure de ré adhésion, la collecte et le traitement des déchets ménagers sur le territoire des 35 communes de Vichy Communauté précédemment desservies par le syndicat.

Propose au Conseil Communautaire :

- de confirmer les termes de la convention ci-joint, confiant au SICTOM Sud Allier, à titre transitoire, dans l'attente de l'arrivée à terme d'une éventuelle procédure de ré adhésion, la collecte et le

traitement des déchets ménagers sur le territoire des 35 communes de Vichy Communauté précédemment desservies par le syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve cette proposition
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

La présente délibération sera transmise en sous-préfecture de Vichy.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



Claude MALHURET

PROJET

Communauté d'Agglomération
Vichy Communauté



SICTOM
SUD-ALLIER

**CONVENTION DE GESTION TRANSITOIRE POUR L'EXERCICE DES
COMPETENCES COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS**

Entre

La **Communauté d'Agglomération Vichy Communauté** représentée par son Président, Monsieur Claude MALHURET intervenant aux présentes suivant dispositions de la Loi NOTRe

Ci-après dénommée la Communauté d'Agglomération

D'une part

Et

Le **Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Sud Allier** représenté par son Président, Monsieur Pierre COURTADON intervenant aux présentes suivant délibération n°41DL2016 du Comité Syndical du 12 décembre 2016

Ci-après dénommé le SICTOM Sud Allier

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit

PREAMBULE

Conformément à la loi NOTRe, qui **renforce les compétences obligatoires des communautés de communes (Article 64) et des communautés d'agglomération (Article 66)**, la compétence collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés devient une compétence obligatoire des Communautés d'Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2017.

Le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier a fusionné avec la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise dont les 15 communes détaillées ci-après adhéraient au

SICTOM Sud Allier pour la gestion de leurs déchets ménagers et assimilés, au même titre que les 20 communes de VVA :

CC de la Montagne Bourbonnaise	ARFEUILLES
	ARRONNES
	LA CHABANNE
	LA CHAPELLE
	CHATEL MONTAGNE
	CHATELUS
	FERRIERES SUR SICHON
	LA GUILLERMIE
	LAPRUGNE
	LAVOINE
	LE MAYET DE MONTAGNE
	MOLLES
	NIZEROLLES
	SAINT CLEMENT
SAINT NICOLAS DES BIEFS	
CA Vichy Val d'Allier	ABREST
	BILLY
	BOST
	BRUGHEAS
	BUSSET
	CHARMEIL
	COGNAT-LYONNE
	CREUZIER-LE-NEUF
	CREUZIER-LE-VIEUX
	ESPINASSE-VOZELLE
	HAUTERIVE
	LE VERNET
	MAGNET
	MARIOL
	SAINT-GERMAIN-DES-FOSES
	SAINT-REMY-EN-ROLLAT
	SAINT-YORRE
	SERBANNES
	SEUILLET
VENDAT	

Afin de prendre en compte la période allant du 01.01.2017 – date de retrait de droit des 35 Communes précitées du SICTOM Sud Allier conformément à la Loi NOTRe - jusqu'à la date d'adhésion effective de la nouvelle Communauté d'Agglomération au SICTOM Sud Allier pour le compte des 35 Communes en question, les parties conviennent de gérer par voie conventionnelle la gestion des déchets des ménages et assimilés des 35 communes antérieurement desservies par le SICTOM SUD ALLIER.

ARTICLE 1 : OBJET ET DUREE DE LA CONVENTION

A compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à l'arrêté préfectoral n°..... du décembre 2016 et conformément à la loi NOTRe, la création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise a opéré un transfert de la compétence « gestion des déchets des ménages et assimilés » au profit de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ;

Dans l'attente de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté au SICTOM SUD ALLIER pour le compte des 35 Communes précitées, la présente convention transitoire a pour objet de fixer les modalités de gestion des déchets des ménages et assimilés pour les communes concernées.

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION

La création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise entraîne le transfert au profit de ce nouvel EPCI fusionné de la compétence gestion des déchets des ménages et assimilés.

Ce processus a entraîné le retrait de plein droit des 35 communes précitées du SICTOM SUD ALLIER. En application du principe de poursuite des contrats en cours, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté se substitue au SICTOM SUD ALLIER dans les contrats en cours portant sur la collecte et le traitement des déchets.

ARTICLE 3 : CONTINUITE DU SERVICE

Pour assurer la continuité du service public, la Communauté d'agglomération Vichy Communauté confie la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés sur le territoire des 35 Communes ci-avant énoncées au SICTOM SUD ALLIER qui s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains, techniques et administratifs, juridiques et financiers nécessaires au maintien du service et à la sécurité du public pendant la période dite transitoire courant du 01 janvier 2017 jusqu'à l'adhésion de l'EPCI au SICTOM SUD ALLIER, entérinée par arrêté préfectoral sans modification des prestations à la date du transfert de compétence.

ARTICLE 4 : DISPOSITIONS FINANCIERES

Pour permettre le financement de la continuité du service, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté s'engage à verser chaque mois au SICTOM SUD ALLIER et à compter du 1^{er} janvier 2017, 1/12^{ème} du montant des contributions budgétaires appelées en 2016 par le SICTOM SUD ALLIER auprès de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise et de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier soit 374 044 €.

Une fois la procédure d'adhésion de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté au SICTOM SUD ALLIER finalisée, la contribution budgétaire 2017 sera ajustée au montant réellement voté par le Comité Syndical du SICTOM SUD ALLIER pour la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté déduction faite des sommes versées par elle depuis le 1^{er} janvier 2017 en application des présentes.

ARTICLE 5 : ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SICTOM SUD ALLIER

La Communauté d'Agglomération Vichy Communauté s'engage à solliciter son adhésion au SICTOM Sud Allier pour le compte des 35 Communes concernées par la présente convention dans les plus brefs délais après sa création le 1^{er} janvier 2017.

A défaut, les parties mettront en œuvre les dispositions de l'article 5211-25-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives au retrait de la compétence « gestion des déchets des ménages et assimilés » transférée antérieurement par la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier et la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise au SICTOM SUD ALLIER pour le compte des 35 Communes précitées.

ARTICLE 6 - LITIGES

Les parties conviennent d'une tentative de règlement à l'amiable de tous les litiges pouvant survenir au titre de la présente convention. Toutefois, en cas de désaccord persistant les parties reconnaissent la compétence du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Fait à Vichy, le.....

Et à Bayet, le.....

Pour la communauté d'agglomération
Vichy Communauté
Le Président,

Pour le SICTOM Sud Allier,
Le Président,

Claude MALHURET

Pierre COURTADON

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 B DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

2017 - COMPETENCE DECHETS DE VICHY COMMUNAUTE -

Objet de l'acte : PROLONGATION DE LA CONVENTION DE GESTION TRANSITOIRE POUR
L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES
DECHETS

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 24/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19JAN2017_11B

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19JAN2017_11B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de compétences par themes

Environnement

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 11 B.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_11B-DE-1-1_1.pdf)

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N°11 C/

OBJET :
COMPETENCE
DECHETS DE VICHY
COMMUNAUTE

TEOM
INSTITUTION ET
EXONERATIONS
ZONES DE
PERCEPTION POUR
SERVICE RENDU

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 23 JAN. 2017

Publiée ou notifiée
le : 23 JAN. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD – JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code Général des Impôts,

.../...

Vu l'arrêté n°3188/2016 portant fusion de la Communauté d'Agglomération « Vichy Val d'Allier » et de la Communauté de Communes de la « Montagne Bourbonnaise » au 1er janvier 2017,

Vu le II de l'article L.5216-7 du CGCT modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015-art 67, qui précise que la fusion d'EPCI pour une Communauté d'Agglomération, entraîne le retrait au 1er janvier 2017 de la nouvelle Communauté d'Agglomération du syndicat mixte compétent en matière de collecte et de traitement des ordures ménagères et assimilées (dans le cas présent le SICTOM Sud Allier) auquel les EPCI préexistants appartenaient,

Vu la délibération n° 10 A/ du 19 janvier 2017 approuvant la convention de gestion transitoire pour l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets des 35 communes antérieurement desservies par le SICTOM Sud Allier,

Considérant que Vichy Communauté exerce à compter du 1^{er} janvier 2017 la compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Considérant que conformément aux dispositions du 1 du VI de l'article 1379-0 bis du CGI, l'EPCI qui exerce cette compétence sur l'ensemble de son territoire est le seul compétent pour instituer et percevoir la « Taxe d'enlèvement des ordures ménagères »,

Considérant l'obligation de délibérer sur l'institution de la TEOM à la suite de la fusion entre Vichy Val d'Allier et la Communauté de Communes de la Montagne bourbonnaise, il est proposé de reprendre in extenso ce qu'appliquait antérieurement le SICTOM Sud Allier sans aucune modification. Les produits attendus et les taux de TEOM des 35 communes concernées seront fixés quant à eux lors du vote du budget primitif 2017,

Considérant que Vichy Communauté deviendra membre courant 2017 du SICTOM Sud Allier, le régime de la TEOM déterminé avant 2017 par le SICTOM sera applicable de plein droit sur le territoire de la communauté d'agglomération élargie au 1er janvier 2018,

Considérant qu'outre les exonérations de droit, les établissements publics de coopération intercommunale qui instituent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères **peuvent** exonérer certains immeubles assujettis à cette taxe en fonction des critères définis dans l'article 1521 du CGI,

Propose :

- D'instituer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur le territoire des 35 communes suivant le tableau joint,
- D'approuver la liste des bénéficiaires pouvant répondre aux critères d'exonération de la TEOM pour l'année 2017 :
 - Exonération des locaux à usage commercial ou industriel produisant plus d'un mètre cube de déchets par semaine. Dans ce cas, le contribuable doit fournir un justificatif attestant que ses déchets ménagers et assimilés sont traités conformément à la législation par un autre prestataire et la demande devra être faite avant le 1er octobre de l'année N-1 pour une application en année N (liste des bénéficiaires ci-jointe

.../...

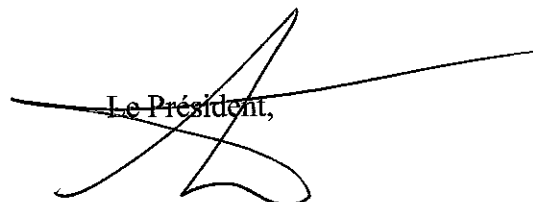
- Exonération des locaux dont l'exploitant ou le propriétaire a signé une convention de redevance spéciale d'élimination des déchets assimilés aux déchets ménagers avec l'établissement
- D'assujettir à la TEOM tous les locaux (sauf ceux exonérés conformément à la liste jointe) situés dans une ou des partie(s) de(s) communes où le service d'enlèvement des ordures n'est pas assuré au porte à porte, mais par conteneur(s) de regroupement sachant que les secteurs alors concernés sont classés en zone 4, donc avec des coûts de service inférieurs à ceux des autres zones.
- D'instituer des zones de perception pour service rendu sur les 35 communes suivant le document joint.

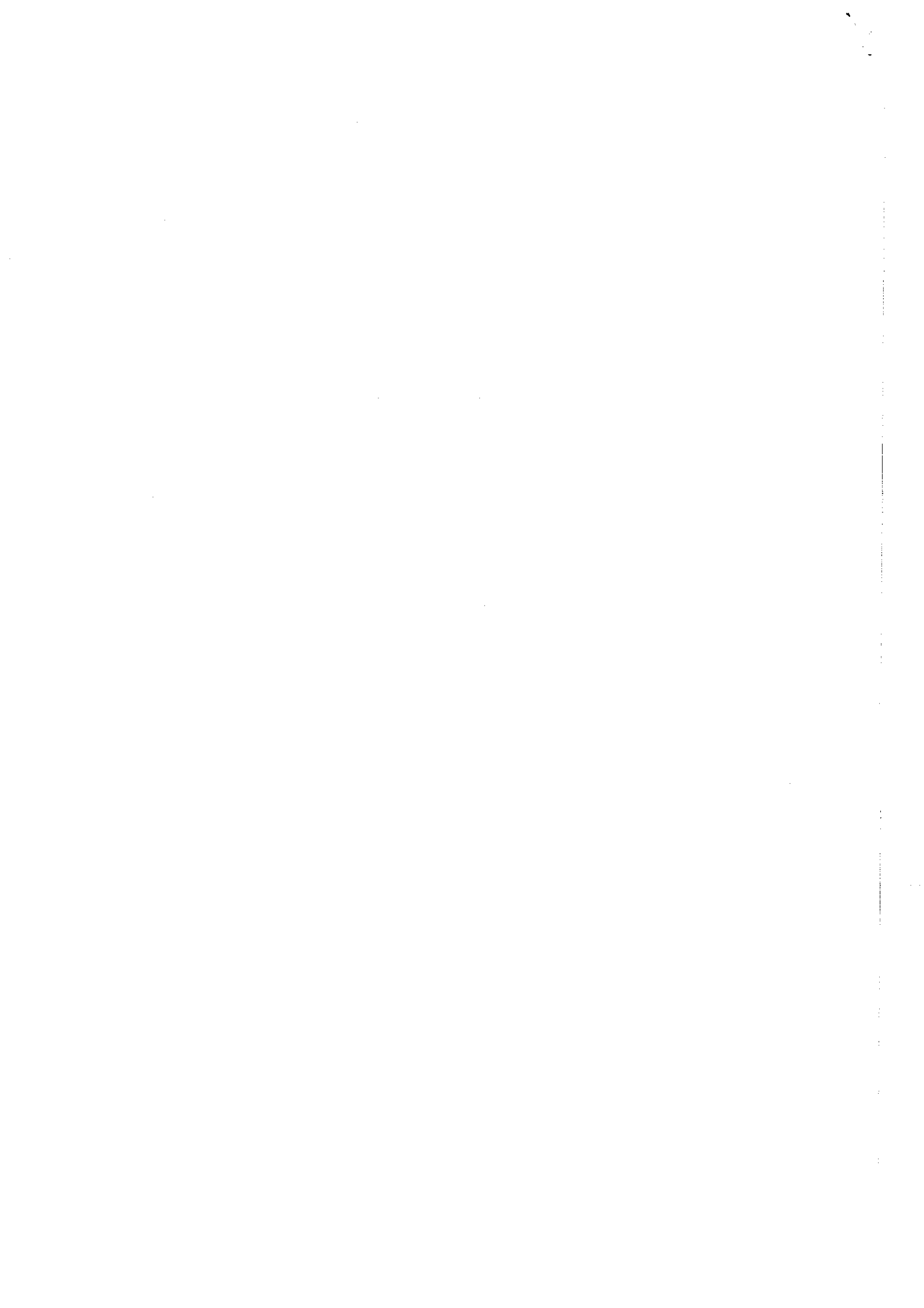
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'instituer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter du 1er janvier 2017 sur les 35 communes suivant le tableau joint,
- D'approuver la liste des bénéficiaires répondant aux critères d'exonération de la TEOM pour l'année 2017 conformément à celle jointe ci-annexée (CGI, art.1521 III 1.3 et 2 bis),
 - De supprimer l'exonération des locaux situés dans les parties de communes où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures (CGI, art.1521, III-4)
 - D'approuver l'institution des zones de perception pour service rendu sur les 35 communes concernées comme ci-annexé,
 - charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.


Le Président,
Claude MALHURET



ABREST

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
BROOKS Instruments - HOUDEC INNOVATION	n° 7 ZI de la tour	03200 ABREST	redevance spéciale
Camping de la croix saint martin	Les gravières	03200 ABREST	redevance spéciale
NIZEROLLES SYSTEMES ELECTRONIQUES N.S.E. Services	Rue Tour	03200 ABREST	redevance spéciale

ARFEUILLES

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
UJM LA CLARTE	16 rue Cadet	75009 PARIS	Redevance spéciale centre de vacances "La clarté" à Arfeuilles

ARRONNES

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

BILLY

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

BOST

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

BRUGHEAS

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
Camping la Roseraie	4 la Boucharde	03700 BRUGHEAS	Redevance spéciale

BUSSET

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

CHARMEIL

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
CHERVET Gérard	1 rue abbé delarbre	03200 VICHY	STE SALTAVILLE loue locaux à POM'BANANA : redevance spéciale pour POM BANANA - 12 rue Font du Port - 03110 CHARMEIL
JD DISTRIBUTION - STORY	Route de l'aéroport	03110 CHARMEIL	redevance spéciale
SNC EIDL	Les prés longs	71300 MONTCEAU LES MINES	A réimposer à la TEOM Les justificatifs de la convention de partenariat n'ont pas été fournis pour le magasin LIDL - les grands champs - 03110 CHARMEIL
SCI CHARMEIL LES GRANDS CHAMPS Meubles Allirand	Route de l'aéroport	03110 CHARMEIL	A réimposer à la TEOM Plus de redevance spéciale
SCI DES GRANDS CHAMPS Garage DUGAT Vichy Charmeil Automobiles	19 route de Saint Pourçain	03110 CHARMEIL	redevance spéciale
SOROFI	10 Route de Saint Pourçain	03110 CHARMEIL	Société collectée par un autre prestataire que le SICTOM (voir attestation)
SA CICOBAIL GESTIONNAIRE	30 Avenue Pierre Mendès France	75013 PARIS	Convention de partenariat + Société non collectée par nos services (voir attestation) - Concerné le ME BRICOLAGE - 16 Route e St Pourçain - 03110 CHARMEIL

SAS GMCI II

Route de l'Aéroport

03110 CHARMEL

Société collectée par un autre prestataire que le SICTOM (voir attestation) + convention de partenariat - Concerne le magasin GIFI 12 Rte de St Pourçain à Charmel

CHATEL MONTAGNE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

CHATELUS

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

COGNAT LYONNE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

CREUZIER LE NEUF

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
Chambre de Commerce et d'Industrie de Moulins-Vichy	17, cours Jean Jaurès	03000 MOULINS	Concerne "pépinière d'entreprises" situé ZAC des Ancises - 03300 Creuzier le Neuf (désignation cadastrale section AA34-AA35 et AA39) - Collectée par un prestataire autre que le SICTOM (voir attestation)
SA ARGAN	10 RUE BEFFROI	92200 NEUILLY SUR SEINE	Société non collectée par nos services (voir attestation) Concerne L'OREAL - ZAC des Ancises - 03300 CREUZIER LE NEUF
M. CICERO Paul	121 Route de Vichy	03300 CREUZIER LE NEUF	redevance spéciale - Concerne la société APPL au 119 Route de Vichy à CREUZIER LE NEUF

CREUZIER LE VIEUX

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
Communauté de Communes de Vichy Val d'Allier	9 place Charles de gaulle	03209 VICHY CEDEX	redevance spéciale appliqué pour la station d'épuration située rue du commandant aubray 03300 Creuzier le Vieux
CONVIVAL SA	Zi Vichy Rhue	03300 CREUZIER LE VIEUX	Société collectée par un prestataire autre que le SICTOM (voir attestation)
Monsieur MAZET Leopold Jean	11 rue Ernest Renan	63000 CLERMONT FERRAND	Société non collecté par nos services (voir attestation)
SARL GARAGE VICHY RHUE - RAVOUX automatismes	Zi Vichy Rhue	03300 CREUZIER LE VIEUX	redevance spéciale
Transports THEVENET - Natiocredimurs	Rue du Sergent G.Bourdeaux - Zi Vichy Rhue	03300 CREUZIER LE VIEUX	redevance spéciale
SARL CREUZIER	1 Rue des Ailes	03300 CREUZIER LE VIEUX	A réimposer à la TEOM Pas de justificatifs comme demandés dans le convention de partenariat Concernant le magasin NOZ
SCI MALEXDINE	Lougeix	63930 AUGEROLLES	Société non collecté par nos services (voir attestation) - Concerne AUVERGNE AGENCEMENT au 5487 et 5488 Rue du Commandant Aubrey à Creuzier le Vieux

ESPINASSE VOZELLE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
SOFAMA 1	Le creux des renards	03110 ESPINASSE VOZELLE	redevance spéciale
SOFAMA 2	Rue des Varennes	03110 ESPINASSE VOZELLE	redevance spéciale

FERRIERES SUR SICHON

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

HAUTERIVE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
MOINET VICHY SANTE	ZI du bioparc	03270 HAUTERIVE	redevance spéciale

LA CHABANNE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

LA CHAPELLE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

LA GUILLERMIE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

LAPRUGNE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

LAVOINE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

LE MAYET DE MONTAGNE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
BARGE Mathieu	Avenue Gilbert Dru-Chatel Montagne	03250 LE MAYET DE MONTAGNE	redevance spéciale
Collège Jules Verne	Avenue Joseph Monat	03250 LE MAYET DE MONTAGNE	redevance spéciale
La Cave Mayétoise	Rue de l'étang d'Echaux	03250 LE MAYET DE MONTAGNE	redevance spéciale
Lycée d'enseignement agricole privé "Claude Mercier"	Rue de Lapalisse	03250 LE MAYET DE MONTAGNE	redevance spéciale adresse 9004 rue de l'agriculture et adresse 9026 rue de Lapalisse
Maison de Retraite Médicalisée "Résidence du Parc"	Avenue Chabrol	03250 LE MAYET DE MONTAGNE	redevance spéciale
SCI MOSA sarl Forestier-Delchet	Route de ferrières	03250 LE MAYET DE MONTAGNE	redevance spéciale
Intermarché - SAS JAMICA	Route de ferrières	03250 LE MAYET DE MONTAGNE	Redevance spéciale + convention de partenariat - Exonération

LE VERNET

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
Maison de retraite	Villa Paul Thomas - Chemin des doyates	03200 LE VERNET	Redevance spéciale

MAGNET

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

MARIOL

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

MOLLES

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

NIZEROLLES

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
NEANT			

SERBANNES

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
SCI DUCHER - Restaurant Montpensier	Domaine du Château de Rilhat	03700 SERBANNES	Redevance spéciale

SEUILLET

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
SARL PRO.ME.BAT	ZI Le Coquet	03260 SEUILLET	redevance spéciale

ST CLEMENT

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
SARL LES PLANS camping	les plans	03250 SAINT CLEMENT	redevance spéciale

ST GERMAIN DES FOSSES

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
SCI BARTALDI - BARTOIS SARL	ZI du coquet	03260 ST GERMAIN DES FOSSES	redevance spéciale
Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier	9 place Charles de Gaulle	03200 VICHY CEDEX	redevance spéciale appliqué pour la station d'épuration située "l'île brune" 03260 Saint Germain des Fossés
Intermarché - SAS MARYAN	Rue Pierre Semard	03260 ST GERMAIN DES FOSSES	Convention de partenariat - Exonération

ST NICOLAS DES BIEFS

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
Camping les myrtilles	la goutte saint hoan	03250 SAINT NICOLAS DES BIEFS	redevance spéciale

ST REMY EN ROLLAT

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
DLS France	ZA les bâts	03110 ST REMY EN ROLLAT	redevance spéciale
SARL BAUD ET POUIGNER (Société de Tulipier ex Eurcl Compagnat)	ZA les bâts	03110 ST REMY EN ROLLAT	redevance spéciale
LA FERME DU FROID	ZA du davayat	03110 ST REMY EN ROLLAT	Entreprise collectée par un prestataire autre que le SICTOM - voir justificatif

ST YORRE

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
ARPEGY	Avenue de Thiers - site de Sediver	03270 ST YORRE	redevance spéciale
CARREFOUR MARKET	3 rue du bois des Jarraux	03270 ST YORRE	Convention de partenariat - Exonération
Collège Victor Hugo	Rue Pablo Néruda	03270 ST YORRE	redevance spéciale
Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier	9 place charles de gaulle	03200 VICHY	Redevance spéciale appliquée pour les locaux loués par la société CGR ST YORRE - 2 rue bois des jarraux - 03270 SAINT YORRE
LAGNIEU SA	Rue du bois des Jarrauds	03270 SAINT YORRE	Etablissement non collecté par nos services (voir attestation)
GROUPE CAILLOT	Rue de la verrerie	03270 SAINT YORRE	redevance spéciale
DSL	Rue de la Verrerie	03270 SAINT YORRE	Enlèvements exceptionnels sans convention
Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier	9 place charles de gaulle	03200 VICHY	Redevance spéciale appliquée pour la station d'épuration de St Yorre
Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier	10 place charles de gaulle	03200 VICHY	Redevance spéciale appliquée pour la piscine communautaire de St Yorre
SAS EAUX BASSIN DE VICHY	70 Avenue des Sources	03270 SAINT YORRE	Etablissement non collecté par nos services (voir attestation) - Concerne la ligne 070 avenue des sources
GENTY AUTOMOBILE	47 Avenue de Vichy	03270 SAINT YORRE	Local loué par la société SCBV redevance spéciale

VENDAT

Dénomination	Adresse	Code Postal et Ville	Motif d'exonération
ANIMHOTEL	59 bis rue de Saint Rémy	03110 VENDAT	redevance spéciale

ETAT RECAPITULATIF	Population totale	Population maison de retraite	Porte à porte			Conteneurs ZONE 4
			ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3	
ABREST	2 858			2 858		
ARFEUILLES	672		326			346
ARRONNES	379					379
BILLY	864		324	311		229
BOST	197		197			
BRUGHEAS	1 488		1 488			
BUSSET	914		914			
CHARMEIL	848		848			
CHATEL MONTAGNE	390					390
CHATELUS	121		57			64
COGNAT LYONNE	726		726			
CREUZIER LE NEUF	1 120		1 119			1
CREUZIER LE VIEUX	3 442			3 442		
ESPINASSE VOZELLE	962		962			
FERRIERES SUR SICHON	575		319			256
HAUTERIVE	1 214			1 214		
LA CHABANNE	196					196
LA CHAPELLE	391					391
LA GUILLERMIE	137					137
LAPRUGNE	339					339
LAVOINE	163					163

LE MAYET DE MONTAGNE	1 507	56			1133		374
LE VERNET	1 905	79	1 905				
MAGNET	950		950				
MARIOL	792		792				
MOLLES	883						883
NIZEROLLES	360						360
SERBANNES	809		809				
SEUILLET	509		494				15
SAINTE CLEMENT	338						338
SAINTE GERMAIN DES FOSSES	3 775					3 775	
SAINTE NICOLAS DES BIEFS	182						182
SAINTE REMY EN ROLLAT	1 700		1 700				
SAINTE YORRE	2 857				2 857		
VENDAT	2 309		2 249				60
TOTAL (35 communes)	36 872	135	16 179		11 815	3 775	5 103
							36 872

Communauté d'Agglomération de VICHY VAL D'ALLIER

ETAT RECAPITULATIF	Population totale	Population maison de retraite	Porte à porte			Conteneurs ZONE 4
			ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3	
ABREST	2 858			2 858		
BOST	197		197			
BILLY	864		324	311		229
BRUGHEAS	1 488		1 488			
BUSSET	914		914			
CHARMEIL	848		848			
COGNAT LYONNE	726		726			
CREUZIER LE NEUF	1 120		1 119			1
CREUZIER LE VIEUX	3 442			3 442		
ESPINASSE VOZELLE	962		962			
HAUTERIVE	1 214			1 214		
LE VERNET	1 905	79	1 905			
MAGNET	950		950			
MARIOL	792		792			
SERBANNES	809		809			
SEUILLET	509		494			15
SAINTE GERMAIN DES FOSSES	3 775				3 775	
SAINTE REMY EN ROLLAT	1 700		1 700			
SAINTE YORRE	2 857			2 857		
VENDAT	2 309		2 249			60
TOTAL (20 communes)	30 239	79	15 477	10 682	3 775	305
			30 239			

ETAT RECAPITULATIF	Population totale	Population maison de retraite	Porte à porte			Conteneurs ZONE 4
			ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3	
ARFEUILLES	672		326			346
ARRONNES	379					379
CHATEL MONTAGNE	390					390
CHATELUS	121		57			64
FERRIERES SUR SICHON	575		319			256
LA CHABANNE	196					196
LA CHAPELLE	391					391
LA GUILLERMIE	137					137
LAPRUGNE	339					339
LAVOINE	163					163
LE MAYET DE MONTAGNE	1 507	56		1 133		374
MOLLES	883					883
NIZEROLLES	360					360
SAINT CLEMENT	338					338
SAINT NICOLAS DES BIEFS	182					182
TOTAL (15 communes)	6 633	56	702	1 133	0	4 798
						6 633

LISTE DES 35 COMMUNES

ABREST	COGNAT-LYONNE	LAVOINE	SAINT-REMY-EN-ROLLAT
ARFEUILLES	CREUZIER-LE-NEUF	LE MAYET DE MONTAGNE	SAINT-YORRE
ARRONNES	CREUZIER-LE-VIEUX	LE VERNET	SERBANNES
BILLY	ESPINASSE-VOZELLE	MAGNET	SEUILLET
BOST	FERRIERES SUR SICHON	MARIOL	VENDAT
BRUGHEAS	HAUTERIVE	MOLLES	
BUSSET	LA CHABANNE	NIZEROLLES	
CHARMEIL	LA CHAPELLE	SAINT-CLEMENT	
CHATEL MONTAGNE	LA GUILLERMIE	SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES	
CHATELUS	LAPRUGNE	SAINT-NICOLAS DES BIEFS	

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 C/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19

Objet de l'acte : JANVIER 2017 - COMPETENCE DECHETS DE VICHY COMMUNAUTE -
TEOM INSTITUTION ET EXONERATIONS ZONES DE PERCEPTION POUR
SERVICE RENDU

.....

Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 19jan2017_11c

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_11c-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2

Finances locales

Fiscalité

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....

Nom du fichier : 11 C.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_11C-DE-1-1_1.pdf)

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N° 11 D/

**OBJET :
COMPETENCE
DECHETS DE VICHY
COMMUNAUTE**

**REDEVANCE
SPECIALE
INSTITUTION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **23 JAN. 2017**

Publiée ou notifiée

le : **23 JAN. 2017**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY - N. RAY - J.M. GUERRE - J.P. BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN - M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT - P. COLAS - C. BERTIN - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - MC. VALLAT - H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) - P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET - M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - G. MAQUIN - C. GRELET - MC. STEYER - JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) - YJ. BIGNON - C. BENOIT - B. KAJDAN - C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE - JL. GUITARD - JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ - Mme COGNET à M. DAUPHIN - M. BLETTERY à M. SZYPULA - M. DUWICQUET à Mme CORNE - M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT - M. CHARASSE - M. MORGAND - B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI - N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code Général des Impôts,

Vu l'arrêté n°3188/2016 du 5 décembre 2016 portant fusion de la Communauté d'agglomération « Vichy Val d'Allier » et de la Communauté de Communes de la « Montagne Bourbonnaise » au 1er janvier 2017,

Vu le II de l'article L.5216-7 du CGCT modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015-art 67, qui précise que la fusion d'EPCI pour une Communauté d'Agglomération, entraîne le retrait au 1er janvier 2017 de la nouvelle Communauté d'Agglomération du syndicat mixte compétent en matière de collecte et de traitement des ordures ménagères et assimilées (dans le cas présent le SICTOM Sud Allier) auquel les EPCI préexistants appartenaient,

Vu la délibération n°10 A/ du 19 janvier 2017 approuvant l'adhésion de Vichy Communauté au SICTOM SUD ALLIER,

Vu la délibération n°10 C/ du 19 janvier 2017 approuvant l'institution de la TEOM, ses exonérations et les zones de perception pour service rendu pour les 35 communes,

Considérant que Vichy Communauté exerce à compter du 1er janvier 2017 la compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Considérant que conformément aux dispositions du 1 du VI de l'article 1379-0 bis du CGI, l'EPCI qui exerce cette compétence sur l'ensemble de son territoire est le seul compétent pour instituer et percevoir la « Taxe d'enlèvement des ordures ménagères »,

Considérant l'obligation de délibérer sur l'institution de la Redevance spéciale à la suite de la fusion entre Vichy Val d'Allier et la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, il est proposé de reprendre in extenso ce qu'appliquait antérieurement le SICTOM Sud Allier sans aucune modification et notamment les tarifs applicables à ce jour,

Considérant que Vichy Communauté deviendra membre courant 2017 du SICTOM Sud Allier, le régime de la Redevance spéciale déterminé avant 2017 par le SICTOM sera applicable de plein droit sur le territoire de la Communauté d'Agglomération élargie au 1er janvier 2018,

Considérant que l'entité qui instaure la TEOM doit également instituer la Redevance spéciale,

Considérant la situation particulière résultant :

- du retrait automatique de la Communauté d'Agglomération du SICTOM Sud Allier au 1er janvier 2017, par application de l'article L.5216-7 du CGCT,
- de la volonté commune de Vichy Communauté et du SICTOM Sud Allier de mener à bien dans les plus brefs délais une procédure d'adhésion de la communauté d'agglomération au SICTOM Sud Allier,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service de collecte et de traitement des déchets non ménagers, et par conséquent d'établir une convention entre Vichy

.../...

Communauté et le SICTOM Sud Allier, fixant les modalités de gestion de facturation et de recouvrement de la redevance spéciale par le SICTOM Sud Allier,

Propose :

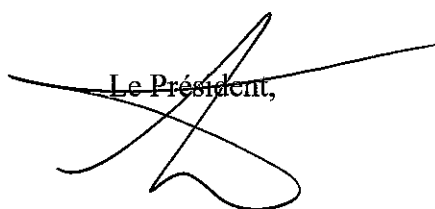
- d'instaurer la Redevance spéciale à compter du 1er janvier 2017 sur le territoire des 35 communes suivant le tableau ci-annexé,
- d'approuver les tarifs ci-dessous :
 - Redevance spéciale pour les prestations effectuées dans le cadre des tournées de collecte des ordures ménagères sans sujétions techniques particulières (au m³)
Coût au m³ : 20,65 €
Coût au m³ avec mise à disposition de bacs : 23,85 €
 - Redevance spéciale pour les cartons issus de l'activité commerciale et industrielle dans le cadre de la collecte sélective au porte à porte sans sujétions techniques particulières (au m³)
Coût au m³ : 6,25 €
- d'établir une convention, par laquelle le SICTOM Sud Allier s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains, techniques, administratifs, juridiques et financiers nécessaires au maintien du service et à la sécurité du public pendant la période dite transitoire courant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'instituer la Redevance spéciale à compter du 1er janvier 2017 sur les 35 communes listées,
- d'approuver les tarifs,
- d'autoriser M. le Président à signer la convention de gestion ci-jointe,
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

.....

Le Président,
Claude MALHURET

**Communauté d'Agglomération
Vichy Communauté**



**SICTOM
SUD-ALLIER**

CONVENTION DE GESTION POUR LA REDEVANCE SPECIALE

Entre

La Communauté d'Agglomération Vichy Communauté représentée par son Président, Monsieurintervenant aux présentes suivant dispositions de la Loi NOTRe et suivant la délibération n°10 D/ du 19 janvier 2017,

Ci-après dénommée la Communauté d'Agglomération

D'une part

Et

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Sud Allier représenté par son Président, Monsieur Pierre COURTADON intervenant aux présentes suivant délibération n°..... du Comité Syndical du 30 janvier 2017

Ci-après dénommé le SICTOM Sud Allier

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit

PREAMBULE

Conformément à la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015, qui **renforce les compétences obligatoires des communautés de communes (article 64) et de communautés d'agglomération (article 66)**, la compétence collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés devient une compétence obligatoire des Communautés d'agglomération à partir du 1^{er} janvier 2017.

ARTICLE 1 : OBJET ET DUREE DE LA CONVENTION

Durant toute l'année 2017, la présente convention a pour objet de fixer les modalités de gestion des déchets ménagers et assimilés pour les communes concernées.

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION

Le processus de fusion a entraîné le retrait de plein droit des 35 communes précitées du SICTOM Sud Allier. Aussi une procédure de ré-adhésion est engagée sans délai pour les 35 communes.

Conformément aux dispositions du 1 du VI de l'article 1379-0 bis du CGI, l'établissement public de coopération intercommunale qui exerce la compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » doit également instituer la redevance spéciale, la gérer et recouvrer le produit.

ARTICLE 3 : CONTINUITE DU SERVICE

Pour assurer la continuité du service public, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté confie la gestion et le recouvrement de la Redevance spéciale sur les 35 communes concernées au SICTOM Sud Allier selon les dispositions tarifaires prévues par délibération n° 10 D/ du 19 janvier 2017 portant institution de la redevance spéciale sur les 35 communes concernées.

Le SICTOM Sud Allier s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains, techniques et administratifs, juridiques et financiers nécessaires au maintien du service et à la sécurité du public.

ARTICLE 4 : DISPOSITIONS FINANCIERES

Il est convenu que du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, la facturation et le recouvrement de la redevance spéciale par l'émission des titres de recettes sont confiés au SICTOM Sud Allier.

ARTICLE 5 : LITIGES

Les parties conviennent d'une tentative de règlement à l'amiable de tous les litiges pouvant survenir au titre de la présente convention. Toutefois, en cas de désaccord persistant les parties reconnaissent la compétence du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Fait à Vichy, le.....

Et à Bayet, le

Pour la communauté d'agglomération
Vichy Communauté
Le Président,

Pour le SICTOM SUD ALLIER
Le Président,

Pierre COURTADON

LISTE DES 35 COMMUNES

ABREST	COGNAT-LYONNE	LAVOINE	SAINT-REMY-EN-ROLLAT
ARFEUILLES	CREUZIER-LE-NEUF	LE MAYET DE MONTAGNE	SAINT-YORRE
ARRONNES	CREUZIER-LE-VIEUX	LE VERNET	SERBANNES
BILLY	ESPINASSE-VOZELLE	MAGNET	SEUILLET
BOST	FERRIERES SUR SICHON	MARIOL	VENDAT
BRUGHEAS	HAUTERIVE	MOLLES	
BUSSET	LA CHABANNE	NIZEROLLES	
CHARMEIL	LA CHAPELLE	SAINT-CLEMENT	
CHATEL MONTAGNE	LA GUILLERMIE	SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES	
CHATELUS	LAPRUGNE	SAINT-NICOLAS DES BIEFS	

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 D DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte : 2017 - COMPETENCE DECHETS DE VICHY COMMUNAUTE - REDEVANCE
SPECIALE INSTITUTION

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 23/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19jan2017_11D

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19jan2017_11D-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 11 D.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_11D-DE-1-1_1.pdf)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

N°12

OBJET :

**CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT
DE VICHY
COMMUNAUTE**

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD –JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ – W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10-1, relatif aux conseils de développement dans les communautés d'agglomération,

.../...

Vu la délibération n°3 du 9 avril 2015 et la délibération n°3A du 24 septembre 2015 de Vichy Val d'Allier portant composition du conseil de développement,

Considérant la nouvelle configuration du paysage intercommunal dans l'Allier et notamment autour de Vichy,

Considérant l'existence de 2 conseils de développement jusqu'alors, l'un pour Vichy Val d'Allier et l'autre à l'échelle du Pays Vichy Auvergne. Il paraît cohérent de raisonner à une échelle territoriale différente de celle de notre agglomération en lien avec les EPCI situés à proximité,

Considérant la nécessité de s'octroyer un délai de réflexion pour composer de manière concertée avec les autres territoires un conseil de développement cohérent et force de propositions pour accompagner et impulser le développement de nos territoires.

Il est proposé de proroger, jusqu'au 30 juin 2017 au plus, le précédent conseil de développement de Vichy Val d'Allier dans sa configuration précédente (30 membres). Le conseil communautaire de Vichy Communauté sera ainsi appelé à délibérer au plus tard en juin 2017 sur la définition d'un nouveau conseil de développement.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- de confirmer la composition actuelle du conseil de développement, à savoir 30 membres suivant la liste jointe en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 19 janvier 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Claude MALHURET

Membres du Conseil de Développement

Dominique	ADENOT	Président	Pays du Grand Clermont
Ghania	BEN GHARBIA	Provisour	Lycée Valéry Larbaud
Jean-Luc	BERNARD	Directeur	BP Expansion
Jean-Pierre	BETTIGA		
Eric	BEYSSAC	Professeur	Faculté de Pharmacie
Florence	BLAY	Directrice	CLIC AMAREIS Vichy
Michel	BOIRON	Directeur	CAVILAM
Christian	CORNE	Ancien Président	
Alain	Da CONCEICAO	Président	VVAD
Danielle	FAURE-IMBERT	Présidente	Thermauvergne
Jacqueline	GIRARD		
Jean-Claude	GUILLON	Président	ARIA Auvergne Rhône Alpes
Pierre	GUYOT	Directeur Adjoint	Comité d'Expansion Economique de l'Allier
Rachid	KANDER	Directeur	Agence d'Urbanisme Clermont Métropole
Philippe	LAURENT	Président	Groupe 3I Nature
Jean-Claude	MAIRAL	Président,	Association Albert Londres
Alain	MARTEL	Directeur régional EDF et	
Jean	MEUNIER	Vice-Président du CESR Auvergne	
Albert	ODOUARD	Président	Convivial
Jérôme	PHELIPEAU	Président Directeur Général	Compagnie de Vichy
Gilles	PURIER	Directeur Technique National	Fédération Française Aviron
Imanol	SANCHEZ	Directeur Général	Directeur Général CTL Packaging
Ibrahim	SELLOUM	Enseignant EPS	Collège Jules FERRY
Eric	SICARD		CFDT
Denis	TESSIER	Délégué régional Auvergne Centre Limousin	ENGIE - GDF SUEZ
Philippe	VERDIER	Directeur Général	SAGES (AVERPAHM...)
René	ZINGRAFF		

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 12 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte :

2017 - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE VICHY COMMUNAUTE

.....
Date de décision: 12/01/2017

Date de réception de l'accusé 26/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19JAN2017_12

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170112-19JAN2017_12-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 12.pdf (003-240300426-20170112-19JAN2017_12-DE-1-1_1.pdf)

Vichy Communauté

communauté d'agglomération

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5
procurations)

Séance du 19 janvier 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) - J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY - N. RAY - J.M. GUERRE - J.P. BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN - M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT - P. COLAS - C. BERTIN - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - MC. VALLAT - H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) - P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET - M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - G. MAQUIN - C. GRELET - MC. STEYER - JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) - YJ. BIGNON - C. BENOIT - B. KAJDAN - C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE - JL. GUITARD - JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

N° 13 A/

OBJET :

**OFFICE DE
TOURISME
INTERCOMMUNAL**

**SIGNATURE D'UNE
CONVENTION DE
PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LE
CADRE DE LA
CREATION DU
NOUVEL OFFICE DE
TOURISME
INTERCOMMUNAL**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

26 JAN. 2017

Publiée ou notifiée le :

26 JAN. 2017

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ - Mme COGNET à M. DAUPHIN - M. BLETTERY à M. SZYPULA - M. DUWICQUET à Mme CORNE - M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

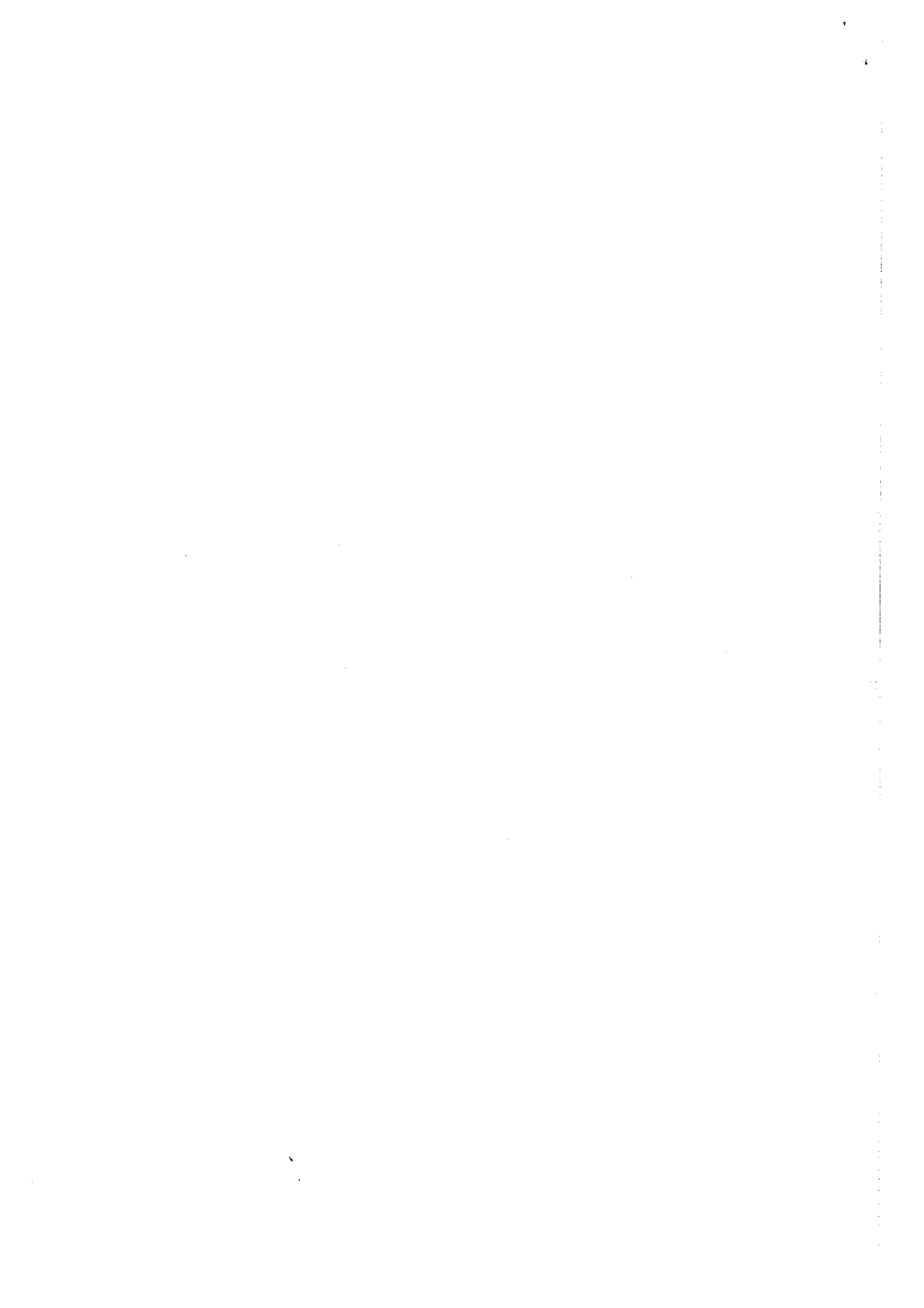
Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT - M. CHARASSE - M. MORGAND - B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI - N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5216-5 modifié par la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République imposant le transfert obligatoire aux intercommunalités de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » au 1^{er} janvier 2017,

.../...



Vu le code du tourisme et notamment les articles L.133-1 à L.133-3 et L.133-4 à L. 133-10,

Vu la délibération n°22 du 8 décembre 2016 validant le principe de la création d'un Office de Tourisme Intercommunal venant notamment se substituer aux trois offices de tourisme non situés dans une station classée de tourisme (Billy, Cusset, Montagne bourbonnaise) et transformant ces trois offices de tourisme ainsi repris en bureaux d'information touristique,

Considérant la définition de la mission « promotion du tourisme » recouvrant notamment l'accueil et l'information; la promotion touristique du territoire et de la destination sur internet, dans les salons, éductour... ; la valorisation de la destination par l'édition de guides, brochures, newsletters... ; la conception et le lancement de campagnes de communication et le développement de stratégies sur les réseaux sociaux, le suivi de l'e-réputation de la destination et le référencement sur les moteurs de recherche,

Considérant que les coûts de transfert pour les communes de Cusset et Billy seront imputés sur leur attribution de compensation en année pleine,

Considérant qu'en l'attente de la mise en œuvre de l'Office de tourisme intercommunal, il sera fait application de l'article L5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales par convention de prestations de services portant sur la refacturation à partir du 1^{er} janvier 2017 au nouvel établissement public intercommunal, des prestations et des temps d'activité des personnels employés dans les structures communales de Cusset et Billy au service de la promotion du tourisme,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'approuver les dispositions de la convention de prestations de services, ci-annexée, entre le nouvel établissement public intercommunal et les communes de Cusset et Billy relative à la refacturation des prestations et des temps d'activité des personnels employés dans les deux structures communales consacrés à partir du 1^{er} janvier 2017 au service de la promotion du tourisme,

- d'autoriser M. le Président à signer ladite convention tripartite dont le projet est joint à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions.

- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Claude MALHURET

PROJET

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE VICHY COMMUNAUTE ET LES COMMUNES DE BILLY ET CUSSET

Entre

La Communauté d'agglomération « Vichy Communauté », représentée par son Président, M. Claude MALHURET, régulièrement habilité à signer la présente convention par une délibération du conseil communautaire du 2 février 2016,

Désignée ci-après « Vichy Communauté »

D'une part,

Et

La commune de Billy, représentée par son Maire, M. J.P. BLANC, régulièrement habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil municipal du

Et

La commune de Cusset, représentée par son Maire, M. J.S. LALOY régulièrement habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil municipal du

D'autre part,

Lesquelles ont préalablement exposé ce qui suit :

La Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République prévoit le transfert obligatoire aux intercommunalités de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » au 1^{er} janvier 2017.

Dans l'attente de la mise en œuvre de l'Office de tourisme intercommunal, les agents des offices de tourisme de Billy et Cusset devenus bureaux d'information touristique depuis le 1^{er} janvier 2017, demeureront employés provisoirement par leur office de tourisme et assureront la poursuite des missions de promotion du tourisme qu'ils assumaient mais pour le compte de Vichy Communauté. Les communes de Billy et Cusset et Vichy Communauté sont donc convenues de l'intérêt de la mise en place d'une convention afin de définir les modalités pratiques et financières de ces activités

coordonnées.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1— Objet de la convention

La présente convention a pour objet de :

- préciser les périmètres et la nature des missions respectives des communes de Billy et de Cusset,
- de fixer les modalités de la refacturation, par les communes de Billy et Cusset à Vichy Communauté, des prestations et des temps d'activités des personnels employés par les bureaux d'information touristique de Cusset et de Billy pour les activités de promotion touristique et de déterminer la répartition des frais correspondants.

Article 2 —Périmètre et nature des activités exercées par les personnels communaux

La mission « promotion du tourisme » qui fait l'objet d'une refacturation recouvre notamment les activités suivantes :

- l'accueil et l'information du public
- la promotion touristique du territoire et de la destination sur internet, dans les salons ... ;
- la valorisation de la destination par l'édition de guides, brochures, newsletters... ;
- la conception et le lancement de campagnes de communication et le développement de stratégies sur les réseaux sociaux, le suivi de l'e-réputation de la destination et le référencement sur les moteurs de recherche.

Les communes de Billy et Cusset s'engagent à tout mettre en œuvre pour exercer ces prestations avec leurs meilleurs soins. Elles demeurent entièrement responsables des locaux et de leurs salariés sur la période de transition.

Article 3 — Modalités financières

Il est convenu que les charges transférées des deux offices de tourisme municipaux vers l'office de tourisme intercommunal feront l'objet d'une imputation sur les attributions de compensation des deux communes en année pleine. Ainsi, pendant la période transitoire, en contrepartie de la réalisation des prestations définies à l'article 2, réalisées pour son compte, Vichy Communauté remboursera aux communes de Billy et de Cusset les frais de fonctionnement inhérents à ces activités dont le montant sera arrêté sur présentation d'un état détaillé des dépenses réellement engagées au service de la promotion du tourisme.

Il est précisé que la refacturation des prestations définies à l'article 2 correspondent à l'ensemble des dépenses (personnel, dépenses directes et indirectes) engagées par les deux offices de tourisme municipaux pendant la période transitoire.

Le paiement est effectué par mandant administratif suivi d'un virement bancaire. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement en application du décret n°2013-269 du 29 mars 2013.

Article 4 — Durée

La présente convention est conclue à partir du 1 janvier 2017. Elle prendra fin de plein droit dès que l'Office de Tourisme intercommunal sera installé et opérationnel soit au plus tard le 1er juillet 2017.

Article 5 — Résiliation – litiges

La présente convention sera résiliée de plein droit en cas de non-respect de l'une de ses dispositions par l'une ou l'autre des parties.

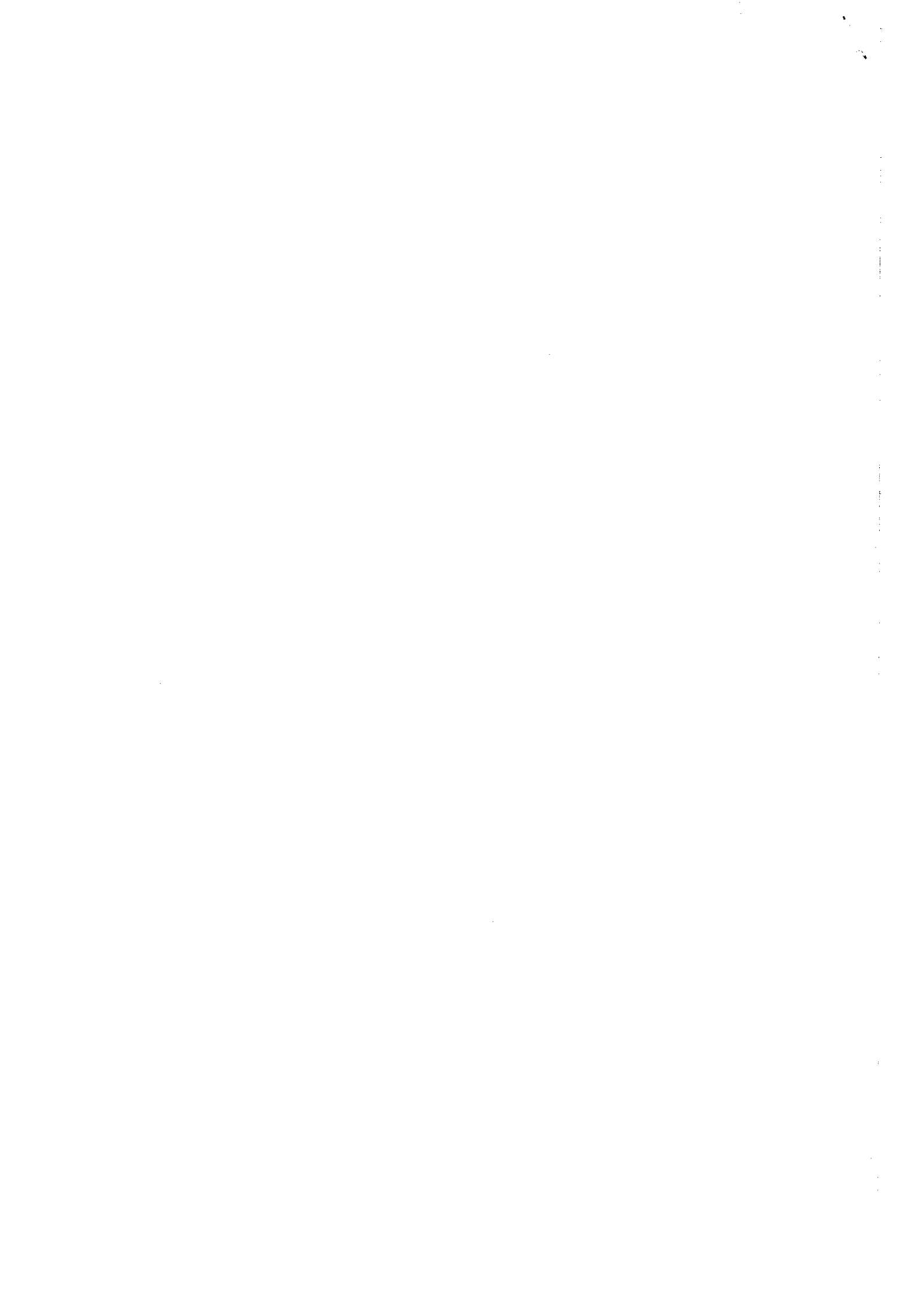
Elles conviennent de régler à l'amiable tout litige pouvant survenir lors de l'exécution de la présente convention. Toutefois, en l'absence d'accord amiable les parties reconnaissent la compétence du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Fait à XXX,le XXX

Pour Vichy Communauté
Son Président,

Pour la commune de Cusset,
Le Maire,

Pour la commune de Billy,
Le Maire



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 13 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte : 2017 - OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL - SIGNATURE D'UNE
CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES DANS LE CADRE DE LA
CREATION DU NOUVEL OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

.....

Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 26/01/2017

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 19JAN2017_13A

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19JAN2017_13A-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7

Institutions et vie politique

Intercommunalite

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....

Nom du fichier : 13 A.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_13A-DE-1-1_1.pdf)

Vichy Communauté
communauté d'agglomération

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la question n°4 B/ élection 3ème VP) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (jusqu'à la question n°5 B /) – J. ROIG (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY – N. RAY - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – M. AURAMBOUT - F. SEMONSUT – P. COLAS - C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – MC. VALLAT – H. DUBOSCQ (à partir de la question n°4) – P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY (jusqu'à la question n°5 B /) - E. CUISSET – M. GUYOT - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET - G. MAQUIN – C. GRELET - MC. STEYER – JJ. MARMOL - E. VOITELLIER (jusqu'à la question n°5 B/) – YJ. BIGNON – C. BENOIT - B. KAJDAN – C. LEPRAT - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – JL. GUITARD –JP. SALAT - W. PASZKUDZKI - F. SKVOR C. POMMERAY - M.J. CONTE, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Mme COURSOL à Mme JIMENEZ – Mme COGNET à M. DAUPHIN – M. BLETTERY à M. SZYPULA – M. DUWICQUET à Mme CORNE – M. Jean-Sébastien LALOY à M. Bertrand BAYLAUCQ (de la question 1 à 4 B/ élection 3ème VP), Mme VOITELLIER à Mme FONTAINE (à partir de la question n°6) Conseillers Communautaires.

Absente : Mme Carine PAGLIA Conseillère Communautaire.

Secrétaires : Mmes MM. C. BENOIT – M. CHARASSE – M. MORGAND – B. BAYLAUCQ - W. PASZKUDZKI – N. RAY, Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président,

Vu les articles L.2333-26 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 portant réforme de la taxe de séjour et de la taxe de séjour forfaitaire,

.../...

N°13 B/
OBJET :
OFFICE DE
TOURISME
INTERCOMMUNAL
TAXE DE SEJOUR
INTERCOMMUNALE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 26 JAN. 2017

Publiée ou notifiée

le : 26 JAN. 2017

Vu le décret n° 2015-970 du 31 juillet 2015 relatif à la taxe de séjour et à la taxe de séjour forfaitaire,

Vu l'article 90 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016 modifiant les articles L.2333-30 et L.2333-41,

Vu l'article L.5211-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 86 de la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016 qui modifie l'article L.5211-21 et autorise les EPCI issus d'une fusion à prendre la délibération afférente à la taxe de séjour avant le 1er février 2017,

Vu l'article 86 de la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016 qui modifie l'article L.5211-21 et insère un alinéa qui permet aux communes membres de Vichy Communauté qui ont déjà instauré la taxe de séjour de s'opposer à la décision d'institution de la taxe de séjour intercommunale par une délibération prise dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de l'affichage de cette décision,

Vu l'arrêté n°3188/2016 portant fusion de la Communauté d'Agglomération « Vichy Val d'Allier » et de la Communauté de Communes de la « Montagne Bourbonnaise » au 1er janvier 2017,

Vu l'article L.5211-21 du Code général des collectivités territoriales qui autorise l'institution de la taxe de séjour par l'établissement public de coopération intercommunale qui réalisent des actions de promotion en faveur du tourisme,

Considérant que la Loi NOTRe rend obligatoire le transfert de la compétence « promotion tourisme » aux établissements publics de coopération intercommunale à compter du 1er janvier 2017,

Considérant que Vichy Communauté exerce de plein droit, sur l'ensemble de son territoire, la compétence obligatoire en matière de développement économique la promotion touristique,

Considérant que cette compétence tourisme doit s'accompagner de l'instauration unifiée et harmonisée d'une taxe de séjour par l'intercommunalité sur l'ensemble de son territoire,

Considérant que pour les communes qui ont déjà institué la taxe de séjour sur leur territoire, le produit antérieurement perçu sera compensé via les attributions de compensation en fonction des recettes réelles encaissées par celles-ci,

Considérant que la taxe de séjour existait jusqu'en 2016 de deux manières sur le territoire de Vichy Val d'Allier et de la Communauté de communes de la Montagne bourbonnaise :

- CCMB : taxe intercommunale,
- VVA : taxe communale au réel pour Vichy et mixte pour Bellerive sur Allier,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'approuver l'instauration de la taxe de séjour intercommunale au réel sur le territoire de la Communauté d'Agglomération « Vichy Communauté » à compter du 1^{er} janvier 2017,

- d'approuver les tarifs ci-dessous :

Tarif par personne et par nuitée

Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes 5 étoiles	2.50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes 4 étoiles	2.00 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes 3 étoiles	1.25 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes 2 étoiles	0.70 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes 1 étoile	0.60 €
Hôtels, résidences de tourisme, village de vacances, meublés de tourisme et hébergements assimilés et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes non classé	0.40 €

Ces chiffres comprennent la surtaxe départementale (10%).

- d'instaurer la période de perception de la taxe du 1^{er} janvier au 31 décembre,

.../...

- d'instaurer les modalités de recouvrement comme suit :
 - * versement par les logeurs, avant le 30 septembre, d'un 1^{er} règlement correspondant au produit réel de la taxe de séjour perçu par leurs soins, du 1^{er} janvier au 31 août de l'année en cours,
 - * versement du solde dans les 30 jours suivant la période de perception.

- d'appliquer les exonérations législatives et réglementaires :

Bénéficiaire d'exonération :

- Les personnes mineures,
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

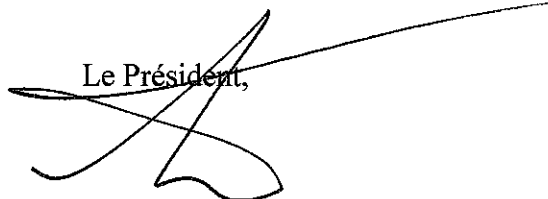
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 19 janvier 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 13 B DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER

Objet de l'acte : 2017 - OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL - TAXE DE SEJOUR
INTERCOMMUNALE

.....
Date de décision: 19/01/2017

Date de réception de l'accusé 26/01/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 19JAN2017_13B

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170119-19JAN2017_13B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2

Finances locales

Fiscalité

Date de la version de la 01/04/2004

classification :

.....
Nom du fichier : 13 B.pdf (003-240300426-20170119-19JAN2017_13B-DE-1-1_1.pdf)